



PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT DES PLATEFORMES
MULTIFONCTIONNELLES POUR LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE
2017 ~ 2021

Carte de la division administrative
du Mali

Le Mali est divisé en 8 régions administratives
Bamako, la capitale, est un District
qui rassemble 6 communes.
Chaque région est divisée en Cercle,
collectivité territoriale qui regroupe plusieurs communes.
Le Mali compte 49 cercles.



Durée : 5 ans (2017 - 2021)

Couverture géographique : Territoire National

Coût de réalisation: 55 497 925 000 FCFA

- Contribution du gouvernement : 8 558 525 000 FCFA
- Contribution des bénéficiaires : 2 500 000 000 FCFA
- Financements et Partenariats à rechercher : 44 439 400 000 FCFA

Novembre 2016

Table des matières

Sigles et Abréviations.....	4
RESUME DU PROGRAMME	6
Résumé exécutif.....	7
1.2. Problématiques et enjeux	13
1.3. Objectifs de développement et cadrage politique	14
II. STRATEGIES ET POLITIQUES NATIONALES ET SECTORIELLES	15
2.1. Stratégies et Politiques nationales.....	15
2.2. Revues des Stratégies et Politiques sectorielles	16
2.2.1. Secteur Energie	16
2.2.2. Secteur Hydraulique	17
2.2.3. Secteurs Santé et Education	18
2.2.4. Secteur Agriculture et Environnement	19
2.3. Problématiques Emploi et Réduction de la pauvreté	19
2.4. Genre et Promotion des femmes.....	20
III. JUSTIFICATION DU PROGRAMME	21
3.1. Ancrage et Acquis des projets PTFM.....	21
3.2. Etat de mise en œuvre des plateformes multifonctionnelles des précédentes phases.....	22
IV. DESCRIPTION DU PROGRAMME	36
4.1. Vision générale et Objectifs	36
4.1.1. Vision générale.....	36
4.1.2. Objectif de développement	36
4.1.3. Objectifs stratégiques	37
4.2. Composantes et Résultats attendus	37
4.3 – Durée et Programme d’activités	43
4.4. Bénéficiaires et impacts attendus du Programme.....	49
4.4.1. Cibles et Bénéficiaires directs du Programme	49
4.4.2. Acteurs et Bénéficiaires institutionnels du Programme	50
4.4.3. Impacts attendus du Programme	52
4.5. Cadre logique et Budget/Gestion axée sur les Résultats.....	54
V. COÛT ET STRUCTURE DU COÛT DU PROGRAMME.....	65
5.1 – Coût total et Structuration	65
5.2. Structuration Contributions du Gouvernement et des Bénéficiaires directs	65
5.3. Structuration Financement à rechercher (domaines couverts).....	66

5.4 – Structuration des coûts directs par composantes et résultats attendus	66
VI – STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME	68
6.1. Montage institutionnel et Mécanismes de coordination et de gestion	68
6.1.1. Montage institutionnel	68
6.1.2. Mécanismes de coordination et de gestion du Programme.....	71
6.2. Acteurs et Parties prenantes à la mise en œuvre	72
6.2.1. Ministère de l’Economie et des Finances	73
6.2.2. Ministère en charge de l’Emploi et de la formation professionnelle	73
6.2.3. Ministères en charge de l’Energie, de l’Eau et de l’Environnement.....	73
6.2.4. Ministère en charge de l’Agriculture	74
6.2.5. Ministère de Promotion de la Femme, de l’Enfant et de la Famille (MPFEF).....	74
6.2.6. Partenaires Techniques et Financiers du Mali	74
6.3. Suivi évaluation	75
VII. STRATEGIE DE MOBILISATION DE PARTENARIATS ET DE FINANCEMENT POUR LE PROGRAMME	76
7.1. Classification des sous projets du Programme	77
7.2. Ciblage des sources potentielles de financement existantes	77
7.3. Formulation, soumission et suivi des requêtes de financement des projets PTFM sectoriels du Programme par les différents acteurs/porteurs de projets PTFM	78
VIII. CONDITIONS CRITIQUES	79
ANNEXES	81
Annexe 1 : Contributions du Gouvernement et apports des bénéficiaires directs	83
Annexe 2 : Structuration Financement à rechercher (domaines couverts) :.....	85
Annexe 2.2 : Financement du Programme des Nations Unis pour le Développement : Coûts indirects	97

Sigles et Abréviations

AF	Association de Femmes
AG	Assemblée Générale
AMADER	Agence Malienne pour le Développement de l'énergie domestique et de l'Electrification Rurale
AMPJ	Association Malienne pour la Promotion des Jeunes
ANICT	Agence Nationale d'Investissements des Collectivités Territoriales
APIDC	Association pour la Promotion des Initiatives de Développement Communautaire
BAD	Banque Africaine de Développement
CAC	Cellule Appui-Conseils
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CNESOLER	Centre National de l'Energie Solaire et des Energies Renouvelables
CFG	Comité Féminin de Gestion
CMDT	Compagnie Malienne de Développement des Textiles
CN	Coordination Nationale
CNPP	Comité national de pilotage du programme
COS	Comité d'orientation stratégique
CR	Cellule Régionale
CSLP	Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
CREDD	Cadre strategique pour la Relance Economique et le Developpement Durable
DDC	Direction du Développement et de la Coopération
DHD	Développement Humain Durable
DN	Direction Nationale
DNI	Direction Nationale des Industries
FAFPA	Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et l'Apprentissage
GIE	Groupement d'Intérêt Economique
Kg	Kilogramme
Kep	Kilo équivalent pétrole

Ktep	Kilo tonne équivalent pétrole
KW	Kilo watt
KWh	Kilo Wattheure
MICA	Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat
MPFEF	Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille
ONG	Organisation Non-Gouvernementale
PAPF	Projet d'appui à la promotion de la Femme
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PSTE	Pays Pauvres Très Endettés
PRP	Projet de Réduction de la Pauvreté
PREP	Programme Régional Energie - Pauvreté
PTF	Partenaire Technique et Financier
PTFM	Plate-forme multifonctionnelle
SEGAL	Secrétaire Général
SNTCG	Structure nationale transitoire de coordination et de gestion
UFAE	Unité de Formation et d'Appui aux Entreprises
USD	Dollars américains
ODD	Objectifs pour le Développement Durable
SE4ALL	Energie durable pour tous

**PROGRAMME NATIONAL PLATEFORME MULTIFONCTIONNELLE POUR
LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE L'ATTENUATION ET L'ADAPTION
AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES AVEC UNE PARTICIPATION
EFFECTIVE DES FEMMES**

RESUME DU PROGRAMME



Durée : 5 ans (2017 – 2021)

Couverture géographique : Territoire National

Coût de réalisation: 55 497 925 000 FCFA

- Contribution du gouvernement : 8 558 525 000 FCFA
- Contribution des bénéficiaires : 2 500 000 000 FCFA
- Financements et Partenariats à rechercher : 44 439 400 000 FCFA

Résumé exécutif

Après une phase pilote du projet Plates-formes multifonctionnelles (de 1995 à 1998), une phase de vulgarisation (de 1999 à 2004), une phase transitoire (2005-2007) et une autre de dissémination (de 2008 à 2013), le Mali, fort du succès enregistré dans la mise au point et la diffusion de plus de mille plates-formes multifonctionnelles (PTFM), ambitionne de réussir un réel changement d'échelle, à partir de 2015.

Ce « Programme national plates-formes multifonctionnelles (PTFM) » dit de maturation est l'aboutissement d'un processus cohérent d'expérimentation et de diffusion de modules d'équipements multidimensionnels (Plates-formes multifonctionnelles) au Mali pour l'allègement des travaux des femmes notamment, l'amélioration des conditions de vie des populations rurales en général et des femmes en particulier et la réduction de la pauvreté, à travers l'accès à la force motrice et subséquemment à l'électricité et à l'eau potable.

Il est mis sous la tutelle institutionnelle du « Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille (MPFEF) », qui travaillera en étroite collaboration avec toutes les institutions nationales (Ministères et autres) concernées par l'action, selon un dispositif de gestion élaboré à cet effet.

Au Mali, il est connu des scientifiques que nous devons dorénavant faire face à un problème d'envergure mondiale : le règlement du climat. Cette problématique fait aujourd'hui partie des questions de dimension planétaire pour lesquelles nous sommes tous concernés. C'est la raison pour laquelle le programme a jugé utile et nécessaire le renforcement de la mise en œuvre d'actions d'adaptation, d'atténuation aux changements climatiques et de la lutte contre la pauvreté à travers la participation effective des femmes communautaires. Comme indiqué, ce programme se veut être une réalisation à la création de conditions physiques, biologiques et socioéconomiques favorables au développement durable. Cela sous-entend d'une part, une contribution à la restauration et au maintien de la stabilité de l'écosystème, et d'autre part à la lutte contre la pauvreté à travers la valorisation de nos produits existants. La vision générale qui sous-tend ce Programme est de poursuivre l'amélioration des conditions de vie des femmes des enfants de la famille et des populations ainsi que la consolidation de la paix et de la sécurité au Mali, à travers :

- la montée en puissance de la mise en place des Plates-formes multifonctionnelles et la pérennisation du processus d'implantation et d'exploitation de cet outil de développement local,
- la promotion féminine et la création d'emplois pour les couches défavorisées.
- la création de revenus adaptés au genre féminin et au contexte rural dans un environnement protégé, grâce à une substitution partielle ou totale des bioénergies (huile végétale ou biogaz, etc...) aux carburants pétroliers utilisés jusque là pour faire tourner les PTFM et dont l'écobilan négatif.

Le Programme est structuré autour de cinq (5) composantes distinctes, mais organiquement liées :

1. Consolidation des acquis des phases antérieures ;
2. Capitalisation et vulgarisation des acquis des phases antérieures ;
3. Changement d'échelle, extension et élargissement des zones d'implantation de PTFM au Mali ;
4. Viabilisation et pérennisation du concept et de l'action PTFM ;
5. Promotion du concept PTFM et Mobilisation de partenariats techniques et financiers aux niveaux national et international.

Sa pertinence et son importance économique découlent des besoins croissants en services

énergétiques modernes dans les zones rurales et périurbaines du Mali notamment en forces motrices et électricité, qui recèlent d'importants potentiels économiques encore largement sous exploités. Ce programme répond également aux objectifs de l'initiative mondiale « Energie Durable pour Tous (SE4ALL) » qui met l'accent sur la promotion de l'emploi des énergies renouvelables et l'accès aux services énergétiques modernes et respectueux de l'environnement

Les objectifs et l'approche de ce Programme sont conformes à la nouvelle approche stratégique de relèvement économique, de consolidation de la paix et d'accompagnement des populations en général et des populations affectées par la crise en particulier. Ce Programme fournit, entre autres, une réponse efficace et durable à la résolution de certaines demandes post crise, pour le relèvement, la résilience et les solutions durables comme facteurs de lutte contre la pauvreté, les disparités et asymétries de développement local et régional.

Il se situe en droite ligne de la Déclaration de Politique Générale du Premier Ministre du 29/avril/2014, notamment à son Axe VII (Développement social) où il est fait référence à la Politique Nationale Genre du Mali adoptée le 24/11/2010 et à l'objectif d'accroissement de la contribution des femmes et des jeunes au développement économique et social à travers « le soutien à ce Programme destiné à mettre en place dans 5 000 villages du Mali, une plate-forme multifonctionnelle au bénéfice des femmes (5000 PTFM) ».

Ce Programme d'une durée d'exécution de 5 ans (2017-2021) sera en synergie avec l'ensemble des actions en cours pour la promotion féminine, la maîtrise de l'énergie, la création d'emplois, la réduction de la pauvreté et l'atteinte des ODD au Mali. Il profitera directement à 5 000 localités en moyenne 1 500 habitants chacune, soit une population bénéficiaire de l'ordre de 7,5 millions de personnes, constituées de femmes à plus de 50 % soit 3,75 millions de femmes.

La capitalisation des acquis et le changement d'échelle à travers l'installation de 5000 nouvelles PTFM en 5 ans, constituent les défis les plus importants à relever par ce Programme multidimensionnel. A cela s'ajoute un nouveau défi, celui de contribuer à la réalisation des réponses efficaces et durables en vue de la résolution de certaines demandes post crise, du relèvement et de la résilience à travers l'outil PTFM comme facteur de lutte contre la pauvreté, les disparités et asymétries de développement local et régional, dans un environnement protégé contre la pollution par des gaz à effets de serre produits par suite de l'emploi des carburants fossiles (essence et gaz oil)

Ce Programme est en droite ligne des priorités et objectifs de la coopération entre le Mali et ses partenaires au développement (PTF) déclinés dans divers documents consensuels de référence tels le Cadre Conjoint des Nations-Unies d'appui à la transition au Mali (CCAT), le Projet de Reconstruction et de Relance Economique (PRRE) financé par la Banque Mondiale, le Plan d'Actions Prioritaire des Nations Unies pour le Nord-Mali, le Nouveau Programme Pays du PNUD pour le Mali (CPD 2015-2019), divers axes du Programme de coopération Mali-Union Européenne, etc.

Les impacts attendus du programme sont l'amélioration de la situation socioéconomique des groupes les plus vulnérables (femmes et jeunes) des zones rurales et périurbaines, l'atténuation et l'adaptation au changement climatique, le développement local et l'atteinte des ODD, et les objectifs de l'Initiative mondiale « Energie durable pour tous (SE4ALL) »

Le projet à travers la promotion des filières bioénergies comme carburants pour alimenter les PTFM (biodiesel ou autres biocarburants), permettra non seulement une amélioration du mix énergétique du Mali en faveur des énergies renouvelables, propres et durables, mais contribuera également à l'atteinte des objectifs du Mali en matière d'atténuation et d'adaptation au changement climatique.

Le coût total du Programme est évalué à 55 497 925 000 CFA répartis comme suit, selon les contributions et contribuables attendus.

Structuration du coût total selon les contributions attendues	Apports en FCFA	Apports en %
Contribution du Gouvernement du Mali	8 558 525 000	15,42%
Apports des Bénéficiaires directs	2 500 000 000	4,50%
Financement à rechercher	44 439 400 000	80,07%
Total	55 497 925 000	100,00%

Le financement à rechercher reste important en volume (80 % du coût total de l'opération) et constitue la quasi-totalité des coûts directs des opérations (investissements) de mise en œuvre du programme.

Le financement à rechercher, 44 439 400 000 FCFA, est réparti comme suit entre les cinq (5) composantes constitutives du Programme national PTFM.

Composantes	Coût (en FCFA)	%
Composante 1 : Consolidation des acquis des phases antérieures	2 265 000 000	5,10 %
Composante 2 : Capitalisation et vulgarisation des acquis des phases antérieures	1 655 000 000	3,72 %
Composante 3 : Changement d'échelle, extension et élargissement des zones d'implantation de PTFM au Mali	39 025 000 000	87,82 %
Composante 4 : Viabilisation et pérennisation du concept et de l'action PTFM	1 479 400 000	3,33 %
Composante 5 : Promotion du concept PTFM et Mobilisation de partenariats techniques et financiers aux niveaux national et international	15 000 000	0,03 %
Total	44 439 400 000	100 %

L'apport du Gouvernement constitue l'essentiel des coûts indirects dont les charges de structure pour la mise en œuvre du Programme.

L'apport des bénéficiaires directs est essentiellement constitué de leur contribution en nature pour la construction de maisonnettes devant abriter le module plateforme multifonctionnelle et des quoteparts définis selon les modules de PTFM sollicités.

Le Programme est mis sous la tutelle institutionnelle du « Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille (MPFEF) ». Mais, le rôle de maître d'ouvrage de la mise en œuvre du Programme sera assuré par un « Comité d'Orientation et de Suivi (COS) », présidé par la Primature ; et composé des Ministères en charge de l'Economie et des Finances, de la Coopération internationale, de la Femme.

Dans un premier temps une structure nationale de coordination sera mise en place pour au plus la première année du programme. Les missions, le paquet d'activités et la durée seront définis de commun accord avec le partenaire stratégique. Au terme de la période du programme une étude de faisabilité sera menée pour envisager la forme institutionnelle à donner au programme dans le cadre de la pérennisation de l'entreprise plateforme multifonctionnelle. Conformément à la feuille de route ci-jointe le Ministère proposera une architecture institutionnelle qu'il aurait négocié avec les partenaires techniques et financiers, notamment le partenaire stratégique. Un manuel de

procédures sera mis en place pour déterminer toutes les formes de gestions des ressources financières.

La structure nationale sera institutionnellement rattachée au MPFEF, en sa qualité de « Porteur du Programme » et « Président du CNPP. A ce titre le Secrétariat Général du MPFEF aura la responsabilité globale de la supervision de la Structure nationale/PTFM. Les appellations et les contextes seront définis de commun accord avec le partenaire stratégique

La Structure nationale de coordination sera une entité visible, dirigée par un coordinateur appuyé par une équipe adéquate de ressources humaines (toutes recrutées à cet effet) et des moyens logistiques et financiers nécessaires pour assurer une meilleure consolidation et capitalisation des acquis des phases antérieures de développement des PTFM au Mali. Le siège de cette structure sera basé à Bamako. ***Une feuille de route provisoire sera élaborée pour la continuation du projet et le démarrage effectif des activités du nouveau programme/projet.***

L'activité plate forme multifonctionnelle intègre le paquet d'activités de toutes les structures du MPFEF qui en ont la compétence et la mission. A cet effet, la Direction Nationale de la Promotion de la Femme (DNPF), les Directions régionales (DRPFEF) et les services locaux (SLPFEF) seront chargés chacun dans sa circonscription de suivre et superviser les activités et rendront compte à la coordination nationale du programme/projet.

Le Gouvernement assurera le financement du programme (à travers son budget d'investissement et ses ressources au titre de la lutte contre la pauvreté) en partage des coûts avec les bailleurs et partenaires au développement, conformément aux accords établis. Le PNUD à travers son Programme Régional Energie Pauvreté (PREP) accompagnera le processus de mobilisation de partenariats techniques et financiers.

La mise en œuvre de la composante 3 du Programme sur le terrain, aux niveaux national, régional, communal et local, se fera à travers les services nationaux et déconcentrés du MPFEF et les projets sectoriels PTFM respectifs des « Partenaires d'exécution » comme :

- Projet ou sous-programme PTFM/Consolidation et Capitalisation des acquis avec le MPFEF,
- Projet ou sous-programme PTFM/Promotion Genre, avec le MPFEF
- Projet ou sous-programme PTFM/Promotion de l'Emploi, avec le Ministère en charge de l'emploi ;
- Projet ou sous-programme PTFM/Mécanisation agricole post récoltes, avec l'Office du Niger et le Ministère en charge de l'Agriculture ;
- Projet ou sous-programme PTFM/Maîtrise de l'Energie et de l'eau, avec l'AMADER, l'ANADEB et les Ministères en charge de l'Energie et de l'Hydraulique ; et
- Projet ou sous-programme PTFM/Recherches-développement durable, avec les Ministères en charge de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Energie.

La coordination de l'ensemble de ces sous-programmes sera réalisée à travers les activités de la SNTCGP/PTFM (puis de l'Agence PTFM), du CNPP et du COS.

Une action d'une telle importance demande beaucoup de « portance » et de « poussée » au quadruple plan, humain, institutionnel, organisationnel et financier ; toutes choses nécessitant un réel engagement politique.

D'autre part, le coût global du Programme (environ 55 Milliards de FCFA) nécessite un effort de mobilisation de financement de l'ordre de 11 Milliards de FCFA par an, sur cinq ans.

Ainsi, la mise en œuvre du Programme nécessite par-dessus tout, un réel soutien politique de premier rang et une réelle organisation de l'action en termes de répartition des rôles et des responsabilités entre plusieurs acteurs institutionnels.

Aucun département ministériel d'Etat, ne pourrait assurer seul l'atteinte des objectifs et résultats du Programme. La répartition des rôles et responsabilités devrait être claire et acceptée par toutes les parties prenantes dès la validation technique et politique du Programme.

L'axe stratégique central de la mise en œuvre du Programme repose sur sa composante 2, à savoir : Capitalisation et vulgarisation des acquis méthodologiques, pédagogiques et technologiques des phases antérieures en vue d'assurer un réel transfert de compétences permettant la maîtrise d'ouvrage totale des processus d'initiation et de gestion de projets sectoriels PTFM par divers acteurs/ porteurs potentiels de projets PTFM au Mali.

Ce Programme nécessite aussi un réel soutien politique qui se traduirait par la mise en place et le fonctionnement effectif des cadres de concertation et de prise de décision (le Comité d'Orientation Stratégique (COS) et le Comité National de Pilotage du Programme (CNPP) et la prise en compte de l'action dans les différents guichets de financement public existant.

Le MPFEF et sa structure d'exécution - (SNCGP/PTFM) sont appelés à jouer des rôles essentiels pour la réussite de l'action (maîtrise d'ouvrage des activités et produits attendus des composantes 1 et 2 du Programme). Son apport (en tant que tuteur institutionnel et porteur du programme) sera notamment évalué à travers les résultats relatifs à la mise à niveau et au renforcement des capacités des autres acteurs/porteurs potentiels de projets PTFM.

La pertinence de l'ancrage institutionnel de ce Programme multisectoriel et interministériel au MPFEF serait évaluée au bout de la troisième année de mise en œuvre lors de l'évaluation à mi-parcours de l'action en vue d'éventuels réajustements ou redéploiements institutionnels pour la poursuite de la mise en œuvre de l'action.

Période du programme:	2017-2021	Partenaires	Montant des Cofinancements attendus USD
Atlas Award ID:			
Project ID:		Gouvernement	14 384 076
Date de démarrage:	Janvier 2017	Bénéficiaires	4 201 681
Date de fin:	Décembre 2021	Financements et partenariats recherchés (y compris PNUD)	746 880 673
Dispositifs de Gestion	NIM		
Date du CLEP:	29 Juillet 2016		

Monsieur le Ministre des Maliens de l'Extérieur, Ministre des Affaires Etrangères de la Coopération Internationale et de l'Intégration Africaine par intérim : Dr. Abdramane SYLLA

Date/Mois/Année

02 AOUT 2016

S.E. DR SYLLA
ABDRAMANE

Le Ministre de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille: Madame Sangaré Oumou BA

Date/Mois/Année 02 AOUT 2016

02 .08. 2016

Le Directeur Pays du PNUD: Boubou Dramane CAMARA

Date/Mois/Année



I. CADRE NATIONAL

1.1. Contexte général

Le Mali, 1 241 238 Km² de superficie territoriale pour environ 14,5 millions d'habitants en 2012, est encore essentiellement constitué de population rurale, avec cependant un taux d'urbanisation de plus en plus élevé, plus de 30% à partir de 2002, contre 24 % en 1995 et seulement 5% en 1960.

L'enclavement géographique (pays continental), les fluctuations des termes de l'échange et les aléas climatiques (série de sécheresses endémiques) et les récents problèmes sécuritaires et conflictuels armés dans les régions du Nord constituent les principaux obstacles au développement économique du pays. La croissance du Produit intérieur Brut (PIB), en nette amélioration, est passée de 1%/ an en moyenne entre 1991 et 1993, à respectivement 4,5%/an sur la période 1994/1996 ; 5,7% entre 1997 et 2002 ; 6,1% en 2003 et entre 4 et 5 % en moyenne depuis 2004.

Sur la base des progrès accomplis dans la mise en œuvre de ses politiques macroéconomiques et structurelles, le Mali est devenu le septième (7^{ème}) pays à atteindre en février/mars 2003 son point d'achèvement dans le cadre de l'initiative mondiale visant le renforcement des « Pays pauvres très endettés (PPTÉ) ».

Toutefois, beaucoup reste à faire car la pauvreté des conditions de vie ou pauvreté de masse qui se traduit par une situation de manque dans divers domaines (alimentation, éducation, santé et logement) touche encore près de 64 % de la population totale dont 22% vivant dans l'extrême pauvreté.

La mise en œuvre du premier Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP, 2002-2006) avait permis de réduire très sensiblement le niveau de pauvreté de 68,3% en 2001 (base revenu) à

59,2 % en 2005 ; mais l'objectif d'une réduction de la pauvreté d'un quart pendant la période 2001-2006 n'a pu être atteint. Et l'analyse des performances révèle un décalage significatif entre les milieux rural (73,04% de pauvres) et urbain (20,12% de pauvres).

Le défi actuel du Mali, sur lequel se focalise toute l'action gouvernementale, est la poursuite de l'amélioration des conditions de vie des populations ainsi que la consolidation de la paix et de la sécurité sur toute l'étendue du pays.

Dans la première stratégie (CSLP, 2002-2006), la priorité avait été mise sur les allocations de ressources budgétaires aux secteurs sociaux en général. Mais selon plusieurs analystes, le faible niveau de réduction de la pauvreté qui en a découlé s'expliquerait notamment par l'insuffisance du taux de croissance de l'économie, l'inégalité dans la répartition des fruits de la croissance et le faible accès des populations aux services de base (éducation, santé, eau potable, etc.).

Dans la deuxième stratégie (CREDD, 2007-2011) par contre, tout en préservant ces secteurs, l'accent est mis sur l'exécution des réformes structurelles et sur le Budget Spécial d'Investissement pour soutenir les secteurs porteurs de croissance économique (Productions rurales, Mines et Infrastructures, notamment).

Cette deuxième génération du CSLP dénommée « Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CREDD) » vise deux objectifs majeurs :

- 1) Promouvoir une croissance forte d'environ 7%/an,
- 2) Améliorer le fonctionnement des administrations publiques (bonne gouvernance).

Pour atteindre de tels objectifs, l'ancrage du développement traduit les orientations nationales en matière de décentralisation de l'action publique vers le niveau local pour mieux soutenir la croissance économique et réduire durablement la pauvreté.

De plus en plus, la création de pôles de développement attractifs en vue d'atténuer l'exode rural est assurée à travers la mise en cohérence des stratégies nationales de type macroéconomique avec les priorités locales de type méso économique et l'amélioration des conditions de production dans les zones rurales.

C'est dans ce contexte général que s'inscrit le Programme national « Plates-formes multifonctionnelles » en continuité des actions en cours depuis 1995.

Ce programme s'inscrit dans la nouvelle approche stratégique de relèvement économique, de consolidation de la paix et d'accompagnement des populations en général et des populations affectées par la crise en particulier. Il fournit, entre autres, une réponse efficace et durable à la résolution de certaines demandes post crise, pour le relèvement, la résilience et les solutions durables comme facteurs de lutte contre la pauvreté, les disparités et asymétries de développement local et régional.

1.2. Problématiques et enjeux

Les contraintes au développement, les défis critiques à relever et les attentes des populations ont été passés en revue dans plusieurs documents de référence tels que :

- le Cadre stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD) 2012-2017 approuvé par le gouvernement en décembre 2011 ;
- le Programme d'actions du Gouvernement (PAG 2013-2018) ;
- le Programme Décennal de Développement du Nord-Mali (PPRN, 2007-2016) adopté par le Forum de Kidal du 23-26 mars 2007 ;
- le Plan pour la Relance Durable du Mali (PRED) élaboré par le Gouvernement de transition et présenté à la Conférence Internationale des donateurs à Bruxelles,

15/05/2013 et la Déclaration de politique du Gouvernement du Premier Ministre du 29/04/2014.

Parmi les problématiques ou contraintes majeures auxquelles le Mali fera face dans les cinq prochaines années, quatre sont particulièrement importantes de par leurs liens avec le programme Plates-formes multifonctionnelles :

- L'insuffisante prise en compte du genre dans les politiques et programmes ;
- La faible insertion professionnelle des jeunes, constituant ainsi une vraie menace pour la paix sociale (la majorité des 300 000 jeunes qui arrivent sur le marché du travail par an n'ont pas suffisamment de qualification professionnelle leur permettant d'accéder à un emploi qualifié ;
- L'insuffisance des infrastructures de soutien à la croissance, dont en particulier, les sources d'électricité propre, durable et accessible pour tous, et
- La relance des activités génératrices de revenus pour les femmes et les jeunes des zones affectées par la crise sécuritaire et humanitaire de ces trois dernières années.

Ces contraintes induisent autant de défis critiques à relever :

- 1) le défi du renforcement de l'équité du genre ;
- 2) le défi de la formation et de la promotion de l'insertion professionnelle, notamment pour les jeunes ;
- 3) le défi de la réduction de la pauvreté dans toutes ses dimensions, en milieu rural comme urbain, y compris la création d'emplois et de revenus au profit des pauvres ;
- 4) le défi de la résolution de certaines demandes post crise, pour le relèvement, la résilience et les solutions durables comme facteurs de lutte contre la pauvreté et les disparités et asymétries de développement local et régional.
5. le défi de fournir de l'énergie de proximité pour soutenir l'entreprenariat rural (comme les bioénergies)

L'ambition affichée du Mali est de relever ces défis dans les meilleurs délais possibles. Les enjeux sont de taille : la sauvegarde de la paix et de la stabilité sociales par une résorption significative du chômage et du sous-emploi jeunes, une contribution plus accrue et mieux comptabilisée de la femme à la croissance économique et à la réduction durable de la pauvreté notamment en milieu rural, une substitution progressive de la bioénergie de l'énergie solaire à l'énergie fossile pour réduire la facture pétrolière et contribuer à sauvegarder l'environnement.

1.3. Objectifs de développement et cadrage politique

Le Cadre stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD 2012-2017) constitue la référence du Mali en matière de formulation et de mise en œuvre des politiques économiques et sociales. A ce cadre global s'ajoutent des cadres tout aussi importants en rapport avec la résolution du conflit au nord du pays (PAG 2013-2018, PPPRN, 2007-2016, PRED et la Déclaration de politique du Gouvernement du Premier Ministre du 29/04/2014.

Ces cadres constituent l'ensemble des politiques et stratégies sectorielles sur la base desquelles sont identifiés les besoins financiers ainsi que les moyens de les couvrir. Le CREDD, qui prend en compte les Objectifs pour le Développement Durable (ODD), est le fruit d'une large concertation entre l'administration, les élus régionaux et locaux, la société civile, le secteur privé et les partenaires techniques et financiers du Mali.

L'objectif global retenu dans le CREDD 2012-2017 est : accélérer la mise en œuvre des stratégies pour l'atteinte au Mali, des Objectifs pour le Développement Durable (ODD) à travers un

développement inclusif basé sur la réduction de la pauvreté et des inégalités. Parmi les trois (3) objectifs stratégiques, celui visant l'amélioration du bien-être social des populations concerne directement le programme Plates-formes.

II. STRATEGIES ET POLITIQUES NATIONALES ET SECTORIELLES

2.1. Stratégies et Politiques nationales

Pour le développement du Mali, le cadre général de référence est défini à travers les politiques et programmes suivants :

- Programme d'Actions du Gouvernement (PAG, 2013-2018) ;
- Déclaration de politique du Gouvernement du Premier Ministre du 29/04/2014 ;
- Plan pour la Relance Durable du Mali (PRED) ;
- Politique de décentralisation ;
- Cadre strategique pour la Relance Economique et le Developpement Durable (CREDD) ;
- Politique nationale de protection de l'environnement;
- Programme de réformes économiques ;
- Lettre de politique sectorielle de l'électricité et de l'eau potable du 10 novembre 1999, actualisée.

La Lettre de Cadrage souligne l'importance accordée à la « valorisation du secteur rural » qui doit être le « moteur de l'économie du Mali en participant au décollage de l'agro-industrie ». La mise en valeur du monde rural est également ciblée à travers le renforcement des infrastructures dont « l'élargissement du parc énergétique, sa diversification et son extension».

Le Programme de réformes économiques est basé sur

Le désengagement de l'Etat des activités productrices et la privatisation des entreprises publiques ;
L'amélioration de l'environnement pour les affaires ;

la modernisation des procédures administratives du secteur public ;

la mise en place de nouveaux cadres législatifs et réglementaires pour la création des conditions favorables à la participation du secteur privé.

- La Politique de décentralisation, en cours depuis 1992, donne aux collectivités territoriales (régions, district de Bamako, cercles, communes urbaines et communes rurales) la mission de concevoir, de programmer et de mettre en œuvre les actions de développement économique, social et culturel d'intérêt régional et local. Les grands principes de cette politique sont :
- Personnalité morale et Autonomie financière accordées aux collectivités territoriales ;
- Administration des collectivités par des instances souveraines comme les Assemblées locales et les Conseils des élus ;
- Compétence des collectivités élargie en matière de gestion des ressources naturelles (notamment forestières) et transfert de compétences en cours dans divers domaines (santé de base, éducation de base, eau, environnement, etc.).

Le Cadre strategique pour la Relance Economique et le Developpement Durable (CREDD, suite CSLP) est défini sur les bases suivantes :

- Plan décennal de développement socio sanitaire ;
- Plan décennal pour le secteur de l'éducation ;
- Programme d'investissement en matière de population ;
- Plan d'action pour la promotion des femmes ;
- Plan d'action environnemental.

La Politique nationale de protection de l'environnement repose sur deux principes de base suivants :

- équité et égalité, qui rendent obligatoire le devoir pour tous ceux qui entreprennent des activités ayant un impact sur l'environnement d'appliquer et/ou de se soumettre aux règles et lois environnementales du pays ;
- implication / responsabilisation et participation de tous les acteurs dans les actions de conservation et de gestion durable des ressources naturelles et de l'environnement.

La Déclaration de politique générale du Gouvernement du Premier Ministre du 29/avril/2014, notamment à son Axe VII (Développement social) où il est fait référence à la Politique nationale Genre du Mali adoptée le 24/11/2010 et à l'objectif d'accroissement de la contribution des femmes au développement économique et social à travers le soutien aux programmes destinés à mettre en place dans chaque village du Mali une Plate-forme multifonctionnelle au bénéfice des femmes (5000 plates-formes)

Ces différentes politiques et stratégies sont mises en œuvre dans un contexte national caractérisé par une profonde réflexion sur le rôle de l'Etat en vue d'offrir aux collectivités territoriales décentralisées l'opportunité de prendre elles-mêmes en charge leurs affaires et de les résoudre en fonction des spécificités locales.

2.2. Revues des Stratégies et Politiques sectorielles

2.2.1. Secteur Energie

Le bilan énergétique du Mali indique une consommation finale nationale de l'ordre de 2 860 Ktep¹ (soit environ 260 kep²/habt), répartis entre la biomasse énergie (pour 81,55 % du bilan énergétique, soit environ 2 332 Ktep ou l'équivalent 6,6 millions de tonnes de bois énergie), les hydrocarbures (pour 17,3 % du bilan énergétique, soit environ 495 Ktep) et l'électricité (pour seulement 1,15 %, soit environ 33 Ktep ou 2,8 millions de kWh).

Ce bilan traduit non seulement un faible niveau de consommation d'énergie (toutes catégories confondues), mais aussi un faible accès des populations aux services énergétiques modernes : 260 kep de consommation moyenne d'énergie par tête d'habitant au Mali, contre 600 kep en moyenne pour l'Afrique et 1700 kep en moyenne à l'échelle mondiale.

La biomasse représente encore près de 90% dans la satisfaction des besoins énergétiques domestiques, les autres produits énergétiques conventionnels ne jouent qu'un rôle marginal. Le bois énergie demeure le combustible le plus utilisé par les ménages maliens (consommation annuelle d'environ 6,6 millions de tonnes de bois).

La consommation d'énergie électrique par habitant est d'environ 80 KWh au Mali contre 500 KWh en moyenne pour Afrique et 116 KWh en moyenne dans les pays de la CEDEAO. Le faible accès à l'électricité (environ 13% des populations au niveau national en 2003) est aussi caractérisé par une forte disparité entre zones rurale et urbaine.

Mais, avec plus de 500 installations de pompage solaire photovoltaïque, plus de 4.000 installations pour l'éclairage individuel par les systèmes solaires PV, des centaines d'installations pour le chauffage de l'eau domestique et autant d'installations pour le séchage des aliments, le Mali bénéficie d'une expérience suffisante pour apprécier les avantages et les limites de la diffusion des équipements utilisateurs d'énergies nouvelles et renouvelables (ENR). L'utilisation de l'énergie solaire et d'autres formes d'énergies renouvelables (biogaz, huile végétale, éthanol, etc...), est une option forte et irréversible de la politique énergétique du Mali du fait de son adéquation par rapport au contexte rural notamment.

¹ Kilo tonnes équivalent pétrole

² Kilo équivalent pétrole

Par ailleurs, les différents projets ont montré que le potentiel éolien disponible est exploitable avec profit sur la majeure partie du territoire malien. La technologie est bien adaptée à l'environnement villageois, pratiquement toutes les éoliennes installées dans le cadre des projets ont pris des mesures d'accompagnement dans les villages pour une gestion locale par les usagers. De plus en plus, le biodigesteur est en train de s'imposer dans le mixe énergétique national et cela peut être mis à profit par le programme.

Deux documents servent de référence dans le domaine de l'énergie : la Politique énergétique nationale du Mali et la Stratégie nationale de développement et de promotion des énergies nouvelles et renouvelables.

La mise en commun de ces différents axes de la politique énergétique contribuerait non seulement au développement du secteur de l'énergie dans son ensemble, mais aussi à l'accès des pauvres aux services énergétiques qui découlent de l'électrification et de la disponibilité des combustibles modernes.

Le Mali projette de faire passer le taux d'électrification rurale de 17% en 2012 à 27% en 2017. Pour ce faire, le gouvernement entend, entre autres :

- mettre en œuvre le Plan Directeur d'investissements optimaux du sous-secteur de l'électricité et le plan directeur d'électrification rurale ;
- mettre en œuvre les stratégies ENR et biocarburants.

Le CREDD 2012-2017 prévoit la prise en compte du genre, dans le domaine de l'énergie, à travers deux axes essentiels :

- 1) l'installation des Plateformes multifonctionnelles et des projets à candidature spontanée d'électrification rurale pour l'allègement des tâches quotidiennes de la femme,
- 2) la production de biocarburant au niveau local pour créer des activités génératrices de revenus pour les femmes.

Aux niveaux sous régional, régional et mondial, le Mali participe à plusieurs cadres coopération sur l'énergie : la Coopération avec la Côte d'Ivoire pour les échanges transfrontaliers d'électricité, la Politique Énergétique Commune de l'UEMOA (PEC), le Système d'échanges d'énergie électrique ouest africain (EEEOA) de la CEDEAO, le Livre Blanc régional CEDEAO/UEMOA pour l'accès des populations rurales et périurbaines aux services énergétiques modernes pour l'atteinte des ODD, etc. Le Mali a aussi adhéré à l'Initiative Mondiale pour « Énergie durable pour tous à l'horizon 2030 (SE4ALL) qui poursuit trois objectifs à terme : i) - Permettre l'accès universel aux services énergétiques modernes (électricité, force motrice et combustibles modernes de cuisson), ii) - Doubler le taux global de l'efficacité énergétique ; et iii) - Doubler la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique et atteindre au moins 30 %.

2.2.2. Secteur Hydraulique

En matière d'hydraulique, le gouvernement a adopté en 2004 un Plan national d'accès à l'eau potable (PNAEP) pour la période 2004-2015, élargi en 2005 à l'accès à l'assainissement et décliné en Programme Sectoriel Eau et Assainissement (PROSEA).

De tous les ODD, celui qui a le maximum de chance d'être atteint en 2015 est justement l'accès universel à l'eau potable. En termes de stratégie, le gouvernement entend améliorer l'accès à l'eau potable de façon équitable et durable. Il est attendu qu'en fin 2015, 80,4 % de la population aurait un accès durable à une source d'eau potable (75,9 % pour le milieu rural).

Cependant, le secteur connaît des contraintes parmi lesquelles :

- la lenteur dans la mise en œuvre de projets et programmes nationaux d'eau

et d'assainissement ;

- une faible capacité de mobilisation des ressources financières locales par les communautés ;
- des insuffisances dans l'organisation et le fonctionnement des structures de gestion (cas du village de Fatoma non loin de Sévaré) ;
- une faible professionnalisation du secteur privé dans la gestion des systèmes d'adduction d'eau potable.

Les principales actions inscrites dans le CREDD sont :

- le plan décennal de développement socio sanitaire ;
- la réalisation de nouvelles infrastructures d'approvisionnement en eau potable ;
- la réhabilitation des anciennes infrastructures ;
- la mise en place d'un environnement législatif, réglementaire et financier favorable à la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) ;
- des investissements dans les infrastructures pour équilibrer les approvisionnements et les prélèvements en vue d'amoindrir les dépenses de santé.

2.2.3. Secteurs Santé et Education

Le Mali a adopté sa politique sectorielle de santé et de population (PSSP) en décembre 1990, fondée sur une approche globale articulant les soins de santé primaires et l'initiative de Bamako. Cette politique a été traduite en stratégies et résultats à atteindre dans le Plan décennal de développement sanitaire et social (PDDSS) 1998-2007, décliné lui-même en phases quinquennales opérationnelles dénommées « Programme de développement sanitaire et social (PRODESS) ».

En attendant l'évaluation du PRODESS II s'achevant en fin 2011 et l'élaboration du prochain PDDSS, le CREDD 2012-2017 retient comme stratégie l'amélioration de l'accès aux services de santé. Ceci passe par :

- une plus grande mobilisation des ressources financières et une réduction des coûts pour réduire les disparités ;
- une prise en compte du privé comme partenaire à part entière pour atteindre les résultats escomptés. Un aspect important en milieu rural et qui concerne le programme Plates-formes est la gestion des maladies d'origine hydrique, notamment à travers l'exhaure et la mise à disposition de l'eau potable.

En matière d'éducation, malgré une part de plus en plus importante du budget national dans l'éducation (de 13 % en 1995 à 21 % en 2008), la demande éducative demeure forte et insatisfaite. La pression démographique reste très forte et constitue un défi énorme pour le système éducatif. Par ailleurs, plusieurs inégalités continuent de caractériser l'école malienne: inégalités filles/garçons, inégalités liées au niveau de vie des parents, inégalités liées au milieu de résidence (rural/urbain). La couverture scolaire s'est cependant nettement améliorée à tous les niveaux depuis 2004.

L'objectif stratégique principal de la politique nationale de développement du système éducatif est la scolarisation universelle pour tous les enfants en 2015. La phase III du Programme d'investissement du secteur de l'éducation (PISE III) 2010-2012 est une déclinaison opérationnelle de cette politique en conformité avec le Programme décennal de développement de l'éducation (PRODEC). Le Programme Plates-formes peut contribuer à l'atteinte des objectifs du PRODEC, notamment de par la réduction des inégalités/disparités filles/garçons, milieu rural/milieu urbain, à travers l'allègement des tâches ménagères des femmes, la création et la diversification des activités génératrices de revenus pour faire face, entre autres, aux dépenses scolaires des enfants.

Dans le domaine de la formation professionnelle, une politique nationale a été adoptée en 2009. Elle met un accent particulier sur la formation et l'emploi de jeunes, surtout en milieu rural. Il reste à élaborer un plan d'actions à long terme dénommé Programme décennal de développement de la formation professionnelle pour l'emploi (PRODEFPE) pour faire face aux défis énormes du secteur. Le Mali est également très engagé dans la mise en œuvre de sa politique nationale en matière de promotion des langues nationales à travers l'alphabétisation. La plateforme multifonctionnelle a démontré qu'elle peut être d'un apport important dans la formation professionnelle, l'apprentissage et la transcription des langues (éclairage des salles d'alphabétisation) et la création d'emplois pour les jeunes et les femmes en milieu rural.

2.2.4. Secteur Agriculture et Environnement

La plupart des ménages maliens, notamment en milieu rural, restent très vulnérables à divers chocs exogènes et endogènes et la productivité agricole actuelle ne leur permet pas d'avoir des revenus suffisants pour élever leur niveau de vie au-dessus du seuil critique de la pauvreté.

Mais, malgré ces pesanteurs, des évolutions positives notables ont été enregistrées dans l'agriculture ces dernières décennies (exemple : les rendements à l'Office du Niger sont passés de 2 à 6 tonnes/ha entre 1988 et 2008). De fortes potentialités existent et justifient le fait de considérer le secteur agricole, au sens large, comme moteur pour la croissance économique de l'ensemble du Mali. C'est dans cette perspective que le gouvernement a élaboré une Politique de développement agricole (PDA) qui reprend à son compte toutes les politiques et stratégies sectorielles du Secteur de Développement rural telles que le Schéma directeur du développement rural (SDDR) 2001 et la Politique nationale de l'élevage 2004. Le Programme national d'investissement du secteur agricole (PNISA) opérationnalise la Loi d'orientation agricole (LOA) 2006.

Les principaux défis que se propose de relever la PDA sont :

- Accroître la productivité et les rendements des productions végétale, animale et halieutique ;
- Diversifier la production de céréales sèches ou pluviales, des fruits, légumes et autres produits horticoles.

La vision sectorielle à long terme proclamée par la PDA est de « faire du Mali une puissance agropastorale sous régionale », où le secteur agricole serait l'un des moteurs de l'économie nationale, assurant la sécurité alimentaire des populations urbaines et rurales et générant des emplois et des revenus significatifs dans une logique de développement durable.

Pour des actions destinées à la prise en compte du genre, le CREDD retient entre autres :

- le renforcement des capacités organisationnelles des groupements professionnels des femmes dans les domaines agro-sylvo-pastoraux ;
- l'accès accru des femmes aux techniques modernes de conservation et de transformation des produits agro-sylvo-pastoraux. Le programme Plates-formes multifonctionnelles pourrait largement contribuer à la mise en œuvre de ces actions à travers l'accès des femmes à la force motrice et la création de micro entreprises féminines génératrices d'emplois et de revenus.

2.3. Problématiques Emploi et Réduction de la pauvreté

La situation de l'emploi au Mali, particulièrement de l'emploi des jeunes, est l'une des principales préoccupations du Gouvernement, en plus des problèmes de l'éducation et de la formation professionnelle. La forte croissance démographique (environ 2,2% par an) accélère l'afflux de jeunes

sur le marché du travail pendant que l'urbanisation croissante alimentée par l'exode rural et le retour d'émigrés crée une forte demande d'emplois. Le chômage des jeunes en milieu urbain et le sous-emploi généralisé en milieu rural constituent de véritables sources de tension sociale.

Le secteur primaire continue d'être le plus grand pourvoyeur d'emplois avec 83,4% des actifs occupés alors que les secteurs secondaire et tertiaire emploient respectivement 4,1% et 12,5%.

Les principaux axes d'intervention prioritaire retenus en matière d'emploi sont l'adéquation entre la formation des ressources humaines et l'offre d'emplois du marché, la mise en place d'un cadre favorable à la création et la sécurisation des emplois.

L'objectif à atteindre à travers la Politique Nationale de l'Emploi (PNE) est de trouver des réponses à la sécurisation des emplois, la réduction du chômage et du sous-emploi, l'adaptation de la formation aux besoins du marché, l'amélioration des conditions de travail.

Pour atteindre cet objectif, la stratégie mise en œuvre est bâtie autour de la création d'un cadre juridique favorable à la promotion du secteur privé, et la mise en place d'une fonction publique des collectivités territoriales.

Cette stratégie est accompagnée par les mesures relatives à :

- la poursuite du développement des PME/PMI ;
- le développement du financement de proximité ;
- le renforcement et l'amélioration de la formation professionnelle et technique ;
- le développement du marché de services privés d'appui aux entrepreneurs ;
- l'organisation du secteur informel.

L'outil PTFM fait partie des principaux instruments retenus comme support de la création de petites et moyennes entreprises génératrices d'emplois et de revenus adaptés aux conditions rurales.

2.4. Genre et Promotion des femmes

Bien que les femmes représentent plus de 50 % de la population du Mali, des facteurs socioculturels continuent de peser lourdement sur le statut de la Femme, sur ses chances d'éducation et sur ses capacités à participer à la vie socio-économique de la communauté.

La forte contribution des femmes à l'économie de ménage en particulier et à l'économie nationale en générale n'est plus à démontrer, bien que les modes d'élaboration des agrégats méso et macroéconomiques occultent l'essentiel de cette contribution qui ne passe pas par les circuits marchands.

Les inégalités dans la répartition des rôles et des responsabilités entre genres (homme, femme) subséquentes à la division socioculturelle du travail se traduisent par des inégalités d'accès aux opportunités économiques qui expliquent le faible pouvoir économique des femmes et la féminisation de la pauvreté au Mali.

Le diagnostic de la situation générale des femmes fait ressortir les principaux constats suivants :

- Les femmes sont sous-représentées dans le secteur moderne privé et Public, elles y occupent des postes subalternes et des écarts de revenus les discriminent ;
- Malgré les progrès enregistrés dans le secteur de la micro finance à travers les organismes d'épargne et de crédit, l'accès des femmes aux services financiers reste encore limité et entrave un véritable entrepreneuriat féminin ;

- des droits et un exercice des devoirs différenciés pour l'homme et la femme au sein de la famille et de la société malgré l'égalité de droit établie par la Constitution ; et les différentes conventions signées par le Mali.

Les recommandations et orientations stratégiques découlant de l'analyse de situation du genre ont conduit à la définition d'une politique nationale pour la promotion des femmes assortie d'un « Plan d'action de la Politique Nationale Genre du Mali, 2011 - 2013 ».

Les principaux axes stratégiques de cette politique sont :

- doter le Mali d'un cadre de référence propre au genre ;
- réaliser une revue institutionnelle des structures de mise en œuvre de l'équité- égalité ;
- mettre en place un système d'information en genre des différentes structures qui élaborent des données quantitatives au niveau national, régional et local (INSAT, CPS, CSLP) ;
- assurer une optimisation des interventions des bailleurs de fonds par une redynamisation du cadre de concertation des Partenaires Techniques et Financiers du genre en vue d'une harmonisation des interventions (COFED) ;
- adopter l'approche genre comme élément stratégique dans chaque secteur de développement et à tous les niveaux ;
- prendre des mesures pour assurer la reconnaissance des Cellules GED des Ministères sectoriels dans le dispositif institutionnel et les rendre opérationnelles ;
- procéder à la revue selon le genre des politiques et programmes au niveau de chaque secteur.

S'agissant du genre et économie, les propositions sont :

- l'amélioration de la visibilité économique de la femme ;
- la relecture des programmes nationaux afin de mieux intégrer les besoins spécifiques des femmes (PCDA, AMADER, PASAOP) ;
- l'élaboration et la mise en œuvre de mesures favorisant l'égal accès des femmes et des hommes aux ressources productives, notamment au niveau des périmètres aménagés (ORS, ON, ORM PIV) ;
- l'appui à l'émergence d'un entrepreneuriat féminin et la consolidation des activités génératrices de revenus par la mise en œuvre de mesures particulières qui favorisent l'accès des femmes au crédit.

La PTFM apparaît comme l'un des principaux outils adaptés à la promotion féminine à travers ses dimensions :

- accès à la force motrice pour l'allègement des travaux féminins ;
- création de micros entreprises génératrices d'emplois et de revenus adaptés aux conditions féminines.

Le Mali en a fait son principal outil de développement du genre depuis le slogan politique du premier Président de la 3^{ième} République, à savoir « un village, une plate-forme d'allègement des femmes ». Et les projets et programme PTFM de par leur adéquation et impacts tangibles constituent les « actions phares » du MPFEF depuis plus d'une dizaine d'années déjà.

III. JUSTIFICATION DU PROGRAMME

3.1. Ancrage et Acquis des projets PTFM

Le concept plate-forme multifonctionnelle (PTFM) est né du besoin de trouver une substitution technologique simple pour suppléer l'énergie musculaire que la femme rurale déploie dans les

tâches ménagères quotidiennes de production alimentaire. Perçu comme tel, le concept relevait de la pré-industrialisation du milieu rural et justifiait son ancrage au sein du Ministère en charge des industries.

L'introduction de la plate-forme multifonctionnelle au Mali a permis des changements considérables dans les conditions de vie des populations bénéficiaires, en particulier celle des femmes, et contribué ainsi à l'atteinte de certains des ODD. Des études ont mis en relief l'incidence positive manifeste de la plate-forme sur l'augmentation du taux de scolarisation surtout celui des filles, du taux de fréquentation des centres de santé par les femmes, des revenus des femmes, du gain de temps, en plus de l'allègement en dépense d'énergie musculaire des femmes, préoccupation initiale du développement du concept.

Initiée il y a de cela plus de 10 ans, la plate-forme s'est imposée par sa contribution à la réduction de la pauvreté. Du Mali comme seul pays au départ, elle a été adoptée aujourd'hui par le Sénégal, le Burkina Faso, le Ghana, la Guinée et se trouve en bonne perspective dans d'autres pays tels que la Mauritanie, le Bénin, le Tchad etc. Aussi cette solution a été adoptée dans le « LIVRE BLANC » de la CEDEAO sous- forme de force motrice comme réponse à la composante énergie/ pauvreté.

La plate-forme a démontré très vite qu'elle est un centre d'opportunités extraordinaires pour le milieu rural : création d'emplois (femmes gérantes de la plateforme, artisans installateurs et réparateurs de la PTFM, GIE sous-traitant les études et le suivi évaluation, artisans soudeurs et fabricants d'outils divers, etc.).

Par ailleurs, les activités génératrices de revenus (broyage et mouture de quantités nettement plus importantes d'amendes de karité, décorticage de plus grands volumes de riz paddy, etc.) ajoutées à l'amélioration de la scolarisation de la fille contribuent notablement à l'épanouissement socio-économique de la femme rurale.

3.2. Etat de mise en œuvre des plateformes multifonctionnelles des précédentes phases

Éléments d'introduction : Le développement du programme national de plates formes multifonctionnelles pour la lutte contre la pauvreté a connu plusieurs phases dans son évolution

Du début du projet à ce jour 1211 plates-formes multifonctionnelles ont pu être installées dont 100 micros réseaux d'électrification rurale, 26 micros réseaux d'adduction d'eau potable, 6 plates-formes hybrides gasoil/ biogaz, 10 plates-formes hybrides gasoil /huile de jatropha, 6 plates-formes fonctionnant 100% avec l'énergie solaire. En moyenne 30 275 personnes touchées dont 24 220 femme soit 80% de femmes et 6 055 hommes (20%).

Le taux de fonctionnement de 71% selon la revue réalisée par l'équipe du Projet sur un échantillon de 500 plates-formes en 2005 et de 90% selon le rapport d'étude d'impact de l'université de Clermont-Ferrand sur un échantillon de 200 plates-formes en 2012.

Aussi, selon l'étude d'impact de l'université de Clermont-Ferrand qui répond plus que toutes les autres, aux critères scientifiques, la plate-forme conformément aux premiers objectifs visés par son introduction dans les villages libère plus de 6 heures de temps par semaine pour chaque femme ou chaque enfant. L'analyse de l'allocation du temps des femmes entre leurs diverses activités montre que le gain de temps obtenu grâce aux PTFM a été réalloué aux activités économiques génératrices de revenus, aux loisirs et aux soins donnés aux enfants.

Les PTFM agissent selon la même étude, de manière significative sur l'emploi du temps des femmes et des jeunes :

- Sur les femmes, le temps en moins consacré aux activités de mouture et de broyage des céréales a été mis à profit pour développer des AGR.
- Sur les jeunes, le gain de temps a eu des répercussions sur l'éducation. Le programme PTFM agit positivement sur le temps d'apprentissage et la performance scolaire (redoublement) des enfants en âge de scolarisation.

L'analyse plus fine sur l'impact garçons/filles montre que le programme augmente fortement la probabilité d'être scolarisé pour les garçons que pour les filles, mais, une fois qu'elles sont scolarisées, le temps libéré (grâce aux PTFM) a un impact plus fort sur la performance scolaire des filles que sur celle des garçons. On pourrait retrouver ici les observations faites partout dans le monde qui montrent que les jeunes filles, lorsqu'elles ont accès à l'éducation et dans de bonnes conditions, deviennent plus performantes que les garçons.

1. La Phase pilote (1997 - 1998)

Cette phase a été celle de l'expérimentation du concept. Elle a duré de 1997 à 1998 avec un résultat de 48 plates-formes installées. Elle a permis non seulement de valider la technologie, mais aussi les outils méthodologiques qui l'accompagnent.

Il s'agit entre autres :

- des outils d'animation, de diagnostics utilisés pendant les pré-études et études de faisabilité ;
- des outils de formation (livrets, registres, modules de formations, programmes) utilisés durant les 4 mois de formation en alphabétisation, gestion et technique ;
- des outils de suivi évaluation (fiches de collecte, fiche de traitement, logiciels de saisie et de traitement) ;

En 1998, une évaluation participative est entreprise afin de mesurer les points forts et les faiblesses des plates-formes multifonctionnelles (PTFM) et l'approche PTFM et pour, en cas de besoin, réorienter les objectifs et la stratégie du projet. Cette évaluation débouche sur la poursuite d'un projet national PTFM de 5 ans. La mise en œuvre du projet est transférée au gouvernement malien qui est chargé de son exécution. Cette évaluation a confirmé le bien fondé des effets et impacts attendus. Aussi vu l'engouement suscité par les populations rurales pour cet outil, le Gouvernement et ses partenaires ont décidé de continuer cette action à travers un nouveau projet initié et mis en œuvre de 1999 à 2004.

2. La phase du projet 450 plates formes multifonctionnelles (1999-2004)

Rappel :

Le Projet a ainsi démarré ses activités opérationnelles en juin 1999 pour une durée de cinq (5) ans (fin juin 2004).

Placé initialement sous la tutelle du Ministère de l'Industrie et du Commerce, il a été transféré au Ministère de l'Emploi en février 2005 et était exécuté à travers une direction nationale à Bamako, une coordination nationale basée à Sévaré et cinq (5) Cellules d'Appui Conseils (CAC) implantées à Sévaré, San, Sikasso, Bougouni et Ségou.

Résultats atteints

L'un des résultats à atteindre pendant cette phase est l'installation de 450 plates formes dont au moins les 2/3, soit 300, accompagnées d'infrastructures de distribution d'eau et/ou

d'électricité. Au 31/12/2004, sur la base des rapports d'activité (rapport annuel axé sur les résultats), la situation est la suivante :

Tableau N° 01 : Résultats des réalisations 1999-2004

Catégories	Prévision	Réalisation	%
Plates formes	450	501	111%
Réseau d'eau et ou éclairage	300	24	8%

Le constat est que l'objectif global quantitatif au niveau de ce résultat a été atteint, 501 plates formes au 31/12/2004 ont été installées sur une prévision. Pour les réseaux d'eau et d'électricité, le faible taux de 8% est dû aux difficultés financières du Projet à partir de 2002, mais aussi aux problèmes liés à l'inexistence de forages ou à leur mauvaise qualité, et aux retards de mobilisation des apports des villages, compte tenu du montant relativement élevé de ce type d'installation (1 000 000 CFA).

Selon le document du Projet signé le 24 mai 1999 entre le Gouvernement du Mali et le PNUD, le budget prévisionnel est de 8 669 330 USD avec les financements suivants :

Financement

Tableau N° 02 : La répartition des financements reçus par bailleur de fonds s'analyse comme suit (en USD) :

Sources de financement	Montant (USD)	%
PNUD	1 384 864	24,69%
Norvège	2 274 695	40,55%
Suisse	1 250 000	22,28%
Total	4 909 559	100%

Sur un financement prévu de 8 669 330 USD dans le document de projet, les fonds mobilisés hors fonds PPTE s'élèvent à 4 909 559 USD soit 64,71%.

Tableau N° 03 : Mobilisation des ressources financières par partenaires extérieurs (période 1999-2004)

Sources de financement	Budget prévu (USD)	Montant mobilisé (USD)	%
PNUD	945 637	1 384 864	146,45%
Autres (Norvège) et coopération Suisse)	7 723 693	4 224 695	54,70%
Total	8 669 330	5 609 559	64,71%

Sources : coordination gestion du projet PNUD

Aussi la coopération danoise a contribué en nature matériels et équipements à hauteur de 700 000 US\$.

Autres contributions en francs CFA:

Tableau N° 04 Répartitions des financements par d'autres contributions (1999-2004)

Contributeurs	2001	2002	2003	2004	Totaux
Villages bénéficiaires	56 856 288	110 514 210	67 780 195	11 305 265	246 455 958
Fonds PPTE		316 800 000	363 440 000	120 675 694	800 915 694
Coopération Française	1 030 000	6 000 000	9 296 238		26 326 238
Donateurs individuels			3 658 624		3 658 624
ASTM (donatrice américaine)		1 425 000			1 425 000
ONG				8 740 800	8 740 800
TOTAUX	7 886 288	434 739 210	444 175 057	140 721 759	1 087 522 314

Les contributions des villages n'incluent pas les apports en nature. Sur la base d'états datant de novembre 2004 établis par les CAC, Il est ressorti environ 200 millions de FCFA d'apports en nature qui se résument dans le tableau suivant :

Tableau N° 05 : Contribution des communautés 1999-2004

Contributions des bénéficiaires (localités) en espèce et en nature par CAC en francs CFA			
	Apports		
	Totaux	espèce	nature
Sévaré	96 135 030	47 766 308	48 368 722
San	72 810 885	48 683 830	24 127 055
Sikasso	89 153 625	43 159 310	45 994 315
Bougouni/Kati	172 286 194	102 956 510	69 329 684
Ségou	16 667 950	3 890 000	12 777 950
Totaux	447 053 684	246 455 958	200 597 726

Sources : coordination gestion du projet PNUD

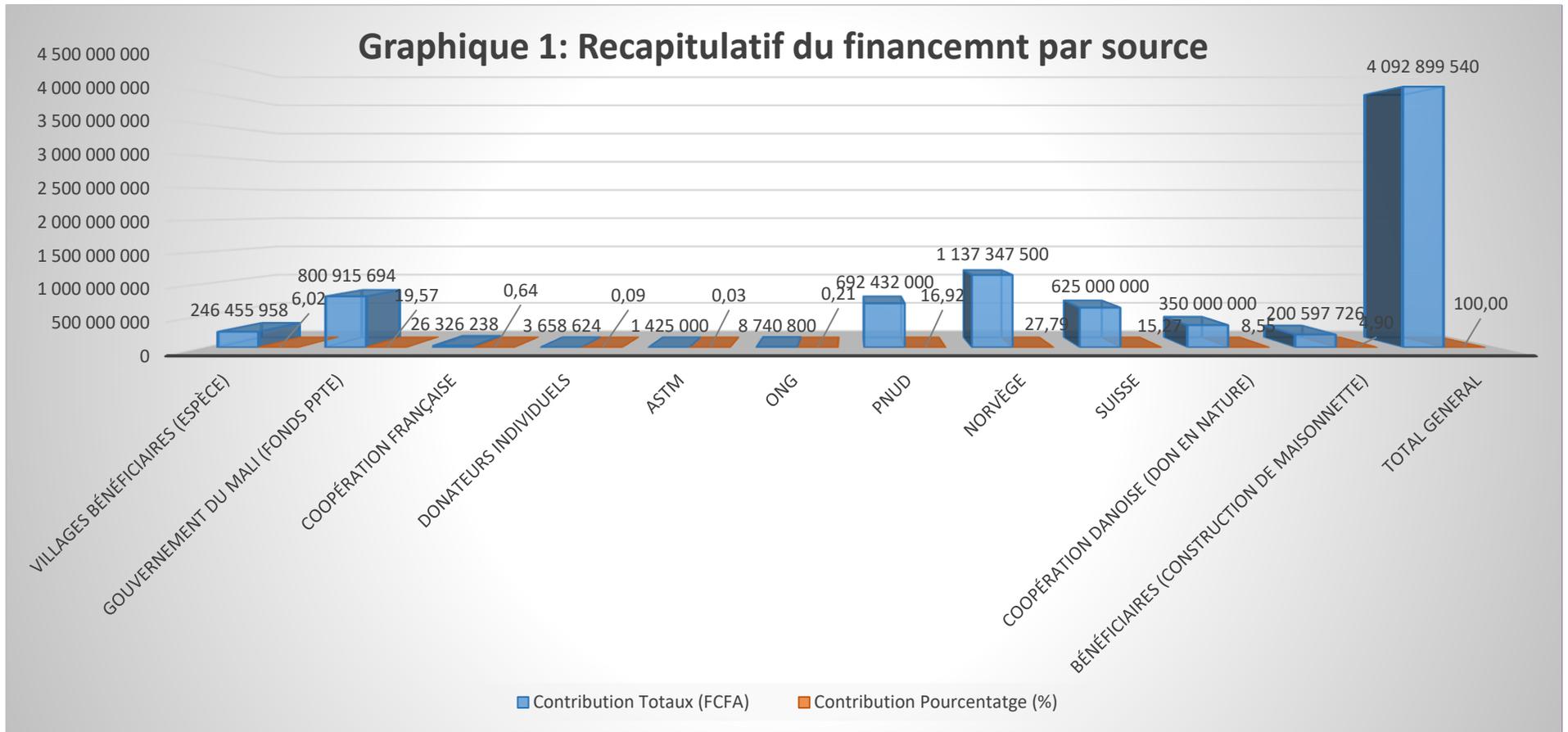
Ainsi, le tableau ci-dessous récapitule l'ensemble des fonds dépensés pendant cette période.

Tableau N° 06 : Récapitulatif du financement en phase 2 (1999-2004)

1 USD=500FCFA		
Sources de financement	Contribution	
	Totaux (FCFA)	Pourcentage (%)
Villages bénéficiaires (espèce)	246 455 958	6,02
Gouvernement du Mali (Fonds PPTE)	800 915 694	19,57
Coopération Française	26 326 238	0,64

Donateurs individuels	3 658 624	0,09
ASTM	1 425 000	0,03
ONG	8 740 800	0,21
PNUD	692 432 000	16,92
Norvège	1 137 347 500	27,79
Suisse	625 000 000	15,27
Coopération Danoise (Don en matériels)	350 000 000	8,55
Bénéficiaires (construction de maisonnette)	200 597 726	4,90
TOTAL GENERAL	4 092 899 540	100,00

Sources : coordination gestion du projet PNUD



Constats :

- Après la Norvège avec un taux de financement de 27.79 %, le Gouvernement du Mali à travers les fonds PPTE est la 2^{ème} source de financement avec un taux de 19.57 %.
- L'objectif global quantitatif a été atteint, voire dépassé avec 501 plates formes au 31/12/2004 ont été installées, soit un taux de réalisation de 111%.

3. La phase Transitoire (2005-2007)

Après l'achèvement de la phase 450 plates-formes, le Gouvernement a adopté en conseil des Ministres en décembre 2005, un nouveau document de programme visant 1500 plates-formes à installer dans autant de villages. Malheureusement faute de financement conséquent, les activités ont fonctionné à minima grâce aux fonds PPTE et à des partenariats noués par le projet avec :

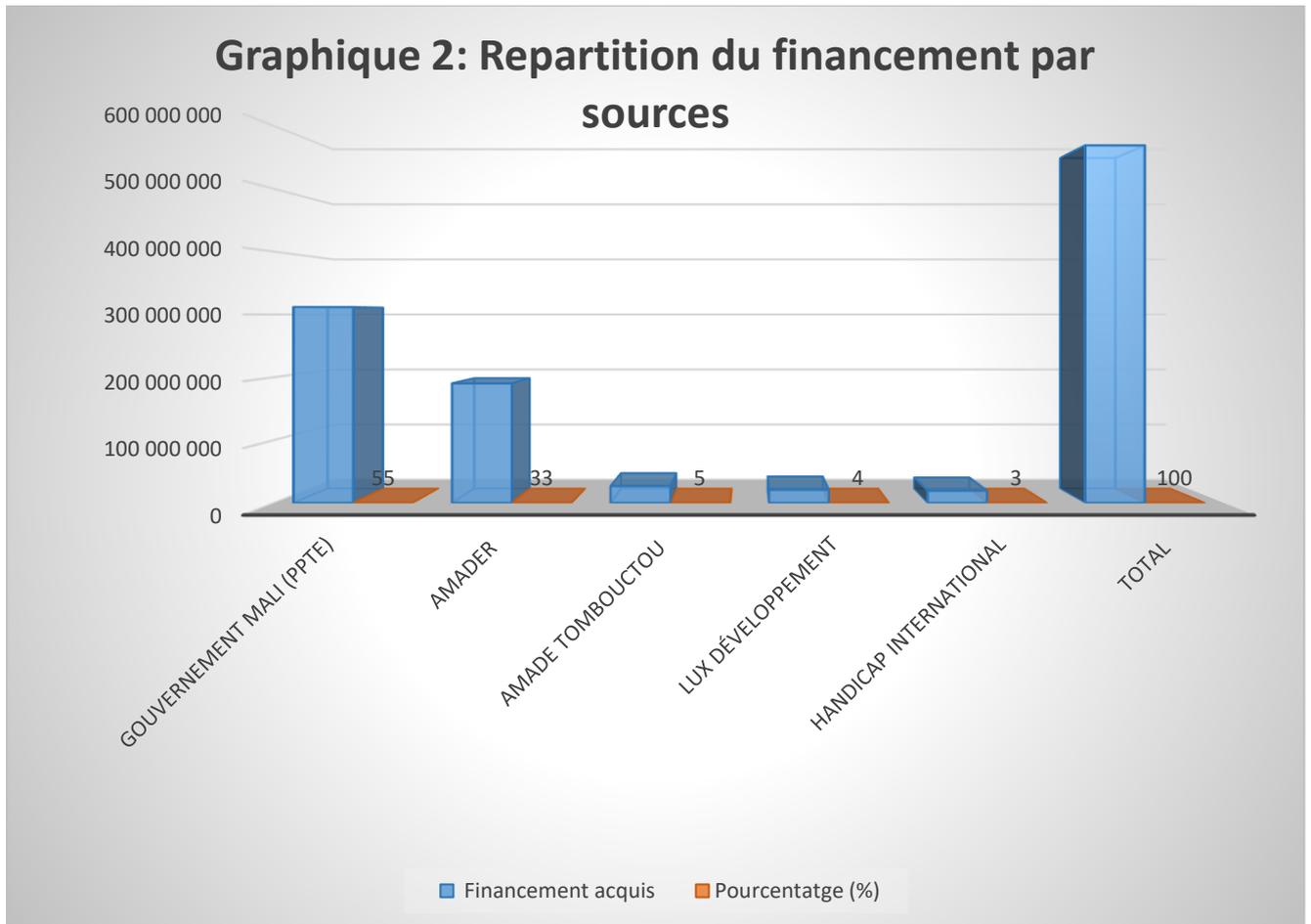
- L'AMADER pour l'implantation de 41 plates-formes multifonctionnelles (en cofinancement avec le projet) qui, en plus des activités de transformation agroalimentaire, fourniront de l'électricité pour alimenter un mini réseau d'éclairage dans les villages bénéficiaires ;
- L'Aide de l'Eglise Norvégienne (AEN) à travers les ONG AMADE Tombouctou (10 PTFM), GRAIP (6 PTFM) à Gao et ASSADDEC (2 PTFM) à Kidal. Ces financements ont permis d'installer des plates formes dans des villages des cercles de Tombouctou, Gao, Bourem, Kidal ;
- Lux Développement qui a financé une vingtaine (20 PTFM) de plates-formes dans les cercles de Tominian et Bla (partenariat exécuté entièrement par le Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille) ;
- Handicap international qui a financé l'installation de 3 plates-formes dans les villages de Rharous avec des équipements à option comme des ateliers de construction métallique.

Tableau N° 07 : financements mobilisés et dépensés 2005-2008

Sources de financement	Acquis	Dépensés	%
Gouvernement Mali (PPTE)	311 818 822	311 818 822	100%
AMADER	190 204 500	190 204 500	100%
AMADE Tombouctou	26 800 000	26 800 000	100%
Lux Développement	20 887 232	20 887 232	100%
Handicap International	19 375 000	19 375 000	100%
Total	569 085 554	569 085 554	100%

Tableau N° 08 : Pourcentage des financements acquis 2005- 2008

Sources de financement	Financement acquis	Pourcentage (%)
Gouvernement Mali (PPTE)	311 818 822	55
AMADER	190 204 500	33
AMADE Tombouctou	26 800 000	5
Lux Développement	20 887 232	4
Handicap International	19 375 000	3
Total	569 085 554	100



4. La phase projet 1500 plates forme (2008 - 2015) :

4.1. Financement PNUD/ Bill & Melinda Gates

Ce financement rentre dans le cadre de la mise en œuvre du programme 1500 plates formes avec un objectif de 200 à 400 plates-formes à installer. En tout 246 plates formes ont été installées sur ce fonds.

Tableau N° 09 : Apports de financement par sources 2008-2015

Sources de financement	Apports (USD) prévus
Gouvernement	3 000 000
Fondation Bill & Melinda Gates	4 500 000
PNUD	100 000
Total	7 600 000

L'exécution a donné pour les fonds les résultats suivants:

Tableau N° 10 : Répartition de l'exécution financière des fonds Bill & Melinda Gates 2008-2015

Période	2008-2015		
	Ressources prévues	Exécution	
Avance de fonds	2 300 000 000	2 028 255 375	88%
Fonds complémentaires	506 404 500		
Païement direct (PNUD)		272 900 600	
Total	2 806 404 500	2 534 659 875	82%

4.2. Financement Gouvernement du Mali

Les Fonds PPTE et BSI sont gérés au niveau de la DFM du Ministère de tutelle. Les approvisionnements faits de 2005 à 2014, dans le compte du projet à Sévaré s'élèvent à 211 425 000 FCFA. Ces approvisionnements servent essentiellement à prendre en charge le personnel d'appui et les autres frais de fonctionnement (électricité, eau, téléphone, suivi évaluation, entretien, divers). Les acquisitions en équipements (plates-formes, bureau, informatiques) sont faites directement au niveau de la DFM du Ministère sur expression des besoins par le Projet :

Tableau N° 11 : financement de la contrepartie de l'Etat malien 2008-2015

2008- juin 2015		
	Ressources prévues 2008-2013	Fonds reçus et dépensés au Projet
Avance Fonds PPTE/BSI à la coordination du projet	1 500 000 000	211 425 000
Investissements / fonctionnement des plates formes		1 590 000 000
Financement complémentaire		320 500 000
Total		2 121 925 000

Source : coordination gestion du projet PNUD et DFM

4.3. Financement FAFPA

Aussi, dans le cadre d'un partenariat Projet /FAFPA (Fond d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage, le projet a réalisé 133 plates-formes multifonctionnelle à hauteur de 804 millions de francs CFA. Egalement cette structure a financé le recyclage de gestionnaires de plates-formes et la formation et l'équipement de 50 artisans.

4.4. Financement Nippon

En 2013, le projet a bénéficié d'un financement sur fonds TICAD. Ce financement couvre l'installation de 10 plates-formes solaires et 10 plates-formes classiques. Les 10 plates-formes classiques sont déjà opérationnelles depuis 2014 alors que pour l'installation des 10 plates-formes solaires les études de faisabilité et les formations ont été réalisées depuis 2013. Le reste des activités attend la livraison du reste du matériel par le fournisseur retenu par le PNUD suite à un appel d'offres.

4.5. Financement AMADER :

Pendant cette phase, l'AMADER a cofinancé avec le projet l'installation de 62 plates formes devant alimenter des micro-réseaux d'électricité. Cette action a concerné les régions de Mopti, Ségou, Kayes, Gao, Koulikoro, Tombouctou.

4.6. Financement ONG GRAIP de Gao

Cette ONG a financé l'installation de 10 plates-formes dans les cercles de Gao et Bourem. Ces financements sont obtenus grâce à l'appui de l'Aide de l'Eglise Norvégienne (AEN). Cette ONG, au-delà de ce financement est devenue un partenaire de réalisation du Projet dans le cadre du suivi-accompagnement des bénéficiaires pour l'exploitation d'autres plates formes installées par le projet dans leur zone d'intervention.

4.7. Financement ONG ASSADDEC

Cette ONG également comme GRAIP a bénéficié d'un appui de l'AEN pour installer 2 plates-formes multifonctionnelles dans les quartiers Aliou et Etambar à Kidal. Aussi une étude de faisabilité a été réalisée à Anefis pour l'installation d'une 3^e plate forme dans cette localité. Malheureusement l'éclatement de la crise a interrompu ce projet.

4.8. Financement ONG GREFFA Gao

L'ONG GREFFA a financé entièrement une plate-forme et cofinancé avec le projet 2 autres plates formes multifonctionnelles dans la région de Gao

4.9. Financement ODI SAHEL

Cette ONG qui est aussi un partenaire du projet dans le cadre du suivi des plates-formes, a reçu un appui d'ONU-femmes qui lui a permis de cofinancer avec le projet 2 plates-formes dans le cercle de Djenné.

4.10. Financement Programme Conjoint PNUD/UNICEF/FAO « MDGIF Bandiagara »

Ce programme a signé avec le projet un protocole de collaboration pour l'installation de 12 plates formes multifonctionnelles dont des mini-réseaux d'eau dans le cercle de Bandiagara. Malheureusement, avec l'avènement de la crise ce projet a été fermé. Avant sa clôture seulement des études de faisabilité ont pu être financées par ce programme et réalisées sur le terrain par le programme plateformes.

4.11. Financement Zinedine Zidane

En tant qu'Ambassadeur de bonne volonté du PNUD, Zidane à la suite d'une visite qu'il a effectuée au Mali a décidé de doter 5 villages maliens de plates-formes multifonctionnelles. Malgré l'avènement de la crise ce projet a été entièrement réalisé dans 5 villages des communes de Bankoumana et de Mandé dans le cercle de Kati.

5. **Financement Projet « Renforcement des capacités adaptatives des communautés et de la résilience de l'agriculture aux changements climatiques »** a financé 4 plates formes solaires dans les communes de Sandaré, Massantola, M'Pessoba et Cinzana » (PACC). Le Projet PACC a financé l'installation de quatre plates-formes solaires dont une dans chacune des communes de leur zone d'intervention. Les villages ayant bénéficié sont les villages de Samantara, Fonflébougou, Tongo, Dintola. Et une partie du suivi a été fait par le projet plate-forme sur fonds propre. Le montant total du protocole est de 68 000 000 FCFA.

Tableau N° 12 : Récapitulatif des financements (en Fcfa) par partenaire 2008-2015

Partenaires	Montants prévus	Montants Dépensés	%
GRAIP GAO	14 697 700	14 697 700	100%
ASSADEC Kidal	2 000 000	2 000 000	100%
AMADER	55 805 000	55 805 000	100%
FAFPA	804 000 000	804 000 000	100%
GREFFA Gao	11 145 000	11 145 000	100%
ODI SAHEL Sévaré (Financ. ONU femme)	2 000 000	2 000 000	100%
MDGIF Bandiagara	8 400 000	8 400 000	100%
ZINEDINE ZIDANE	28 768 962	28 768 962	100%
NIPPON (Japon)	70 000 000	55 180 164	79%
PACC (Changement Climatiques)	68 000 000	41 480 000	61%
Total Partenaires	996 816 662	981 996 826	99%

oordination gestion du projet PNUD

Situation des contributions des partenaires

Plusieurs partenariats ont été noués par le projet soit pour des financements à 100% , soit pour des cofinancements de plates formes.

Tableau N° 13 : La situation globale pour les fonds Gates, les fonds PPTE/BSI et les fonds des partenaires est la suivante :

Période 2008-2015			
	Ressources prévues	Ressources dépensées	%
Avance de fonds/ Paiement direct	2 300 000 000	2 028 255 375	88%
Paiements directs		272900600	
Fonds complémentaires	526 404 500		
Avance Fonds PPTE/BSI sans l’approvisionnement en équipements de bureau de plates-formes, les véhicules, etc.)	1 500 000 000	211 425 000	14%
Partenaires	1 038 296 662	1 021 575 326	98%
Total	5 364 701 162	3 534 156 301	66%

Conclusion

Le projet s’est imposé au fil du temps en raison de ses effets et impacts tangibles (selon les différentes études), mais aussi et surtout à cause de l’intérêt manifeste et croissant que les populations rurales ont manifesté pour les plates-formes multifonctionnelles. Son succès est dû également à sa démarche originale qui a permis d’associer dès le départ du projet d’installation des plates-formes, les bénéficiaires futurs. Cette stratégie implique les futurs bénéficiaires tout le long des différentes étapes et les amène à prendre les décisions importantes pour la mise en œuvre effective du Projet

Durant ce processus le déficit de formation de base des populations rurales est compensé par l'organisation d'un centre de formation en alphabétisation et gestion dans chaque village bénéficiaire où l'on apprend à lire, écrire et à tenir les outils de gestion dans l'objectif de mieux préparer les opératrices qui seront désignées pour gérer l'outil communautaire.

Une fois la plate forme en place, l'équipe du projet reste aux côtés des bénéficiaires pour les accompagner jusqu'à une appropriation véritable et cela durant au moins 24 mois.

Aussi, des mesures d'accompagnement sont prises par le projet pour créer un environnement favorable au développement des activités génératrices de revenus à travers un partenariat local autour de la plate-forme afin de faciliter son exploitation comme une réelle microentreprise rurale au service de la communauté. Ainsi le projet a constitué un réseau d'artisans locaux à travers la formation et l'équipement de certains opérateurs techniques locaux (forgerons villageois, réparateurs de motos et vélos etc.) pour mieux assurer l'installation, la maintenance des plates-formes multifonctionnelles. Il s'établit alors une collaboration entre ces artisans et les propriétaires de plates-formes à travers des activités de prestations rémunérées que les premiers effectuent au bénéfice des seconds.

Le succès de l'œuvre a créé un effet de mode qui amène les différentes ONG, des structures et projets de l'Etat, les hommes politiques à s'approprier du « Label » plate-forme qui est devenue une demande forte des populations surtout rurales et périurbaines comme il a été dit par les plus hautes autorités du pays « un village une plate forme multifonctionnelle »

Le projet a fonctionné en dents de scie et a connu d'énormes difficultés à des moments de son cheminement. Ces difficultés peuvent se classer comme suit :

a) Les difficultés liées aux ruptures de financements

Fonctionnement régulier du projet:

- La rupture dans le suivi et l'accompagnement des villages conformément au système de suivi évaluation du projet a été largement perturbée ;
- La diminution de l'équipe de pilotage du projet qui a varié de plus 70 personnes à 5 personnes;
- Le processus d'installation de certaines plates formes a été interrompu par l'arrêt brutal de la phase précédente (1999 à 2004);
- Certaines infrastructures comme des réseaux d'adductions d'eau qui sont restés inachevés jusqu'à ce jour (entre autres à Ségou, Sikasso et Mopti) ;
- Des montants dus à certains prestataires qui restent jusqu'à ce jour impayés sur fonds extérieurs pour arrêt avant échéance du projet.

b) Les retards chroniques dans le système d'approvisionnement du projet par le PNUD

Le projet a toujours travaillé sur système d'approvisionnement trimestriel sur présentation d'un plan d'activités. Ce système permet effectivement un suivi régulier de la gestion par le PNUD mais il a engendré les difficultés suivantes :

- Le retard chronique dans les approvisionnements du projet où les fonds sont souvent reçus par le projet au cours du dernier mois du trimestre concerné. Cet état de fait empêche la mise en œuvre des activités planifiées et entraîne des conflits dans certains villages en phase d'apprentissage car ne bénéficiant pas des appuis nécessaires aux moments critiques ;
- Le retard dans la mise en œuvre des activités du projet qui sont prévues dans une période bien définie. Des trimestres entiers où le projet ne bénéficie pas de

ressources financières pour les activités planifiées. Ce qui entraîne souvent des surcoûts à cause des ruptures dans l'exécution des activités.

c) Le décalage souvent trop important entre la fin d'une phase et le démarrage d'une autre.

Ce contrat est valable pour tous les changements de phases que le projet a connus. Cette difficulté a pour conséquence la perte en ressources humaines formées pour le projet car le personnel n'attend pas dans la précarité le passage lent d'une phase à une autre. Le projet perd également l'élan obtenu après une phase bien réussie avec un personnel formé et des partenaires bien mobilisés. Par exemple la phase 1500 plates-formes dont le document a été adopté en décembre 2005 n'a vu le début de sa mise en œuvre qu'en août 2008 suite à un financement de la Fondation Bill et Melinda Gates et d'un financement du FAIPA.

Les plates formes suscitent encore beaucoup d'engouements auprès des populations malgré plus d'un millier déjà implanté.

Le projet n'a jamais pu couvrir les besoins exprimés par les populations. Aussi les innovations concernant l'introduction des énergies nouvelles et renouvelables (solaire, huiles végétales, biogaz) constituent de nouveaux motifs d'espairs pour assurer plus de rentabilité pour plus de pérennité des plates-formes.

Les différentes études et évaluations ont tous convergé malgré les insuffisances et quelques difficultés constatées çà et là à la poursuite de l'action plate-forme.

Cette conclusion générale est assortie de recommandations visant à corriger les faiblesses, amplifier les réussites et capitaliser les bonnes pratiques pour la suite afin de pouvoir répondre à l'engouement très prononcé des populations rurales pour les plates-formes multifonctionnelles.

Tableau ci-dessous : Listes des principales études et évaluations réalisées sur les résultats et impacts de la plate-forme multifonctionnelle

N°	Nom du Document	Année de production
1	les plates-formes multifonctionnelles en Afrique « Revue axée sur le développement d'une initiative régionale »	Octobre 2001
2	Etude d'impact de la plate-forme multifonctionnelle sur les conditions de vie des femmes	Juin 2001
3	Evaluation à mi-parcours du projet plates-formes multifonctionnelles pour la lutte contre la pauvreté	Avril 2002
4	Annuaire des statistiques	Décembre 2003
5	Etude d'impacts des plates-formes multifonctionnelles de lutte contre la pauvreté (MLI / 99 / 001 / PNUD / DNI)	Janvier 2004
6	Objectifs du millénaire pour le développement: l'importance des services énergétiques	Janvier 2005
7	Gestion globale des plates - formes multifonctionnelles pour la lutte contre la pauvreté Rapport Général	Mai 2005
8	Evaluation finale du projet « Plates-formes multifonctionnelles pour la lutte contre la pauvreté » MLI/99/01	Mai 2006
9	Evaluation d'impact du Programme des Plateformes Multifonctionnelles au Mali Université de Clermont-Ferrand	Novembre 2012

10	BILL & MELINDA GATES FOUNDATION Support of UNDP Multi-functional platform (MFP) Project in Mali, Burkina & Sénégal	Février 2013
----	--	--------------

3.3. Enjeux et nouveaux défis à relever

Depuis un peu plus de 15 ans que le concept chemine, la PTFM se trouve aujourd'hui au cœur de la problématique du développement local. Il suffit, pour s'en convaincre, de dénombrer la multitude de demandes (plus de 4000) reçues au siège du projet et qui n'ont pu être satisfaites, d'écouter les commentaires, appréciations et attentes des populations, de constater la multi sectorialité effective de la PTFM (genre, développement rural, énergie et eau, industrie et artisanat, éducation et formation, emploi) autant que sa multifonctionnalité d'origine.

Ce sont autant de motivations pour le gouvernement pour vouloir s'engager sur une plus grande échelle de diffusion de la PTFM. Les enjeux sont donc de taille pour un pays confronté à diverses contraintes de développement économique et social.

Comment satisfaire toutes ces attentes sans perdre en efficacité et en efficience ? Quel accompagnement institutionnel, technique, organisationnel, méthodologique et quels montages/mécanismes financiers pour prendre en charge cet engouement ?

Les objectifs et l'approche de ce Programme sont conformes à la nouvelle approche stratégique de relèvement économique, de consolidation de la paix et d'accompagnement des populations en général et des populations affectées par la crise en particulier. Ce Programme fournit, entre autres, une réponse efficace et durable à la résolution de certaines demandes post crise, pour le relèvement, la résilience et les solutions durables comme facteurs de lutte contre la pauvreté, les disparités et asymétries de développement local et régional.

Ce programme est en droite ligne de la « Déclaration de politique générale du Premier Ministre (du 29/avril/2014), notamment à son Axe VII (Développement social) où il est fait référence à la Politique nationale Genre du Mali adoptée le 24/11/2010 et à l'objectif d'accroissement de la contribution des femmes au développement économique et social à travers « le soutien à ce Programme destiné à mettre en place dans 5 000 villages du Mali, une plateforme multifonctionnelle au bénéfice des femmes (5000 PTFM) ».

Ce Programme est en synergie avec l'ensemble des actions en cours pour la promotion féminine, la maîtrise de l'énergie, la création d'emplois, la réduction de la pauvreté et l'atteinte des ODD au Mali. Il profitera directement à 5 000 localités, soit une population bénéficiaire de l'ordre de 5 à 7 millions de personnes, constituées de femmes à plus de 50 % (2,5 à 3,75 millions de femmes) et de jeunes ruraux.

Sa pertinence et son importance économique découlent des besoins croissants en services énergétiques modernes dans les zones rurales et périurbaines du Mali (notamment en forces motrices et électricité), qui recèlent d'importants potentiels économiques encore largement sous exploités. Ce programme répond également aux objectifs de l'initiative mondiale « Energie Durable pour Tous (SE4ALL) » qui met l'accent sur la promotion de l'emploi des énergies renouvelables et l'accès aux services énergétiques modernes.

La capitalisation des acquis et le changement d'échelle à travers l'installation de 5000 nouvelles PTFM en 5 ans, constituent les défis les plus importants à relever par le Programme. A cela s'ajoute un nouveau défi, celui de contribuer à la réalisation des réponses efficaces et durables en vue de la résolution de certaines demandes post crise, du

relèvement et de la résilience à travers l'outil PTFM comme facteur de lutte contre la pauvreté, les disparités et asymétries de développement local et régional.

Ce Programme est en droite ligne des priorités et objectifs de la coopération entre le Mali et ses partenaires techniques et financiers déclinés dans divers documents de référence tels :

- Cadre Conjoint des Nations-Unies d'appui à la transition au Mali (CCAT et son Approche « Delivering As One » avec ses trois axes stratégiques ; 1. Gouvernance et restauration de la paix ; 2. Accès aux services sociaux de base ; et 3. Réponse Humanitaire);
- Plan d'Actions Prioritaire des Nations Unies pour le Nord-Mali ;
- Projet de Reconstruction et de Relance Economique (PRRE) financé par la Banque Mondiale ;
 - Série d'Activités du Programme de coopération Mali-Union Européenne ;
 - Nouveau Programme Pays du PNUD pour le Mali (CPD 2015-2019), notamment au niveau de son Axe stratégique 7 : « Assurer la relance économique, renforcer la résilience aux chocs et promouvoir l'emploi des jeunes et des femmes » ;
 - L'UNDAF/PNUD dont l'effet attendu est l'accroissement des capacités et opportunités productives des populations défavorisées, particulièrement les femmes et les jeunes.

IV. DESCRIPTION DU PROGRAMME

4.1. Vision générale et Objectifs

4.1.1. Vision générale

Après une phase pilote du projet Plates-formes multifonctionnelles (de 1995 à 1998), une phase de vulgarisation (de 1999 à 2004), une phase transitoire (2005-2007) et une autre de dissémination (de 2008 à 2013), le Mali, fort du succès enregistré dans la mise au point et la diffusion de plus de mille Plates-formes multifonctionnelles, ambitionne de réussir un réel changement d'échelle, à partir de 2015.

Ce « Programme national plates-formes multifonctionnelles » dit de maturité (élaboré à cet effet) est l'aboutissement d'un processus cohérent d'expérimentation et de diffusion de modules d'équipements multidimensionnels (Plate-forme multifonctionnelle) au Mali pour l'allègement des travaux des femmes notamment, l'amélioration des conditions de vie des populations rurales en général et des femmes en particulier et la réduction de la pauvreté, à travers l'accès à la force motrice et subséquemment à l'électricité et à l'eau potable.

La vision générale qui sous-tend ce Programme est de poursuivre l'amélioration des conditions de vie des populations ainsi que la consolidation de la paix et de la sécurité au Mali, à travers la montée en puissance de la mise en place des Plates-formes pour l'accélération de la promotion féminine, du développement local et de la création d'emplois et de revenus adaptés aux genres féminin et jeune et au contexte rural.

4.1.2. Objectif de développement

Ce Programme a pour objectif de développement la promotion féminine, la réduction de la pauvreté et l'atteinte des Objectifs pour le Développement Durable (ODD) au Mali à travers une large diffusion de Plates-formes multifonctionnelles viabilisées durablement.

	Indicateurs de performances
Objectif de développement	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de localités bénéficiaires de PTFM • Nombre de personnes bénéficiaires directes de PTFM • Nombre de micros entreprises féminines créées • Nombre d'emplois directs générés • Nombre d'emplois indirects générés • Indicateurs de suivi des ODD dans les localités bénéficiaires de PTFM • Nombre de micro entreprises privées et communautaires PTFM installées et exploitées aux niveaux national et régionaux (dont Régions impactées par la crise sécuritaire) • Le nombre de PTFM fonctionnant avec des énergies renouvelables (bioénergie)

4.1.3. Objectifs stratégiques

Les cinq (5) objectifs stratégiques du Programme sont :

1. Consolidation et viabilisation des PTFM installées au cours des phases précédentes en vue de leur pérennisation ;
2. Capitalisation et vulgarisation des acquis (méthodologiques, techniques et pédagogiques) des phases antérieures en vue d'élargir leur champ d'application ;
3. Changement d'échelle à travers l'installation et l'exploitation optimale de 5 000 nouvelles PTFM dans les zones rurales et périurbaines pour l'allègement des femmes, la mécanisation post récoltes agricoles, l'accès à l'électricité propre et à l'eau potable et le développement de micro entreprises génératrices d'emplois et de revenus ;
4. Viabilisation et pérennisation du processus d'installation et d'exploitation de PTFM au Mali, avec des impacts tangibles sur les groupes cibles bénéficiaires de l'action et sur l'environnement aux niveaux national et régionaux (dont spécifiquement Régions impactées et fragilisées par la crise sécuritaire) ;
5. Mobilisation des partenariats techniques et financiers nécessaires.

4.2. Composantes et Résultats attendus

Pour atteindre cet objectif de développement, le Programme est structuré autour de cinq (5) composantes distinctes, mais organiquement liées, cinq (5) objectifs stratégiques et vingt (20) résultats spécifiques à atteindre.

Ces composantes sont :

- Consolidation des acquis des phases antérieures ;
- Capitalisation et vulgarisation des acquis des phases antérieures ;
 - Changement d'échelle et de vision, extension et élargissement des zones d'implantation de PTFM au Mali en rapport avec la correction des disparités genre et des déséquilibres régionaux ;
 - Viabilisation et pérennisation du concept et de l'action PTFM ;
 - Promotion du concept PTFM et Mobilisation de partenariats techniques et financiers aux niveaux national et international.

Composante 1 : Consolidation des acquis des phases antérieures	
Objectif stratégique 1 : Les PTFM installées au cours des phases précédentes sont consolidées et viabilisées en vue de leur pérennisation	
Résultats attendus	Indicateurs d'atteinte
1.1. Réhabilitation des anciennes PTFM en arrêt et/ou en difficultés techniques	Au moins 250 PTFM réparées, réhabilitées et fonctionnelles à la satisfaction des bénéficiaires
1.2. Elargissement et optimisation des modules de base des anciennes PTFM	Modules de base (forces motrices) d'au moins 150 anciennes PTFM élargis à d'autres applications en vue de leur optimisation
1.3. Amélioration des capacités organisationnelles et techniques des bénéficiaires des anciennes PTFM	Difficultés organisationnelles et techniques aplanies pour au moins 100 villages bénéficiaires des anciennes PTFM.
1.4. Maturation et pérennisation des anciennes PTFM	Exploitation d'au moins 1000 anciennes PTFM matures et pérennisées
Composante 2 : Capitalisation et vulgarisation des acquis des phases antérieures	
Objectif stratégique 2 : Les acquis méthodologiques, techniques et pédagogiques des phases antérieures sont répertoriés, capitalisés et vulgarisés en vue d'élargir leurs applications	
Résultats attendus	Indicateurs d'atteinte
2.1. Méthodologie d'intervention décrite, analysée, améliorée et éditée en « paquet méthodologique prêt à l'emploi »	Un « Paquet méthodologique » édité et prêt à l'emploi
2.2. Outils de formations répertoriés, décrits, améliorés, validés pédagogiquement et édités en « paquets pédagogiques prêts à l'emploi »	Des « paquets pédagogiques » édités et prêts à l'emploi
2.3. Référentiels techniques (en matière de choix d'équipements, d'installation et de maintenance des PTFM) répertoriés, validés et édités en « paquets techniques ou guide d'installation et de maintenance prêts à l'emploi »	Des « Paquets techniques ou guide d'installation et de maintenance » édités et prêts à l'emploi
2.4. Partenariats avec les structures spécialisées de formations professionnelles identifiés et développés en vue de la maîtrise d'ouvrage délégué de la vulgarisation des acquis méthodologiques et pédagogiques des phases antérieures	Structures spécialisées de formations professionnelles responsabilisées ; Maîtrise d'ouvrage délégué de la vulgarisation des acquis méthodologiques et pédagogiques

2.5. Réseaux des acteurs et bénéficiaires des phases précédentes actualisés, redynamisés, structurés et institués « en corps constitués »	Différents réseaux de prestataires de services (d'études, de conseils, installation et de maintenance) constitués, formalisés et fonctionnels
2.6. Structures et Institutions nationales et internationales intéressées par les PTFM identifiées, répertoriées et préparées en vue d'élargir la base des porteurs de projets PTFM	Réseau acteurs porteurs effectifs ou potentiels de projets PTFM constitué et formalisé ; Accroissement du nombre d'acteurs (institutionnels et privés) porteurs de projets PTFM
Composante 3 : Changement d'échelle, extension et élargissement des zones d'implantation de PTFM au Mali	
Objectif stratégique 3 : Installation et exploitation optimale de 5 000 nouvelles PTFM dans les zones rurales et périurbaines pour l'allègement des femmes, la mécanisation post récolte agricole, l'accès à l'électricité et à l'eau potable et le développement de micro entreprises génératrices d'emplois et de revenus	
Résultats attendus	Indicateurs d'atteinte
3.1. « Cadres de concertation et de partenariats » entre les acteurs nationaux porteurs potentiels de projets PTFM (<i>Ministères et Structures en charge de Finances publiques, Femmes, Emploi, Energie, Agriculture, Environnement, etc.</i>) définis et fonctionnels	Cadres de concertation, mécanismes de coordination et partenariats » entre principaux acteurs nationaux porteurs potentiels de projets PTFM institués et fonctionnels
3.2. Appropriation des outils méthodologiques et pédagogiques relatifs à l'installation et exploitation de PTFM par les acteurs /porteurs potentiels de projets PTFM (Ministère en charge des Femmes, ANPE, AMADER, ANADEP, Agences Régionales de Développement (création en perspective), Office du Niger, ONG, etc.)	Maîtrise d'ouvrage des phases d'installation et de suivi des PTFM par les acteurs/porteurs potentiels de projets PTFM ; Nombre de PTFM installées et suivies adéquatement à travers les standards techniques et méthodologiques et pédagogiques validés
3.3. Acquis méthodologiques et pédagogiques capitalisés et cinq mille (5 000) nouvelles PTFM installées et fonctionnelles avec le concours de divers acteurs/porteurs de projets PTFM, en rapport avec leurs préoccupations respectives (allègement des femmes, création de micro entreprises génératrices d'emplois et de revenus, préservation de l'environnement, développement local, etc.)	Cinq mille (5 000) nouvelles PTFM installées et fonctionnelles avec le concours de divers acteurs/porteurs de projets PTFM

Composante 4 : Viabilisation et pérennisation du concept et de l'action PTFM	
Objectif stratégique 4 : Le processus d'installation et d'exploitation de PTFM est viabilisé et pérennisé au Mali, avec des impacts tangibles sur les groupes cibles bénéficiaires de l'action aux niveaux national, régionaux (dont spécifiquement Régions impactées par la crise sécuritaire)	
Résultats attendus	Indicateurs d'atteinte
4.1. Structure nationale transitoire de coordination et de suivi de la mise en œuvre du programme (SNTCGP/PTFM) mise en place et fonctionnelle	SNTCGP/PTFM mise en place et fonctionnelle avec des moyens adéquats (financiers, institutionnels, humains et logistiques)
4.2. Modules PTFM optimisés et viabilisés grâce à l'hybridation (poursuite des actions de recherches/développement - technologie-énergie-environnement)	<p>Au moins 20 % des PTFM fonctionnent couramment avec le biocarburant (huile de pourghère, bio gasoil, etc.)</p> <p>Au moins 10 % des PTFM sont dotées d'équipements de traitement post récoltes agricoles ;</p> <p>Au moins 20 % des PTFM sont dotées d'équipements de réseaux électriques et/ou d'application hydraulique</p> <p>Au moins 5 % des PTFM fonctionnent grâce aux systèmes solaires photovoltaïques adaptés ou connectés aux réseaux électriques de centrales solaires</p>
4.3. Connaissances et compétences transférées aux acteurs porteurs potentiels de projets PTFM pour la maîtrise d'ouvrage	<p>Nombre de bénéficiaires des séminaires et ateliers d'information et de formation des acteurs porteurs potentiels de projets PTFM sur les thématiques : Approche méthodologique, Outils pédagogiques ; Référentiels techniques ; Base de données sur les réseaux des prestataires de services liés aux PTFM ;</p> <p>Nombre d'acteurs porteurs de projets PTFM et nombre de projets PTFM;</p> <p>Nombre de PTFM installées, fonctionnelles</p>

<p>4.4. Structures étatiques pérennes responsabilisées et meilleurs arrimages institutionnels et politiques du Programme PTFM/Mali</p>	<p>Ministère /Genre, comme chef de file ; Distribution des rôles et responsabilités des acteurs institutionnels (Genre, Emploi, Energie, Environnement, Développement local, Economie et Finances) ; Comité interministériel d'orientation stratégique et de suivi, institué et fonctionnel;</p>
<p>4.5. Une sortie bien aménagée avec la création d'une Agence nationale PTFM multisectorielle à autonomie de gestion</p>	<p>Dépérissement de la SNTCGP/PTFM après consolidation, capitalisation et vulgarisation des acquis de phases antérieures (au bout de trois ans de mise en œuvre du programme) Création de l'Agence nationale de promotion et coordination de projets /PTFM au Mali</p>
<p>Composante 5 : Financement du programme à travers la Promotion du concept PTFM et la Mobilisation de partenariats techniques et financiers aux niveaux national et international</p>	
<p>Objectif stratégique 5 : La mobilisation des partenariats techniques et financier nécessaire à la consolidation des acquis, à l'extension et à la pérennisation du processus d'installation et d'exploitation de PTFM au Mali</p>	
<p>Résultats attendus</p>	<p>Indicateurs d'atteinte</p>
<p>5.1. Stratégie de communication sur le PTFM (actions de promotion et de visibilité) définie et mise en œuvre</p>	<p>Stratégie de communication sur le PTFM définie et mise en œuvre ; Diverses actions de promotion des PTFM et de visibilité sur le programme</p>
<p>5.2. Sources de financement diversifiées du Programme (Genre/Femme, Emplois/Micro entreprise, Energie/Environnement, Développement local/Réduction de la pauvreté, etc.); Partenariats techniques et financiers (requis pour la mise en œuvre et le suivi du programme), mobilisés</p>	<p>Multiplication des guichets et sources de financement du programme ; Niveau de financement du programme ; Nombre de structures partenaires de financement des projets de mise en œuvre du programme ; Mécanismes et indicateurs de suivi évaluation du programme définis et mis en œuvre ; Base de données relatives aux PTFM constituées et</p>

actualisées périodiquement

4.3 – Durée et Programme d'activités

La durée du Programme est évaluée à cinq (5) ans. La planification des principales activités prévues pour l'atteinte des résultats se présente comme suit.

Composante 1 : Consolidation des acquis des phases antérieures						
Objectif stratégique 1 : Les PTFM installées au cours des phases précédentes sont consolidées et viabilisées en vue de leur pérennisation						
Résultats attendus	Principales Activités prévues	Années				
		I	II	III	IV	V
1.1. Réhabilitation des anciennes PTFM en arrêt et/ou en difficultés techniques	<ul style="list-style-type: none"> Recensement PTFM en difficulté Réparation/Rééquipement/ Réhabilitation des PTFM 	x	x			
1.2. Elargissement et optimisation des modules de base des anciennes PTFM	<ul style="list-style-type: none"> Recensement PTFM à élargir Achat et installation équipements supplémentaires 	x	x			
1.3. Amélioration des capacités organisationnelles et techniques des bénéficiaires des anciennes PTFM	<ul style="list-style-type: none"> Recensement localités en difficultés organisationnelles et de gestion PTFM ; Animation et appui structurant ; Formation ou recyclage des bénéficiaires 	x	x			
1.4. Maturation et pérennisation des anciennes PTFM	<ul style="list-style-type: none"> Actions de viabilisation et rentabilisation des PTFM installées ; Actions de renforcement des capacités organisationnelles et de gestion des bénéficiaires des PTFM ; Actions de soutien au développement des réseaux de prestataires de services liés aux PTFM (bureaux d'études, ouvriers et artisans d'installation et de maintenance de PTFM, etc.) 	x	x			
Composante 2 : Capitalisation et vulgarisation des acquis des phases antérieures						

Objectif stratégique 2 : Les acquis méthodologiques, techniques et pédagogiques des phases antérieures sont répertoriés, capitalisés et vulgarisés en vue d'élargir leurs applications						
Résultats attendus	Principales Activités prévues	Années				
		I	II	III	IV	V
2.1. Méthodologique d'intervention décrite, analysée, améliorée et éditée en « paquet méthodologique prêt à l'emploi »	<ul style="list-style-type: none"> Elaboration et validation de la « Méthodologie d'intervention pour l'installation, la gestion et le suivi de PTFM » à des fins pédagogiques, Edition et diffusion d'un « Paquet méthodologique prêt à l'emploi » 	x	x			
2.2. Outils de formations répertoriés, décrits, améliorés, validés pédagogiquement et édités en « paquets pédagogiques prêts à l'emploi »	<ul style="list-style-type: none"> Elaboration et validation des « Supports et outils pédagogiques pour l'initiation et la formation pratique des usagers et bénéficiaires de PTFM » Edition et diffusion des « Paquets pédagogiques prêts à l'emploi » 	x	x			
2.3. Référentiels techniques (en matière de choix d'équipements, d'installation et de maintenance des PTFM) répertoriés, validés et édités en « paquets techniques ou guide d'installation et de maintenance prêts à l'emploi »	<ul style="list-style-type: none"> Elaboration et validation et des « Référentiels techniques (en matière de choix d'équipements, d'installation et de maintenance des PTFM) » Edition et diffusion des « paquets techniques ou guide d'installation et de maintenance prêts à l'emploi » 	x	x			
2.4. Partenariats avec les structures spécialisées de formations professionnelles identifiés et développés en vue de la maîtrise d'ouvrage délégué de la vulgarisation des acquis méthodologiques et pédagogiques des phases antérieures	<ul style="list-style-type: none"> Implication du FAFPA et de diverses autres structures spécialisées de formation professionnelles ; Constitution de pools de formateurs liés aux PTFM ; Professionnalisation et institutionnalisation des activités de formations liées aux PTFM ; Délégation de la maîtrise d'ouvrage du volet formation aux structures spécialisées pérennes. 	x	x	x	x	x
2.5. Réseaux des acteurs et bénéficiaires des phases précédentes actualisés, redynamisés, structurés et institués « en corps constitués »	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place de réseaux nationaux et régionaux de bureaux d'études ; Mise en place de réseaux nationaux et régionaux d'ouvriers et d'artisans liés aux PTFM ; Mise en place de réseaux nationaux et régionaux d'ONG et de prestataires privés de services d'encadrement et de coaching des 	x	x			

		bénéficiaires et gestionnaires des PTFM				
2.6. Structures et Institutions nationales et internationales intéressées par les PTFM identifiées, répertoriées et préparées en vue d'élargir la base des porteurs de projets PTFM	<ul style="list-style-type: none"> • Activités d'identification et d'implication de divers acteurs porteurs potentiels de projets PTFM ; • Activités de promotion de PTFM et de coaching des acteurs porteurs potentiels de projets PTFM ; • Mise en place d'un réseau d'acteurs (publics et privés, nationaux et internationaux) porteurs potentiels de projets PTFM 	x				
		x	x			
		x	x			
Composante 3 : Changement d'échelle, extension et élargissement des zones d'implantation de PTFM au Mali						
Objectif stratégique 3 : Installation et exploitation optimale de 5 000 nouvelles PTFM dans les zones rurales et périurbaines pour l'allègement des femmes, la mécanisation post récoltes agricoles, l'accès à l'électricité et à l'eau potable et le développement de micro entreprises génératrices d'emplois et de revenus						
Résultats attendus	Principales Activités prévues	Années				
		I	II	III	IV	V
3.1. « Cadres de concertation et de partenariats » entre les acteurs nationaux porteurs potentiels de projets PTFM (<i>Ministères et Structures en charge de Finances publiques, Femmes, Emploi, Energie, Agriculture, Environnement, etc.</i>). définis et fonctionnels	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place des cadres de concertation ; • Définition et mise en œuvre opérationnelle des mécanismes de coordinations des initiatives et actions ; • Définition et mise en œuvre des cadres de partenariats et d'échanges de bons procédés 	x	x			
		x	x	x	x	x
		x	x	x	x	x
3.2. Appropriation des outils méthodologiques et pédagogiques relatifs à l'installation et exploitation de PTFM par les acteurs /porteurs potentiels de projets PTFM (Ministère en charge des Femmes, ANPE, AMADER, Office du Niger, ONG, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> • Installation et exploitation de PTFM initiées par divers acteurs porteurs de projets, selon les standards validés et homologués au niveau national 		x	x	x	x
3.3. Acquis méthodologiques et pédagogiques capitalisés et cinq mille (5 000) nouvelles PTFM	<ul style="list-style-type: none"> • Installation et exploitation durable de 1 500 nouvelles PTFM (Module de base) en vue de l'allègement des travaux féminins à travers l'accès à la force motrice, sous la maîtrise d'ouvrage du 		x	x	x	x

installées et fonctionnelles avec le concours de divers acteurs/porteurs de projets PTFM, en rapport avec leurs préoccupations respectives (allègement des femmes, création de micro entreprises génératrices d'emplois et de revenus, préservation de l'environnement, développement local, etc.)	Ministère/Genre ; <ul style="list-style-type: none"> • Installation et exploitation durable de 1 550 PTFM comme micro entreprises communautaires et/ou privées génératrices d'emplois et de revenus, sous la maîtrise d'ouvrage déléguée de l'ANPE et structures affiliées; • Installation et exploitation durable de 550 PTFM, en rapport avec le l'environnement et le développement durable (biocarburant, Energies renouvelables, etc.), sous la maîtrise d'ouvrage déléguée de l'AMADER, CENESOLER, ANADEB, et des Ministères en charge de l'agriculture et de l'Environnement ; • Installation et exploitation durable de 850 PTFM, en rapport avec la mécanisation des filières agricoles (post récolte), sous la maîtrise d'ouvrage déléguée de l'Office du Niger et de diverses autres structures agricoles ; • Installation et exploitation durable de 550 PTFM, en rapport avec l'accès à l'électricité et à l'eau potable, sous la maîtrise d'ouvrage déléguée de l'AMADER, des services déconcentrés de l'Hydraulique et des Collectivités territoriales. 		x	x	x	x
			x	x	x	x
			x	x	x	x
			x	x	x	x

Composante 4 : Viabilisation et pérennisation du concept et de l'action PTFM

Objectif stratégique 4 : Le processus d'installation et d'exploitation de PTFM est viabilisé et pérennisé au Mali, avec des impacts tangibles sur les groupes cibles bénéficiaires de l'action

Résultats attendus	Principales Activités prévues	Années				
		I	II	III	IV	V
4.1. Structure nationale transitoire de coordination et de suivi de la mise en œuvre du programme (SNTCGP/PTFM) mise en place et fonctionnelle	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place et équipements de la structure, • Fonctionnement courant de la structure 	x x	x	x		
4.2. Modules PTFM optimisés et viabilisés grâce à l'hybridation (poursuite des actions de recherches/développement - technologie-énergie-environnement)	<ul style="list-style-type: none"> • Installation et exploitation pilote de PTFM utilisatrices de biocarburant ; • Promotion de la production de biocarburant ; • Installation et exploitation de module PTFM rentable et élargi aux équipements de traitement post récoltes agricoles ; 	x x x	x x x	x x x	x x x	x x x

	<ul style="list-style-type: none"> • Installation exploitation de module PTFM élargi aux réseaux d'électricité et d'adduction d'eau potable ; • Installation et exploitation pilote de module hybride PTFM carburant/solaire PV 	x	x	x	x	x
4.3. Connaissances et de compétences transférées aux acteurs porteurs potentiels de projets PTFM pour la maîtrise d'ouvrage	<ul style="list-style-type: none"> • Séminaires et ateliers de mise à niveau des acteurs porteurs potentiels de projets PTFM 	x	x			
4.4. Implication et responsabilisation des structures étatiques pérennes responsabilisées et meilleur arrimages institutionnels et politiques du Programme PTFM/Mali	<ul style="list-style-type: none"> • Activités d'information et de sensibilisation des décideurs institutionnels ; • Définition et mise en œuvre des cadres de concertation et de prises de décisions 	x	x			
		x	x	x	x	x
4.5. Une sortie bien aménagée avec la création d'une Agence nationale PTFM multisectorielle à autonomie de gestion	<ul style="list-style-type: none"> • Transfert des moyens et compétences de l'UNGP (phases antérieures) à la SNTCGP, au démarrage de la mise en œuvre du programme; • Création d'une l'Agence nationale de promotion et coordination de projets /PTFM au Mali (Etablissement public, de droit privé, doté d'une personnalité morale et bénéficiant d'une autonomie de gestion) à la troisième année de mise en œuvre du programme; • Transfert des moyens et compétences de la SNTCGP à l'Agence, et dépérissement de la SNTCGP, à partir de la troisième année de mise en œuvre du programme • Poursuite de la mise en œuvre de l'action par l'Agence, à partir de la quatrième année d'exécution du programme. 	x			x	
				x		x
Composante 5 : Financement du programme à travers la Promotion du concept PTFM et la Mobilisation de partenariats techniques et financiers aux niveaux national et international						
Objectif stratégique 5 : La mobilisation des partenariats techniques et financier nécessaire à la consolidation des acquis, à l'extension et à la pérennisation du processus d'installation et d'exploitation de PTFM au Mali						
Résultats attendus	Principales Activités prévues	Années				
		I	II	III	IV	V
5.1. Stratégie de communication sur le PTFM (actions de promotion et de visibilité) définie et mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> • Elaboration et validation de la stratégie de communication ; • Mise en œuvre stratégie et actions de promotion et de visibilité 	x				
		x	x	x	x	x

<p>5.2. Sources de financement diversifiées du Programme (Genre/Femme, Emplois/Micro entreprise, Energie/Environnement, Développement local/Réduction de la pauvreté, etc.) ; Partenariats techniques et financiers (requis pour la mise en œuvre et le suivi du programme), mobilisés</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mobilisation des financements destinés à la promotion des femmes ; • Mobilisation des financements destinés à la promotion de l'emploi ; • Mobilisation des financements destinés à la préservation de l'environnement et au développement durable ; • Mobilisation des financements destinés au développement local et réduction de la pauvreté ; • Mobilisation des financements destinés à la recherche / développement ; • Mobilisation des PTF de la coopération internationale ; • Développement de l'entreprenariat privé et du partenariat public privé pour les PTFM 	<p>x x x x x x x</p>	<p>x x x x x x x</p>	<p>x x x x x x x</p>	<p>x x x x x x x</p>	<p>x x x x x x x</p>
--	---	--	--	--	--	--

4.4. Bénéficiaires et impacts attendus du Programme

4.4.1. Cibles et Bénéficiaires directs du Programme

Les bénéficiaires directs du Projet sont :

- Environ 6 000 localités rurales et périurbaines défavorisées (dont 5 000 bénéficiaires nouvelles de PTFM et 1 000 bénéficiaires des phases précédentes) totalisant près de 9 millions d'habitants (notamment les femmes et les enfants) de toutes les régions du Mali ;
- Secteur privé ;
- Collectivités locales, ONG et Associations de base (aux niveaux national et régionaux dont spécifiquement les régions impactées par la crise sécuritaire) ;
- l'Etat malien et ses démembrements.

Ce programme qui sera en synergie avec l'ensemble des actions en cours (pour la promotion féminine, la maîtrise de l'énergie, la création d'emplois, la réduction de pauvreté et l'atteinte des ODD au Mali) profiterait directement ou indirectement à 6 000 localités (de moins de 2 000 habitants chacune), soit une population bénéficiaire de l'ordre de 5 à 7 millions de personnes, dont environ 50 % de femmes (2,5 à 3,75 millions de femmes).

L'importance économique de ce programme découle des besoins croissants en services énergétiques modernes dans les zones rurales et périurbaines notamment en forces motrices et électricité, qui recèlent d'importants potentiels économiques encore sous exploités. Ce programme devra stimuler l'activité économique dans ces zones bénéficiaires.

Ces localités ont été sélectionnées sur la base des critères suivants :

- Localités non électrifiées ou ayant un système sommaire de pré électrification ;
- Localité ayant, de par sa position géographique, un potentiel de développement intéressant mais limité par l'absence de services énergétiques modernes (forces motrices et électricité) ;
- Localité éligible aux PTFM c'est-à-dire, remplissant le pré requis pour l'installation et la gestion durable de PTFM ;
- Localité à perspective de développement impactée par les crises sécuritaires de ces dernières années.

Il s'agit de localités qui ne disposent pas encore de services énergétiques modernes (forces motrices et électricité notamment) adéquats et à moindre coût d'exploitation et qui de ce fait, manquent beaucoup d'opportunités de valorisation de ses potentialités et de développement économique.

Genre, Groupes vulnérables et défavorisés : Les femmes et les enfants, en tant que groupe particulièrement actif mais vulnérable tireront un avantage réel du Programme à travers la disponibilité de la force motrice pour l'allègement des travaux féminins et l'amélioration de la qualité des services d'éclairage, mais aussi des services d'eau potable, de santé et d'éducation grâce à l'accès à l'électricité.

L'Environnement : La généralisation de la production et de l'utilisation du bio carburant avec l'huile de Jatropha et l'énergie solaire comme substitut aux dérivés du pétrole (gasoil) contribueront à la préservation de l'environnement.

Les collectivités locales bénéficiaires du programme, participent systématiquement aux grandes décisions, notamment en ce qui concerne le choix des PTFM à installer, la préparation des cahiers de charges, la sélection des opérateurs et prestataires de services liés aux PTFM. Elles jouent en outre un rôle moteur et essentiel, en tant que « porteurs » des projets PTFM d'initiative locale.

Les ONG et les Agences d'exécution sectorielle (AMADER, ANADEP, APEJ, FAFPA, etc.). Joueront un rôle dans l'exécution du programme, en tant qu'acteurs/porteurs de projet PTFM. Elles assureront à cet effet les activités :

- du Plan décennal de développement socio sanitaire ;
- d'information auprès des collectivités locales, des opérateurs et du grand public ;
- de développement de l'offre privée malienne d'expertise et de services ;
- de réalisations des projets PTFM ;
- de recherche de solutions novatrices.

Le Secteur privé qui constitue l'un des piliers essentiels de ce programme, assurera le rôle de « prestataire - délégataire de service d'études, d'installation, de maintenance et réparation de PTFM. Il s'agira d'Entreprises nationales et ou internationales du secteur privé formel ayant manifesté un certain intérêt à assurer l'obligation de services liés au Programme PTFM/Mali et jouissant, pour cela, d'une certaine crédibilité de par un statut juridique conventionnel (personnalité morale et juridique reconnue comme telle) et des compétences techniques et financières requises pour un tel exercice. Le secteur privé bénéficiera aussi des achats d'équipements divers (moulins, châssis, moteurs et divers autres équipements) liés à la mise en œuvre du Programme.

4.4.2. Acteurs et Bénéficiaires institutionnels du Programme

A - Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille (MPFEF)

Le MFEF en tant que porteur du Programme est aussi l'un des principaux bénéficiaires institutionnels de ce programme qui constitue l'un des outils de la mise en œuvre de la politique gouvernementale relative à la promotion économique et sociale de la femme en général et des femmes rurales en particulier.

B - Ministère en charge de l'Energie et de l'Eau

Le Ministère de l'Energie, à travers la Direction Nationale de l'Energie, l'AMADER et l'ANADEB en tant que porteur potentiel de projets PTFM bénéficiera de ce programme, d'abord car celui-ci contribuera à la réalisation des objectifs de développement de l'électrification rurale (pré électrification) au Mali, et ensuite, le volet recherche/développement vise aussi le développement des sources alternatives d'énergies (bio carburant, ..). Le Ministère en charge de l'Energie participera à la mise en œuvre du programme et bénéficiera à cet effet de tous les soutiens nécessaires pour le renforcement de ses capacités.

Par ailleurs, le Document du Plan National d'accès à l'eau potable du Ministère en charge de l'Eau répond à l'objectif du millénaire visant à réduire de moitié la proportion de personne n'ayant pas accès à l'eau potable d'ici 2015. La PTFM apparaît dans ce cadre

comme un outil de modernisation des systèmes d'exhaure par pompage mécanique et contribue à accélérer l'atteinte des objectifs en matière d'accès à l'eau potable et de lutte contre la faim (avec la maîtrise de l'eau et le développement de l'irrigation dans les zones à fort potentiel hydro agricole).

C - Ministère en charge de l'Emploi et de la formation professionnelle

Le MEFP (à travers l'ANPE, l'APEJ et la DNF) est dans une dynamique de recherche d'opportunités de création d'emplois et de formation insertion, en priorité en milieu rural. La PTFM est perçue comme un outil de promotion économique des femmes et de professionnalisation des acteurs dans les métiers, un cadre de formation et un support à l'apprentissage pour la modernisation des filières agroalimentaires.

Les activités d'installation, de maintenance et d'exploitation de PTFM constituent des niches d'opportunités d'emplois générés qui rentrent en droite ligne des préoccupations du MEFP.

La direction nationale de la formation bénéficierait de toutes les actions visant la professionnalisation des formations liées aux PTFM et la maîtrise d'ouvrage délégué du volet formation aux structures spécialisées pérennes. L'ANPE et l'APEJ profiteront du Programme en tant qu'acteurs/porteurs de projets PTFM comme micro entreprises génératrices d'emplois et de revenus.

Ce Programme en droite ligne de la problématique de la création et de la consolidation des emplois en milieu rural et périurbain, en priorité en direction des femmes, en rapport avec la volonté politique d'insertion des femmes et des jeunes dans les circuits productifs s'appuie sur les axes stratégiques suivants :

- Formation professionnelle et apprentissage autour de la PTFM ;
- Exploitation du potentiel d'entreprenariat autour de la PTFM par la promotion et le soutien des projets privés et communautaires portant sur la création de nouvelles unités dans les secteurs de la transformation ;
- Insertion professionnelle dans des secteurs tels que le développement des rizeries, la transformation de céréales sèches et minoteries, les intrants agricoles, la transformation de produits agro forestiers ;
- Promotion du marché de maintenance autour des PTFM.

D- Ministère en charge de l'Agriculture

Le Ministère de l'Agriculture sera l'un des principaux bénéficiaires du Programme. D'abord à travers les modules PTFM intégrant les équipements de traitement post récoltes (décorticage, étuvage, mouture, etc.) en rapport avec la poursuite de la politique de mécanisation de l'agriculture, ensuite, avec l'application des PTFM au pompage de l'eau pour l'irrigation en rapport avec la politique de maîtrise de l'eau et d'amélioration des systèmes d'exploitations agricoles au Mali.

L'Office du Niger sera l'un des principaux acteurs/porteurs de projets PTFM appliquées à la mécanisation du secteur de l'agriculture en général et de la filière riz en particulier.

E - Ministère en charge des Collectivités territoriales

Ce Programme de portée nationale offre aux communes l’outil plate-forme en tant que vecteur de développement économique local à travers ses opportunités de création d’emplois et de revenus adaptés au contexte rural notamment.

G - Ministère en charge du développement des régions du nord

Les objectifs et l’approche de ce Programme sont conformes à la nouvelle approche stratégique de relèvement économique, de consolidation de la paix et d’accompagnement des populations en général et des populations affectées par la crise en particulier. Ce Programme fournit une réponse efficace et durable à la résolution de certaines demandes post crise, pour le relèvement, la résilience et les solutions durables comme facteurs de lutte contre la pauvreté, les disparités et asymétries de développement local et régional.

4.4.3. Impacts attendus du Programme

Sur le plan environnemental, ce Programme de par ses volets recherche/développement et hybridation des modules PTFM à travers l’emploi de bio carburant et le solaire photovoltaïque, est en parfaite adéquation avec les politiques et stratégies du Mali en rapport avec la lutte contre le changement climatique et le développement de mécanismes qui participent à la réduction et à la prévention des émissions de gaz à effet de serre. Aussi, ce programme participe au mix énergétique à l’écobilan favorable et rentre dans le cadre du mécanisme de développement propre et, de ce fait, est appelé à contribuer au portefeuille du pays en la matière. Il participe à l’atteinte des objectifs de SE4ALL au Mali, à savoir, l’accès aux services énergétiques modernes (électricité et force motrice) et l’amélioration de la part des énergies renouvelables dans du mix énergétique national (PTFM fonctionnant à l’énergie solaire ou aux biocarburants produits localement).

En augmentant la disponibilité de services énergétiques abordables (forces motrices, électricité), le Mali se ménage de meilleures chances d’atteindre les ODD, car les services énergétiques ont un effet multiplicateur sur les services dans le domaine de la santé, de l’éducation, des transports, des télécommunications, de l’eau potable, de l’assainissement et de l’hygiène. Ils ont aussi des effets positifs sur la compétitivité économique par l’amélioration de la rentabilité économique et financière des investissements dans les activités génératrices de revenus et la productivité dans l’agriculture, la transformation/conservation alimentaires et le secteur des PME.

Au-delà de ces impacts directs liés à la réalisation des PTFM, il y’aura des impacts dus à l’exploitation de micro entreprises PTFM : l’amélioration du cadre de vie, l’amélioration de la qualité de l’éducation, l’amélioration de la qualité des soins de santé, le développement des activités économiques rurales. Enfin, avec la possibilité de création de nouvelles activités génératrices de revenus en milieu rural, le programme contribuera à la création d’emplois, l’amélioration de la productivité rurale globale et à une nette augmentation du PIB et donc à la croissance.

Les secteurs de la sphère économique rurale observeront un gain de productivité certain, qui les rendra plus compétitifs et permettra de soutenir la croissance économique. De nouvelles activités pourront aussi être développées en rapport avec le marché de 6 000 PTFM (installation, maintenance, réparation de PTFM, activités d’encadrement et de formation des bénéficiaires, activités d’études et de consulting, etc.).

Les avantages sociaux induits par la réalisation du programme concerneront à la fois l’éducation et la santé, les femmes et les jeunes ainsi que les centres sociaux et de loisirs.

Ces avantages sont nettement perceptibles dans des domaines comme l'urbanisation, la sécurité des biens et des personnes, l'exode rural et le renforcement de la sécurité alimentaire dans les zones rurales. L'allègement des travaux domestiques affectés aux femmes se traduirait par des gains énormes en temps que les femmes pourraient affecter à d'autres activités génératrices de revenus. Par ailleurs, cet allègement libère les filles et augmente ainsi leurs taux de scolarisation en zone rurale.

Les établissements scolaires sont dépourvus de source d'éclairage régulière et permanente et travaillent dans des conditions difficiles et souvent précaires. La fourniture régulière de lumière grâce à l'électrification des localités améliorera les motivations des enseignants et des élèves avec comme effets bénéfiques, l'augmentation des taux de fréquentation et l'amélioration des résultats scolaires. Outre ces avantages, la fourniture d'électricité pourra se traduire pour les grandes localités par l'ouverture d'autres horizons, tant pour les enseignants que pour les écoliers, dans le domaine de l'information, de la formation et de l'éducation par l'internet. Par ailleurs, l'outil plate-forme multifonctionnelle permet grâce à la disponibilité de l'éclairage, le développement de l'alphabétisation (cours du soir) et la promotion des langues nationales.

Les formations sanitaires souvent sous-équipées, disposent d'équipements de conservation et de stérilisation (réfrigérateurs, réchauds, etc.) qui fonctionnent de façon intermittente au pétrole lampant. La fourniture de courant électrique aux centres de santé permettra d'améliorer de façon significative la conservation des produits pharmaceutiques, des vaccins, des produits sanguins et autres produits médicaux; elle permettra en outre l'installation dans les localités relativement importantes de nouveaux équipements sanitaires comme les appareils de laboratoire, de petite chirurgie et de radiologie. Il en résultera une amélioration des conditions de travail des agents de santé, une meilleure conservation des produits médicaux, une amélioration de la qualité des soins de santé et, comme effets induits, un accroissement du taux de fréquentation des formations sanitaires.

En somme, les services énergétiques dus à la PTFM (force motrice et électricité) favoriseront la création d'activités génératrices de revenus comme le petit commerce, l'augmentation de la production et la productivité par l'usage des machines qui augmentent les rendements agricoles, et la diminution des pertes après récolte par la transformation et conservation adéquates des produits. Dans le secteur de l'éducation, outre l'éclairage le soir, l'électricité améliorera la qualité de l'enseignement en permettant l'utilisation des outils éducatifs et pédagogiques plus performants. Tous ces effets conjugués de la PTFM seront bénéfiques pour les populations des régions du nord qui ont été particulièrement touchées par les crises sécuritaire, identitaire et pseudo religieuse qui ont affecté le développement économique et social de tout le Mali.

4.5. Cadre logique et Budget/Gestion axée sur les Résultats

Composante 1 : Consolidation des acquis des phases antérieures					
Objectif stratégique 1 : Les PTFM installées au cours des phases précédentes sont consolidées et viabilisées en vue de leur pérennisation					
Résultats attendus	Principales Activités prévues	Indicateurs d'atteinte des résultats	Sources et/ou Modes de vérification	Acteurs responsables	Budget en FCFA
1.1. Réhabilitation des anciennes PTFM en arrêt et/ou en difficultés techniques	<ul style="list-style-type: none"> Recensement PTFM en difficulté Réparation/Rééquipement / Réhabilitation des PTFM 	250 PTFM réparées, réhabilitées et fonctionnelles à la satisfaction des bénéficiaires	Rapports d'activités Rapports bilans Visite de terrain	SNTCGP / MPFEF	505 000 000
1.2. Elargissement et optimisation des modules de base des anciennes PTFM	<ul style="list-style-type: none"> Recensement PTFM à élargir Achat et installation équipements supplémentaires 	Modules de base (forces motrice) de 150 anciennes PTFM élargis à d'autres applications en vue de leur optimisation	Rapports d'activités Rapports bilans Visite de terrain	SNTCGP / MPFEF	755 000 000
1.3. Amélioration des capacités organisationnelles et techniques des bénéficiaires des anciennes PTFM	<ul style="list-style-type: none"> Recensement localités en difficultés organisationnelles et de gestion PTFM ; Animation et appui structurant ; Formation ou recyclage des bénéficiaires 	Difficultés organisationnelles et techniques aplanies dans 100 villages bénéficiaires des anciennes PTFM	Rapports d'activités Rapports bilans Visite de terrain	SNTCGP / MPFEF	255 000 000
1.4. Maturation et pérennisation des anciennes PTFM	<ul style="list-style-type: none"> Actions de viabilisation et rentabilisation des PTFM installées ; Actions de renforcement des capacités organisationnelles et de gestion des bénéficiaires des PTFM ; Actions de soutien au développement des réseaux de prestataires de services liés aux PTFM 	Exploitation des 1000 anciennes PTFM maturée et pérennisée	Rapports d'activités Rapports bilans Visite de terrain	SNTCGP / MPFEF	750 000 000

	(bureaux d'études, ouvriers et artisans d'installation et de maintenance de PTFM, etc.)				
Composante 2 : Capitalisation et vulgarisation des acquis des phases antérieures					
Objectif stratégique 2 : Les acquis méthodologiques, techniques et pédagogiques des phases antérieures sont répertoriés, capitalisés et vulgarisés en vue d'élargir leurs applications					
Résultats attendus	Principales Activités prévues	Indicateurs d'atteinte des résultats	Sources et/ou Modes de vérification	Acteurs responsables	Budget en FCFA
2.1. Méthodologie d'intervention décrite, analysée, améliorée et éditée en « paquet méthodologique prêt à l'emploi »	<ul style="list-style-type: none"> Elaboration et validation de la « Méthodologie d'intervention pour l'installation, la gestion et le suivi de PTFM » à des fins pédagogiques, Edition et diffusion d'un « Paquet méthodologique prêt à l'emploi » 	Paquet méthodologique édité et prêt à l'emploi	Documents	SNTCGP / MPFEF	40 000 000
2.2. Outils de formations répertoriés, décrits, améliorés, validés pédagogiquement et édités en « paquets pédagogiques prêts à l'emploi »	<ul style="list-style-type: none"> Elaboration et validation des « Supports et outils pédagogiques pour l'initiation et la formation pratique des usagers et bénéficiaires de PTFM » Edition et diffusion des « Paquets pédagogiques prêts à l'emploi » 	Paquets pédagogiques édités et prêts à l'emploi	Documents	SNTCGP / MPFEF	40 000 000
2.3. Référentiels techniques (en	<ul style="list-style-type: none"> Elaboration et validation et des « Référentiels 	Paquets techniques ou guide d'installation et de	Documents	SNTCGP / MPFEF	40 000 000

<p>matière de choix d'équipements, d'installation et de maintenance des PTFM) répertoriés, validés et édités en « paquets techniques ou guide d'installation et de maintenance prêts à l'emploi »</p>	<p>techniques (en matière de choix d'équipements, d'installation et de maintenance des PTFM) »</p> <ul style="list-style-type: none"> • Edition et diffusion des « « paquets techniques ou guide d'installation et de maintenance prêts à l'emploi » » 	<p>maintenance édités et prêts à l'emploi</p>			
<p>2.4. Partenariats avec les structures spécialisées de formations professionnelles identifiées et développés en vue de la maîtrise d'ouvrage délégué de la vulgarisation des acquis méthodologiques et pédagogiques des phases antérieures</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Implication du FAFPA et de diverses autres structures spécialisées de formation professionnelles ; • Constitution de pools de formateurs liés aux PTFM ; • Professionnalisation et institutionnalisation des activités de formations liées aux PTFM ; • Délégation de la maîtrise d'ouvrage du volet formation aux structures spécialisées pérennes. 	<p>Structures spécialisées de formations professionnelles responsabilisées et actives</p> <p>Maîtrise d'ouvrage délégué de la vulgarisation des acquis méthodologiques et pédagogiques</p>	<p>Documents</p> <p>Rapports d'activités</p> <p>Rapports bilans</p> <p>Visite de terrain</p>	<p>SNTCGP / MPFEF</p> <p>FAFPA/MEFP</p> <p>DETP/MEN</p>	<p>1 270 000000</p>
<p>2.5. Réseaux des acteurs et bénéficiaires des phases précédentes actualisés, redynamisés,</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place de réseaux nationaux et régionaux de bureaux d'études ; • Mise en place de réseaux nationaux et régionaux d'ouvriers et d'artisans liés aux PTFM ; 	<p>Différents réseaux de prestataires de services (d'études, de conseils, installation et de maintenance) constitués, formalisés et fonctionnels</p>	<p>Documents</p> <p>Rapports d'activités</p>	<p>SNTCGP / MPFEF</p>	<p>75 000 000</p>

structurés et institués « en corps constitués »	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place de réseaux nationaux et régionaux d'ONG et de prestataires privés de services d'encadrement et de coaching des bénéficiaires et gestionnaires des PTFM 		Rapports bilans Visite de terrain		
2.6. Structures et Institutions nationales et internationales intéressées par les PTFM identifiées, répertoriées et préparées en vue d'élargir la base des porteurs de projets PTFM	<ul style="list-style-type: none"> Activités d'identification et d'implication de divers acteurs porteurs potentiels de projets PTFM ; Activités de promotion de PTFM et de coaching des acteurs porteurs potentiels de projets PTFM ; Mise en place d'un réseau d'acteurs (publics et privés, nationaux et internationaux) porteurs potentiels de projets PTFM 	Réseau acteurs porteurs effectifs ou potentiels de projets PTFM constitué et formalisé Accroissement du nombre d'acteurs (institutionnels et privés) porteurs de projets PTFM	Documents Rapports d'activités Rapports bilans Visite de terrain	SNTCGP / MPFEF	190 000 000
Composante 3 : Changement d'échelle, extension et élargissement des zones d'implantation de PTFM au Mali					
Objectif stratégique 3 : Installation et exploitation optimale de 5 000 nouvelles PTFM dans les zones rurales et périurbaines pour l'allègement des femmes, la mécanisation post récoltes agricoles, l'accès à l'électricité et à l'eau potable et le développement de micro entreprises génératrices d'emplois et de revenus					
Résultats attendus	Principales Activités prévues	Indicateurs d'atteinte des résultats	Sources et/ou Modes de vérification	Acteurs responsables	Budget en FCFA
3.1. « Cadres de concertation et de partenariats » entre les acteurs nationaux porteurs potentiels de	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place des cadres de concertation ; Définition et mise en œuvre opérationnelle des mécanismes de coordinations des initiatives et actions ; Définition et mise en œuvre des cadres de 	Cadres de concertation, mécanismes de coordination et partenariats » entre principaux acteurs nationaux porteurs potentiels de projets PTFM institués et fonctionnels	Documents de procès verbaux Rapports d'activités Rapports bilans	COS et CNPP	100 000 000

projets PTFM (Ministères et Structures en charge de Finances publiques, Femmes, Emploi, Energie, Agriculture, Environnement, etc.) définis et fonctionnels	partenariats et d'échanges de bons procédés		Visite de terrain		
3.2. Appropriation des outils méthodologiques et pédagogiques relatifs à l'installation et exploitation de PTFM par les acteurs /porteurs potentiels de projets PTFM (Ministère en charge des Femmes, ANPE, AMADER, Office du Niger, ONG, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> Installation et exploitation de PTFM initiées par divers acteurs porteurs de projets, selon les standards validés et homologués au niveau national 	<p>Maîtrise d'ouvrage des phases d'installation et de suivi des PTFM par les acteurs/porteurs potentiels de projets PTFM</p> <p>Nombre de PTFM installées et suivies adéquatement à travers les standards techniques et méthodologiques et pédagogiques validés</p>	<p>Documents</p> <p>Rapports d'activités</p> <p>Rapports bilans</p> <p>Visite de terrain</p>	<p>SNTCGP / MPFEF</p> <p>ANPE/APEJ</p> <p>ON/MA</p> <p>AMADER/MEE</p> <p>Autres acteurs porteurs de projets</p>	(compris dans 3.3)
3.3. Acquis méthodologiques et pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> Installation et exploitation durable de 1 500 nouvelles PTFM (Module de base) en vue de l'allègement des 	Cinq milles (5 000) nouvelles PTFM installées et fonctionnelles avec le concours de divers acteurs/porteurs de	Documents	<p>SNTCGP / MPFEF</p> <p>ANPE/APEJ</p>	38 925 000 000

<p>capitalisés et cinq milles (5 000) nouvelles PTFM installées et fonctionnelles avec le concours de divers acteurs/porteurs de projets PTFM, en rapport avec leurs préoccupations respectives (allègement des femmes, création de micro entreprises génératrices d'emplois et de revenus, préservation de l'environnement, développement local, etc.)</p>	<p>travaux féminins à travers l'accès à la force motrice, sous la maîtrise d'ouvrage du Ministère/Genre ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Installation et exploitation durable de 1 550 PTFM comme micro entreprises communautaires et/ou privées génératrices d'emplois et de revenus, sous la maîtrise d'ouvrage déléguée de l'ANPE et structures affiliées; • Installation et exploitation durable de 550 PTFM, en rapport avec le l'environnement et le développement durable (biocarburant, Energies renouvelables, etc.), sous la maîtrise d'ouvrage déléguée de l'AMADER, CENESOLER, ANADEB, et des Ministères en charge de l'agriculture et de l'Environnement ; • Installation et exploitation durable de 850 PTFM, en rapport avec la mécanisation des filières agricoles (post récolte), sous la maîtrise d'ouvrage déléguée de l'Office du Niger et de diverses autres structures agricoles ; • Installation et exploitation durable de 550 PTFM, en rapport avec 	projets PTFM	<p>Rapports d'activités</p> <p>Rapports bilans</p> <p>Visite de terrain</p>	<p>ON/MA</p> <p>AMADER/MEE</p> <p>Autres acteurs porteurs de projets</p>	
---	--	--------------	---	--	--

	l'accès à l'électricité et à l'eau potable, sous la maîtrise d'ouvrage déléguée de l'AMADER, des services déconcentrés de l'Hydraulique et des Collectivités territoriales.				
Composante 4 : Viabilisation et pérennisation du concept et de l'action PTFM					
Objectif stratégique 4 : Le processus d'installation et d'exploitation de PTFM est viabilisé et pérennisé au Mali, avec des impacts tangibles sur les groupes cibles bénéficiaires de l'action					
Résultats attendus	Principales Activités prévues	Indicateurs d'atteinte des résultats	Sources et/ou Modes de vérification	Acteurs responsables	Budget en FCFA
4.1. Structure nationale transitoire de coordination et de suivi de la mise en œuvre du programme (SNTCGP/PTFM) mise en place et fonctionnelle	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place et équipements de la structure, Fonctionnement courant de la structure 	SNTCGP/PTFM mise en place et fonctionnelle avec des moyens adéquats (financiers, institutionnels, humains et logistiques)	Documents Rapports d'activités Rapports bilans Visite de terrain	COS / CNPP / MPFEF	1 409 400 000
4.2. Modules PTFM optimisés et viabilisés grâce à l'hybridation (poursuite des actions de recherches/développement - technologie-énergie-environnement)	<ul style="list-style-type: none"> Installation et exploitation pilote de PTFM utilisatrices de biocarburant ; Promotion de la production de biocarburant ; Installation et exploitation de module PTFM rentable et élargi aux équipements de traitement post récoltes agricoles ; Installation exploitation de module PTFM élargi aux réseaux d'électricité et 	<p>Au moins 20 % des PTFM fonctionnent couramment avec le biocarburant (huile de pourghère, bio gasoil, etc.)</p> <p>Au moins 10 % des PTFM sont dotées d'équipements de traitement post récoltes agricoles ;</p> <p>Au moins 20 % des PTFM sont dotées d'équipements de réseaux électriques et/ou</p>	Documents Rapports d'activités Rapports bilans Visite de terrain	SNTCGP / MPFEF	(compris dans coûts composantes 1 et 2)

	<p>d'adduction d'eau potable ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Installation et exploitation pilote de module hybride PTFM carburant/solaire PV 	<p>d'application hydraulique</p> <p>Au moins 5 % des PTFM fonctionnent grâce à aux systèmes solaires photovoltaïques adaptés (tests d'application)</p>			
<p>4.3. Connaissances et de compétences transférées aux acteurs porteurs potentiels de projets PTFM pour la maîtrise d'ouvrage</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Séminaires et ateliers de mise à niveau des acteurs porteurs potentiels de projets PTFM 	<p>Nombre de bénéficiaires des séminaires et ateliers d'information et de formation des acteurs porteurs potentiels de projets PTFM sur les thématiques : Approche méthodologique, Outils pédagogiques ; Référentiels techniques ; Base de données sur les réseaux des prestataires de services liés aux PTFM ;</p> <p>Nombre d'acteurs porteurs de projets PTFM et nombre de projets PTFM;</p> <p>Nombre de PTFM installées, fonctionnelles</p>	<p>Documents</p> <p>Rapports d'activités</p> <p>Rapports bilans</p> <p>Visite de terrain</p>	<p>SNTCGP / MPFEF</p>	<p>10 000 000 + (partie comprise dans coût 2.6)</p>
<p>4.4. Implication et responsabilisation des structures étatiques pérennes et meilleur arrimages institutionnels et politiques du Programme PTFM/Mali</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Activités d'information et de sensibilisation des décideurs institutionnels ; • Définition et mise en œuvre des cadres de concertation et de prises de décisions 	<p>Ministère /Genre, comme chef de file ;</p> <p>Règlement des questions de tutelle institutionnelle à long terme d'un programme multisectoriel PTFM ;</p> <p>Distribution des rôles et responsabilités des acteurs</p>	<p>Documents</p> <p>Rapports d'activités</p> <p>Rapports bilans</p> <p>Visite de terrain</p>	<p>MPFEF COS / CNPP</p>	<p>50 000 000</p>

		<p>institutionnels (Genre, Emploi, Energie, Environnement, Développement local, Economie et Finances) ;</p> <p>Comité interministériel d'orientation stratégique et de suivi, institué et fonctionnel ;</p>			
<p>4.5. Une sortie bien aménagée avec la création d'une Agence nationale PTFM multisectorielle à autonomie de gestion</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Transfert des moyens et compétences de l'UNGP (phases antérieures) à la SNTCGP, au démarrage de la mise en œuvre du programme; • Création d'une l'Agence nationale de promotion et coordination de projets /PTFM au Mali (Etablissement public, de droit privé, doté d'une personnalité morale et bénéficiant d'une autonomie de gestion) à la troisième année de mise en œuvre du programme; • Transfert des moyens et compétences de la SNTCGP à l'Agence, et dépérissement de la SNTCGP, à partir de la troisième année de mise en œuvre du programme • Poursuite de la mise en œuvre de l'action par l'Agence, à partir de la quatrième année d'exécution du 	<p>Dépérissement de la SNTCGP/PTFM après consolidation, capitalisation et vulgarisation des acquis de phases antérieures (au bout de trois ans de mise en œuvre du programme)</p> <p>Création de l'Agence nationale de promotion et coordination de projets /PTFM au Mali</p>	<p>Documents</p> <p>Rapports d'activités</p> <p>Rapports bilans</p> <p>Visite de terrain</p>	<p>COS /CNPP / MPFEF/MEFP /MEF</p>	<p>10 000 000 + (partie comprise dans coût 4.1)</p>

programme.					
Composante 5 : Financement du programme à travers la Promotion du concept PTFM et la Mobilisation de partenariats techniques et financiers aux niveaux national et international					
Objectif stratégique 5 : La mobilisation des partenariats techniques et financier nécessaire à la consolidation des acquis, à l'extension et à la pérennisation du processus d'installation et d'exploitation de PTFM au Mali					
Résultats attendus	Principales Activités prévues	Indicateurs d'atteinte des résultats	Sources et/ou Modes de vérification	Acteurs responsables	Budget en FCFA
5.1. Stratégie de communication sur le PTFM (actions de promotion et de visibilité) définie et mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> Elaboration et validation de la stratégie de communication ; Mise en œuvre stratégie et actions de promotion et de visibilité 	<p>Stratégie de communication sur le PTFM définie et mise en œuvre</p> <p>Diverses actions de promotion des PTFM et de visibilité sur le programme</p>	<p>Documents</p> <p>Rapports d'activités</p> <p>Rapports bilans</p> <p>Visite de terrain</p>	SNTCGP / MPFEF	15 000 000
5.2. Sources de financement diversifiées du Programme (Genre/Femme, Emplois/Micro entreprise, Energie/Environnement , Développement local/Réduction de la pauvreté, etc.) ; Partenariats techniques et financiers (requis pour la mise en œuvre et le suivi du programme), mobilisés	<ul style="list-style-type: none"> Mobilisation des financements destinés à la promotion des femmes ; Mobilisation des financements destinés à la promotion de l'emploi ; Mobilisation des financements destinés à la préservation de l'environnement et au développement durable ; Mobilisation des financements destinés au développement local et réduction de la pauvreté ; Mobilisation des financements destinés à la recherche / développement ; Mobilisation des PTF de la coopération internationale ; 	<p>Multiplication des guichets et sources de financement du programme</p> <p>Niveau de financement du programme</p> <p>Nombre de structures partenaires de financement des projets de mise en œuvre du programme</p> <p>Mécanismes et indicateurs de suivi évaluation du programme définis et mis en œuvre</p> <p>Base de données relatives aux PTFM constituées et actualisées périodiquement</p>	<p>Documents</p> <p>Rapports d'activités</p> <p>Rapports bilans</p> <p>Visite de terrain</p>	<p>COS / CNPP</p> <p>MPFEF SNTCGP / MPFEF</p> <p>MEFP/ANPE/A PEJ/FAFPA</p> <p>MEE/AMADER/ AMADEB/..</p> <p>MA/ON/... MDCT</p> <p>Autres acteurs porteurs de projets PTFM</p>	(cf. Coûts 3.1 ; 4.1 ; 4.3 ; 5.1)

	<ul style="list-style-type: none">• Développement de l'entrepreneuriat privé et du partenariat public privé pour les PTFM				
--	---	--	--	--	--

V. COÛT ET STRUCTURE DU COÛT DU PROGRAMME

5.1 – Coût total et Structuration

Le coût total du Programme est évalué à 55 497 925 000 FCFA répartis comme suit selon les contributions et contribuables attendus.

Structuration du coût total selon les contributions attendues	Apports en FCFA	Apports en %
Contribution du Gouvernement du Mali	8 558 525 000	15,42%
Apports des Bénéficiaires directs	2.500 000 000	4,50%
Financement à rechercher	44 439 400 000	80,07%
Total	55 497 925 000	100,00%

Le financement à rechercher reste important en volume (80 % du coût total de l'opération) et constitue la quasi-totalité des coûts directs (investissement) de mise en œuvre du programme.

Le financement à rechercher est évalué à 44 439 400 000 FCFA, répartis comme suit entre ses cinq (5) composantes constitutives.

Composantes	Coût (en FCFA)	%
Composante 1 : Consolidation des acquis des phases antérieures	2 265 000 000	5,10 %
Composante 2 : Capitalisation et vulgarisation des acquis des phases antérieures	1 655 000 000	3,72 %
Composante 3 : Changement d'échelle, extension et élargissement des zones d'implantation de PTFM au Mali	39 025 000 000	87,82 %
Composante 4 : Viabilisation et pérennisation du concept et de l'action PTFM	1 479 400 000	3,33 %
Composante 5 : Promotion du concept PTFM et Mobilisation de partenariats techniques et financiers aux niveaux national et international	15 000 000 *	0,03 %
Total	44 439 400 000	100 %

L'apport du Gouvernement constitue l'essentiel des coûts indirects dont les charges de structure pour la mise en œuvre du Programme.

L'apport des bénéficiaires directs est essentiellement constitué de leur contribution en nature pour la construction de maisonnettes devant abriter le module plateforme multifonctionnelle et des quoteparts définies selon les modules de PTFM sollicités.

5.2. Structuration Contributions du Gouvernement et des Bénéficiaires directs (domaines couverts)

(Cf. Annexe 1)

5.3. Structuration Financement à rechercher (domaines couverts)

(Cf. Annexe 2)

5.4 – Structuration des coûts directs par composantes et résultats attendus

Composante 1 : Consolidation des acquis des phases antérieures	
Résultats attendus	Coût en FCFA
1.1. Réhabilitation des anciennes PTFM en arrêt et/ou en difficultés techniques	505 000 000
1.2. Elargissement et optimisation des modules de base des anciennes PTFM	755 000 000
1.3. Amélioration des capacités organisationnelles et techniques des bénéficiaires des anciennes PTFM	255 000 000
1.4. Maturation et pérennisation des anciennes PTFM	750 000 000
Composante 2 : Capitalisation et vulgarisation des acquis des phases antérieures	
Résultats attendus	Coût en FCFA
2.1. Méthodologie d'intervention décrite, analysée, améliorée et éditée en « paquet méthodologique prêt à l'emploi »	40 000 000
2.2. Outils de formations répertoriés, décrits, améliorés, validés pédagogiquement et édités en « paquets pédagogiques prêts à l'emploi »	40 000 000
2.3. Référentiels techniques (en matière de choix d'équipements, d'installation et de maintenance des PTFM) répertoriés, validés et édités en « paquets techniques ou guide d'installation et de maintenance prêts à l'emploi »	40 000 000
2.4. Partenariats avec les structures spécialisées de formations professionnelles identifiés et développés en vue de la maîtrise d'ouvrage délégué de la vulgarisation des acquis méthodologiques et pédagogiques des phases antérieures	1 270 000 000
2.5. Réseaux des acteurs et bénéficiaires des phases précédentes actualisés, redynamisés, structurés et institués « en corps constitués »	75 000 000
2.6. Structures et Institutions nationales et internationales intéressées par les PTFM identifiées, répertoriées et préparées en vue d'élargir la base des porteurs de projets PTFM	190 000 000

Composante 3 : Changement d'échelle, extension et élargissement des zones d'implantation de PTFM au Mali	
Résultats attendus	Coût en FCFA
3.1. Les « Cadres de concertation et de partenariats » entre les acteurs nationaux porteurs potentiels de projets PTFM (<i>Ministères et Structures en charge de Finances publiques, Femmes, Emploi, Energie, Agriculture, Environnement, etc..</i>) sont définis et fonctionnels	100 000 000
3.2. Les acteurs /porteurs potentiels de projets PTFM (Ministère en charge des Femmes, ANPE, AMADER, Office du Niger, ONG, etc.) se sont appropriées les outils méthodologiques et pédagogiques relatifs à l'installation et exploitation de PTFM	(compris dans 3.3)
3.3. Les acquis méthodologiques et pédagogiques sont capitalisés et cinq milles (5 000) nouvelles PTFM sont installées et fonctionnelles avec le concours de divers acteurs/porteurs de projets PTFM, en rapport avec leurs préoccupations respectives (allègement des femmes, création de micro entreprises génératrices d'emplois et de revenus, préservation de l'environnement, développement local, etc.)	38 925 000 000
Composante 4 : Viabilisation et pérennisation du concept et de l'action PTFM	
Résultats attendus	Coût en FCFA
4.1. Mise en place et fonctionnement d'une Structure nationale transitoire de coordination et de suivi de la mise en œuvre du programme (SNTCGP/PTFM)	1 409 400 000
4.2. Optimisation et viabilisation des modules PTFM grâce à l'hybridation des modules (poursuite des actions de recherches/développement - technologie-énergie-environnement)	(cf. coûts composantes 1 et 3)
4.3. Transfert de connaissances et de compétences aux acteurs porteurs potentiels de projets PTFM pour la maîtrise d'ouvrage	10 000 000
4.4. Définition des cadres institutionnels porteurs et responsabilisation des structures étatiques pérennes	50 000 000
4.5. Aménagement d'une sortie avec la création d'une Agence nationale PTFM multisectorielle à autonomie de gestion	(10 000 000 + cf. Coûts 4.1)

Composante 5 : Financement du programme à travers la Promotion du concept PTFM et la Mobilisation de partenariats techniques et financiers aux niveaux national et international	
Résultats attendus	Coût en FCFA
5.1. Définition et mise en œuvre d'une stratégie de communication sur le PTFM (actions de promotion et de visibilité)	15 000 000
5.2. Diversification des sources de financement (Genre/Femme, Emplois/Micro entreprise, Energie/Environnement, Développement local/Réduction de la pauvreté, etc.) et mobilisation des partenariats et des financements requis pour la mise en œuvre et le suivi du programme	(cf. Coûts 3.1 ; 4.1 ; 4.3 ; 5.1)

VI – STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME

6.1. Montage institutionnel et Mécanismes de coordination et de gestion

6.1.1. Montage institutionnel

Le Programme National PTFM/Mali est mis sous la tutelle institutionnelle du « Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille (MPFEF) ».

Le rôle de maître d'ouvrage de la mise en œuvre du Programme sera assuré par un « Comité d'Orientation et de Suivi (COS) » présidé par la Primature (Premier Ministère); et composé comme suit :

Comité d'Orientation et de Suivi (COS) Ministère en charge du dossier

Présidence : Primature

Membres :

- Ministère de l'économie et des Finances ;
- Ministère en charge de la coopération internationale ;
- Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille ;
- Ministère en charge de l'Emploi et de la Formation Professionnelle ;
- Ministère en charge du développement du Nord-Mali ;
- Ministère en charge de l'alphabétisation et des langues nationales ;
- Ministère en charge de l'énergie et de l'eau ;
- Ministère en charge de collectivités locales et de la décentralisation ;
- Ministère en charge de l'artisanat ;
- La Société Civile représentée par sa composante chargée de la promotion des femmes rurales ;
- Les partenaires techniques et financiers intéressés par la promotion de la femme, l'énergie, l'hydraulique, l'emploi et la formation professionnelle;
- Le secteur privé à travers les petites et moyennes entreprises ; et

- L'association des structures de micro finances.

Les Missions du COS sont :

- Définir les orientations du programme ;
- Passer en revue les actions en cours, les difficultés rencontrées, les plannings de la période suivante et toutes autres questions intéressant le programme ;
- Aider à la mobilisation des ressources.

Le Programme est exécuté par le Gouvernement suivant la modalité d'exécution nationale, avec le soutien des Partenaires au développement du Mali.

La Primature (Premier Ministère) est l'Autorité gouvernementale de coordination du suivi institutionnel de la mise en œuvre du Programme, et à ce titre, elle assure la Présidence du « COS ». Le « COS » se réunit une fois par an au plus tard le 31 mars de l'année en cours en session ordinaire, sous la présidence du Premier Ministre, pour examiner l'état d'avancement de la mise en œuvre du Programme, fournir des directives et aplanir les contraintes. Le « COS » pourrait se réunir au démarrage du Programme, si besoin en est, ou pour des motifs exceptionnels à tout moment, si nécessaire

Le Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille (MPFEF) est le porteur du Programme, en collaboration avec ses principaux partenaires nationaux d'exécution du Programme que sont : Ministère en charge de l'Emploi, Ministère en charge de l'Energie, Ministère en Charge de l'Agriculture, Ministère en charge de la décentralisation et des Collectivités territoriales, Ministère en charge de l'Industrie, Ministère en charge du développement du Nord-Mali, etc.

En tant que porteur du Programme, le MPFEF assure la promotion et la coordination de la mise en œuvre de l'action.

Un Comité National de Pilotage du Programme (CNPP) sera institué, sous l'égide du MPFEF (qui assurera la présidence du CNPP) regroupant l'ensemble des partenaires institutionnels nationaux d'exécution, sus cités, élargi au Chef de File et aux leaders thématiques des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) du Mali.

Comité National de Pilotage du Programme (CNPP)

Présidence : Ministère de la promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille ;

Membres :

- FAFPA ;
- ANPE ;
- APEJ ;
- AMADER ;
- ANADEB ;

- AER;
- FNAM ;
- Chambre des Métiers ;
- Institutions de Micro finances ; et
- Association des femmes rurales.

Ce Comité sera principalement responsable de la planification et de la gestion générale de la mise œuvre du programme au niveau national, de l'établissement des rapports nationaux à l'attention du COS et du Gouvernement, de la comptabilité nationale, du suivi et de l'évaluation du programme au niveau national, de la supervision des partenaires impliqués dans la mise en œuvre, ainsi que de la gestion et de la vérification de l'utilisation des ressources mobilisées et/ou affectées au programme. Le CNPP se réunit trois fois par an, en session ordinaire Janvier, Juillet et Décembre de chaque année à la convocation de son Président ; ou en session extraordinaire si besoin, à la demande de l'un de ses membres statutaires.

Sur le plan opérationnel, le CNPP aura, comme outil ou « cheville ouvrière », dans un premier temps (deux à trois ans), une « Structure nationale transitoire de coordination et de suivi de la mise en œuvre du programme (SNTCGP/PTFM) », qui sera créée sur les prolongements de l'actuelle Cellule de coordination du projet basée à Sévaré, et dans un second temps (après les trois premières années de mise en œuvre du Programme), une « Agence Nationale PTFM/Mali ».

La SNTCGP sera institutionnellement rattachée au MPFEF, en sa qualité de « Porteur du Programme » et « Président du CNPP. A ce titre le Secrétaire Général du MPFEF aura la responsabilité globale de la supervision de la SNTCGP/PTFM.

La SNTCGP sera une entité visible, dirigée par un coordinateur appuyé par une équipe adéquate de ressources humaines (tous recrutés à cet effet) et des moyens logistiques et financiers nécessaires pour assurer une meilleure consolidation et capitalisation des acquis des phases antérieures de développement des PTFM au Mali. Le siège de la SNTCGP pourrait être Sévaré afin de profiter des moyens logistiques et humains des phases antérieures. Par contre, l'Agence Nationale PTFM/Mali gagnerait à être installée à Bamako. Les questions ayant trait au rattachement institutionnel de l'Agence et aux mécanismes de financements et d'autonomisation seront prises en compte dans les termes de référence de l'évaluation à mi-parcours du programme à l'issue des trois premières années de mise en œuvre de l'action.

Durant les trois premières années de mise en œuvre du programme, les Partenaires d'exécution du Programme du Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille, Ministère en charge de l'Emploi, Ministère en charge de l'Energie, Ministère en Charge de l'Agriculture, Ministère en charge de la décentralisation et des Collectivités territoriales, Ministère en charge de l'Industrie seront individuellement responsables devant l'Autorité gouvernementale de coordination du suivi institutionnel de la mise en œuvre du Programme (MEF) et devant les Bailleurs de Fonds et les Partenaires au développement, de la production des résultats escomptés, de la réalisation des objectifs du programme les concernant et de l'utilisation des ressources mobilisées pour leurs

projets sectoriels parties intégrantes du Programme. Cette responsabilité sera transférée à l'Agence Nationale PTFM/Mali » une fois instituée et fonctionnelle.

Le Gouvernement assurera le financement du programme à travers son budget d'investissement et ses ressources au titre de la lutte contre la pauvreté en partage des coûts avec les bailleurs et partenaires au développement, conformément aux accords établis. Le PNUD (à travers son Bureau/Pays et son Programme Régional Energie Pauvreté (PREP)) accompagnera le processus de mobilisation de partenariats techniques et financiers.

6.1.2. Mécanismes de coordination et de gestion du Programme

6.1.2.1. Niveau politique

La mise en œuvre du Programme s'inscrit dans l'approche concertée et conjointe en rapport avec le développement de l'ensemble des secteurs concernés par la promotion de la femme, la réduction de la pauvreté et l'atteinte des ODD au Mali.

Au niveau politique, cette mise en œuvre s'inscrit dans les cadres institutionnels nationaux qui sous-tendent les mécanismes de coordination propres au Gouvernement malien dans le cadre du suivi des ODD, de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (CREDD³), des objectifs spécifiques liés au genre (Femme, Enfant, Zone rurale, Populations vulnérables, etc.) et de la consolidation de la paix et la sécurité dans les régions affectées par la crise.

Le rôle de maître d'ouvrage de la mise en œuvre du Programme sera assuré par le « Comité d'Orientation et de Suivi (COS) ».

Le COS approuvera les programmes de travail et rapports d'exécution soumis par le CNPP présidé par le MPFEF.

6.1.2.2. Niveaux opérationnels

Le Coordinateur national, placé à la tête de la SNTCGP, a pour mandat général, la coordination de la planification et la gestion du Programme (pour le compte du CNPP), d'une part, et la mise en œuvre effective de toutes les actions relatives à la consolidation et capitalisation des acquis des phases antérieures et au transfert des acquis méthodologiques et pédagogiques des phases précédentes aux autres acteurs nationaux porteurs potentiels de projets sectoriels PTFM arrimés au Programme, d'autre part.

L'équipe sera composée de cinq (5) experts : Un Coordinateur national, appuyé par quatre (4) experts nationaux (un expert en Suivi - évaluation/Gestion base de données, un expert Technique/PTFM ; un expert Socio-économiste et un expert en Communications) et de sept (7) personnels de soutien (Un assistant au responsable Technique, Un assistant administratif et financier, Une assistante-secrétaire/Informatique et quatre chauffeurs).

La mise en œuvre du Programme sur le terrain, aux niveaux national, régional, communal et local, s'appuiera sur les projets sectoriels PTFM respectifs des « Partenaires d'exécution » comme :

³ Cadre stratégique de croissance et de réduction de la pauvreté

- Projet ou sous-programme PTFM/Consolidation et Capitalisation des acquis avec le MPFEF ;
- Projet ou sous-programme PTFM/Promotion Genre, avec le MPFEF ;
- Projet ou sous-programme PTFM/Promotion de l'Emploi, avec le Ministère en charge de l'emploi ;
- Projet ou sous-programme PTFM/Mécanisation agricole post récoltes, avec l'Office du Niger et le Ministère en charge de l'Agriculture ;
- Projet ou sous-programme PTFM/Maîtrise de l'Energie, avec les l'AMADER, l'ANADEB et les Ministères en charge de l'Energie et de l'Hydraulique ;
- Projet ou sous-programme PTFM/Recherches-développement durable, avec les Ministères en charge de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Energie.

6.1.2.3. Modalités de gestion du programme

Les modalités de gestion du Programme s'inscrivent dans celles définies pour la Gestion Non groupée d'un Programme multisectoriel à pérenniser, avec le MPFEF comme Chef de File, et le PNUD comme partenaire stratégique.

Pour assurer les synergies et interfaces nécessaires, les différentes modalités de Gestion appliquées nécessiteront l'approbation préalable du Comité d'Orientation et de Suivi. L'Agence ou le Partenaire d'exécution (Acteurs/Porteurs de projets PTFM) responsable devra alors établir conjointement avec le MPFEF, des rapports moraux et financiers suivant le plan de suivi/évaluation et les soumettre au COS.

6.2. Acteurs et Parties prenantes à la mise en œuvre

Le caractère multisectoriel de la PTFM et le changement d'échelle induit par ce programme nécessitent une réelle implication de plusieurs acteurs institutionnels, techniques, financiers tant au niveau national, qu'international.

La tutelle institutionnelle de premier degré est le Ministère en charge de la femme (MPFEF) pour, non seulement réaffirmer le rôle de la plateforme dans l'épanouissement de la femme, mais aussi éviter l'instabilité institutionnelle qui a marqué négativement les précédentes phases d'évolution du programme PTFM au Mali.

Les autres départements ministériels bénéficiaires mais aussi acteurs/porteurs potentiels de projet PTFM (sous composantes du Programmé PTFM), auront un rôle et des responsabilités non négligeables dans la mise en œuvre du Programme : Emploi et Formation professionnelle (ANPE, APEJ, FAFPA), Agriculture (DNA, Office du Niger, les offices Riz), Energie et eau (AMADER, ANADEB, CNESOLER), Industries, investissements et commerce (Direction Nationale des Industries), Economie et finances (Direction nationale du Budget, Direction nationale de la planification du développement).

Les partenaires techniques et financiers du Mali (PTF) constituent un groupe d'acteurs spécifiques. Il est attendu d'eux, non seulement l'appui financier nécessaire à la mise en œuvre effective du programme, mais également un apport d'expertise technique pour son efficience. Les acteurs techniques : au-delà de la coordination du projet PTFM en cours, plusieurs acteurs ou groupes d'acteurs seront concernés dont les institutions bancaires et de micro finances, les GIE⁴ et ONG (déjà formés et opérationnels pour les études de faisabilité et le suivi), les artisans installateurs et réparateurs de PTFM, les producteurs d'huile et de biocarburant à base de graines de pourghère, les formateurs en alphabétisation fonctionnelle, etc.

⁴ Groupement d'Intérêt Economique

6.2.1. Ministère de l'Economie et des Finances

Le Ministère de l'Economie et des Finances participera à la mise en œuvre du Programme à plusieurs niveaux. D'abord, en tant que Président de la Commission d'Orientation Stratégique (COS), pour le suivi de la mise en œuvre des orientations préalablement établies, ensuite pour la facilitation du financement du Programme à travers les différents guichets. Pour cela, le MEF veillera à l'inscription du Programme PTFM dans les différents chapitres du budget d'investissements public et de financements relatifs à la réduction de la pauvreté. Il s'attachera notamment à ce que le Programme PTFM soit pris en compte au niveau des chapitres budgétaires concernant, la promotion de la femme, l'emploi et la formation professionnelle, la mécanisation agricole et le développement énergétique/utilisation des énergies nouvelles et renouvelables.

6.2.2. Ministère en charge de l'Emploi et de la formation professionnelle

Le MEFP participera à la mise en œuvre du Programme, d'abord, en tant que membre statutaire du COS et du Comité national de pilotage du Programme (CNPP). Il participera ensuite (à travers ses structures comme l'ANPE, l'APEJ, le FAFPA) en tant qu'acteur/porteur potentiel de projet PTFM.

A ce titre, il bénéficiera d'abord (de la part de la SNTCGP/PTFM), de toutes les actions de renforcement de capacités et de transfert de connaissances et de compétences nécessaires pour leur assurer une réelle maîtrise d'ouvrage de la conception et mise en œuvre de projets PTFM générateurs d'emplois et de revenus (micro entrepreneuriat PTFM).

Ensuite, il agira, en tant qu'acteur porteur de projet PTFM/Emploi et en assurera la maîtrise d'ouvrage délégué du processus de recherche de partenariat technique et financier nécessaire à la mise en œuvre effective de 1 550 nouvelles PTFM (micro entreprises PTFM) sur cinq (5) ans, pour un coût global de 24,3 millions USD.

6.2.3. Ministères en charge de l'Energie, de l'Eau et de l'Environnement

Ces Ministères participeront à la mise en œuvre du Programme, d'abord, en tant que membres statutaires du COS et du Comité national de pilotage du Programme (CNPP). Ils participeront ensuite (à travers ses structures comme l'AMADER, l'ANADEB, l'AEDD, CNESOLER, Direction de l'Hydraulique, etc.) en tant que acteurs/porteurs potentiels de projets PTFM.

A ce titre, ils bénéficiera d'abord (de la part de la SNTCGP/PTFM), de toutes les actions de renforcement de capacités et de transfert de connaissances et de compétences nécessaires pour leur assurer une réelle maîtrise d'ouvrage de la conception et mise en œuvre de projets PTFM en rapport avec l'accès aux services de base comme l'électricité et l'eau potable, et avec la maîtrise de l'énergie et du développement durable à travers la promotion des biocarburants.

Ensuite, ils agiront, en tant qu'acteurs porteurs de projet PTFM/Energie-hydraulique et Recherche développement, et en assurera la maîtrise d'ouvrage délégué du processus de recherche de partenariat technique et financier nécessaire à la mise en œuvre effective de :

- 550 nouvelles PTFM liées à la problématique recherche développement de l'utilisation de biocarburant (à base d'huile de pourghère) et d'hybridation solaire/PTFM sur cinq (5) ans, pour un coût global de 8,6 millions USD ;
- 550 nouvelles PTFM liées à la problématique de l'accès à l'électricité et à l'eau potable (réseaux PTFM/Electricité, PTFM/Eau potable).

Des cadres formalisés de coopération seront définis entre le Programme national PTFM et les entités comme l'AMADER, l'ANADEB, CNESOLER et la Direction des Eaux & Forêts.

6.2.4. Ministère en charge de l'Agriculture

Le Ministère en charge de l'Agriculture participera à la mise en œuvre du Programme, d'abord, en tant que membre statutaire du Comité national de pilotage du Programme (CNPP). Il participera ensuite (à travers ses structures comme (DNA, Office du Niger, les offices Riz, etc.) en tant qu'acteur/porteur potentiel de projet PTFM/Mécanisation activité post récoltes.

A ce titre, il bénéficiera d'abord (de la part de la SNTCGP/PTFM), de toutes les actions de renforcement de capacités et de transfert de connaissances et de compétences nécessaires pour lui assurer une réelle maîtrise d'ouvrage de la conception et mise en œuvre de projets PTFM en rapport avec l'accès à la force motrice pour la mécanisation des activités post récoltes et à l'électricité pour la conservation des produits agricoles périssables.

Ensuite, il agira, en tant qu'acteur porteur de projet PTFM/Agriculture, et en assurera la maîtrise d'ouvrage délégué du processus de recherche de partenariat technique et financier nécessaire à la mise en œuvre effective de 850 nouvelles PTFM liées à l'agriculture sur cinq (5) ans, pour un coût global de 6 517 000 000 de FCFA.

6.2.5. Ministère de Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille (MPFEF)

D'abord, le MPFEF participera à la mise en œuvre du Programme, en tant que Ministère de tutelle du Programme et porteur de projets PTFM/Genre.

Ensuite, il participera, en tant que membre statutaire du Comité d'Orientation Stratégique (COS) et Président du Comité national de pilotage du Programme (CNPP).

Enfin, le MPFEF participera (à travers la SNTCGP/PTFM) pour :

- la maîtrise ouvrage totale des activités relatives à la composante 1 (Consolidation des acquis des phases antérieures) et à la composante 2 (capitalisation et vulgarisation des acquis des phases antérieures) du Programme, pour un coût global de 3 920 000 000 de FCFA (dont 2 265 000 000 de FCFA pour la composante 1 et 1 655 000 000 de FCFA pour la composante 2) ;
- la réalisation de 1 500 PTFM liées à la problématique genre/allègement des travaux féminins, sur cinq (5) ans, pour un coût global de 9 525 000 000 de FCFA ;
- la maîtrise d'ouvrage totale des activités relatives aux résultats 4.1 ; 4.3 ; 4.4 et 4.5 de la composante 4 (viabilisation et pérennisation du concept et de l'action PTFM au Mali) du Programme, pour un coût global de 1 479 400 000 FCFA, sur cinq ans, sous la supervision du COS et du CNPP.

A ce titre, la SNTCGP/PTFM dont il assure la tutelle institutionnelle devrait s'atteler en priorité aux actions visant le renforcement de capacités et le transfert de connaissances et de compétences aux acteurs porteurs potentiels de projets PTFM afin d'assurer un réel élargissement permettant le changement d'échelle avec l'installation de 5 000 nouvelle PTFM.

6.2.6. Partenaires Techniques et Financiers du Mali

Les PTF du Mali, participeront à la mise en œuvre du Programme, d'abord, en tant que co-porteurs des projets sectoriels PTFM dérivés du Programme, en partenariat technique et/ou financier avec les institutions et acteurs nationaux.

Ils contribueront à la mise en œuvre du Programme, d'abord, en l'inscrivant, parmi les axes de leurs priorités de coopération avec le Mali, notamment dans les domaines

promotion féminine, création d'emploi et de micro entreprises génératrices de revenu, développement durable et maîtrise de l'énergie, et mécanisation agricole.

Pour ce faire, ce Programme qui est en droite ligne des objectifs et axes de coopération définis entre le Mali et ses partenaires au développement devrait être pris en compte par les projets et programmes en cours, à savoir :

- le Projet de Reconstruction et de Relance Economique (PRRE) financé par la Banque Mondiale ;
- le Plan d'actions prioritaire des Nations - Unies pour le Nord-Mali ;
- le Programme de coopération Mali-Union Européenne ;
- le Cadre conjoint d'appui à la transition (CCAT) des Nations - Unies, le CPD et l'UNDAF du PNUD pour le Mali ;
- les projets et programmes de coopération des Agences de coopération bilatérale (GIZ, Pays-Bas, Chine, USAID, AFD, etc.).

6.3. Suivi évaluation

Avec la perspective du changement d'échelle, il y aurait forcément plusieurs initiatives de mobilisation de ressources en rapport avec les porteurs potentiels de projets sectoriels PTFM, en tant que sous composantes du Programme PTFM.

Le suivi de tout ceci, pour être cohérent (et servir à améliorer les processus et alimenter la base de données) sera organisé par la SNTCGP/PTFM (suite Cellule de Sévaré), sur la base des indicateurs de résultats définis dans le cadre logique du Programme, d'une part, et de tous indicateurs de suivi des ODD au Mali, d'autre part.

Un tableau de bord pour le suivi devra être présenté et validé dès le démarrage du Programme. Le dispositif de suivi - évaluation et de partage des résultats à travers le Rapportage, doit s'aligner sur les indicateurs du cadre logique et ceux déjà définis pour le suivi des ODD au Mali, et basé sur les exigences de la Gestion Axée sur les Résultats.

Au niveau national, la mise en œuvre du Programme sera suivie par le « Comité de suivi des Projets et Programmes de développement (créé par décret n° 2013-778/PM-RM du 02/10/2013.

Au niveau régional et local, la mise en œuvre du Programme sera par les Comités Régionaux, Locaux et Communaux d'Orient, de Coopération, de Coordination et de suivi des actions de développement (CROCSAD/CLOCSAD/CCOCSAD) institués par le Décret n° 08-095/P-RM du 21/02/2008.

La SNTCGP/PTFM produira à l'attention du MPFEF des rapports trimestriels et annuels d'avancement du Programme dans son ensemble.

Le MFEF, en tant que président du CNPP, produira des rapports semestriels d'avancement du Programme à l'attention du CNPP.

Le CNPP produira des rapports annuels d'avancement du Programme à l'attention du Comité d'Orient Stratégique du Programme.

En plus des revues annuelles à travers celles envisagées pour l'UNDAF (PNUD), et auxquelles le Centre des ODD pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre basé à Bamako, le

Centre Régional du PNUD à Johannesburg, le Centre Régional du PNUD à Dakar et le PREP/PNUD à Dakar prendront part au processus de suivi (niveau international) de la mise en œuvre du Programme.

Le Programme fera l'objet de deux évaluations statutaires indépendantes et formelles, à mi-parcours et en fin d'exécution, dans une démarche concertée entre le Gouvernement du Mali, le Système des Nations Unies et les autres partenaires/parties prenantes.

A la fin de chaque année, le Programme fera l'objet d'un examen multipartite. La première revue aura lieu au démarrage du Programme (dans le premier trimestre de l'année I) et sera suivie par une évaluation à mi-parcours (fin année III) et une évaluation finale à (06) six mois de la fin de cette phase quinquennale.

L'évaluation à mi-parcours précisera les contours pour la création de l'Agence nationale PTFM sur les traces de la SNTCGP/PTFM.

L'évaluation finale quant à elle, devra permettre une appréciation entière de l'impact et de la contribution des divers aspects du Programme à la réalisation des ODD dans les localités ciblées pour leur pauvreté en particulier, et dans le Mali, en général.

La « dimension communautaire et locale du Programme, au-delà des démarches participatives et itératives, imposera d'asseoir un système d'auto - évaluation à tous les échelons, dont les résultats seront des sources d'éclairage, d'apprentissage et de capitalisation majeures ».

Le PNUD, en tant que partenaire technique de la CEDEAO/UEMOA pour l'accès des pauvres aux services énergétiques modernes, jouera un rôle majeur dans la mobilisation des efforts de démultiplication, de partage des leçons, ainsi que de la diffusion de l'approche et de la pratique, selon les procédés et supports les plus adéquats.

L'exécution des financements nationaux et internationaux fera l'objet d'audits annuels, avec des auditeurs indépendants (cabinets d'audits) choisis par le Gouvernement et les Partenaires techniques et financiers.

La SNTCGP/PTFM fournira, sous la responsabilité du SEGAL/MFEF, les rapports d'avancement trimestriels et annuels du Programme. Elle fournira également un premier rapport initial de démarrage comprenant un plan de travail dès le premier trimestre de l'année I, ainsi que les outils comme les Procédures de gestion administrative et financière.

VII. STRATEGIE DE MOBILISATION DE PARTENARIATS ET DE FINANCEMENT POUR LE PROGRAMME

Pour le financement de la mise en œuvre du Programme, la stratégie proposée s'inspire de la démarche développée par le PREP/PNUD qui décline des orientations de base pour la recherche de financement des Programmes et projets d'accès aux services énergétiques pour l'atteinte des ODD.

Le Programme est défini sous l'angle d'un agencement cohérent de cinq (5) composantes thématiques et de cinq (5) sous Programmes sectoriels PTFM (Allègement/Femme, Promotion/Emploi, Mécanisation/Agriculture, Accès Electricité et Eau, Environnement/Développement durable).

7.1. Classification des sous projets du Programme

Cette classification permet de classer les projets sectoriels PTFM du Programme dans quatre catégories :

- Projets PTFM rentabilisables (PR) ;
- Projets PTFM non rentabilisables (PNR) ;
- Projet PTFM à impact environnemental tangible et mesurable (PIE) ;
- Projets PTFM à impact socio-économique tangible et mesurable (PISE).

Les projets PTFM rentabilisables (PR) concernent en général :

- Forces motrices pour le pompage et la distribution d'eau à des fins domestiques et agricoles ;
- Forces motrices pour la mécanisation agricole post récolte ; Force motrice pour l'allègement des travaux des femmes (PTFM) relatifs à la transformation des céréales (et autres produits agricoles) et des activités génératrices de revenus (AGR) pour des localités de taille moyenne comprise entre 1 000 et 2 000 habitants ; et
- PTFM micro entreprise privée à modules variables et adaptables à la demande solvable.

Les projets PTFM d'impact environnemental tangible (PIE) concernent en général :

- PTFM hydrique avec l'emploi de biocarburant (à base d'huile de pourghère) ou du solaire PV pour la Force motrice, l'accès à l'électricité (localité en stade de pré électrification) et à l'eau potable.

Les projets PTFM d'impact socio-économiques tangibles (PISE) concernent en général toutes les PTFM :

- Forces motrices » pour le pompage et la distribution d'eau à des fins domestiques (AEP) ;
- Electricité » pour l'éclairage (public, communautaire et privé), l'amélioration des services de santé et d'éducation et l'accès aux moyens modernes de communication, d'information et de transmission de données (radio, télévision, téléphone, ordinateurs et NTIC) ;
- Force motrice » pour l'allègement des travaux des femmes relatifs à la transformation des céréales (et autres produits agricoles) et à l'exhaure et pour l'amélioration globale des conditions de vie et de revenu des femmes en général (PTFM) ;
- PTFM comme micro entreprise génératrice d'emploi et de revenus adaptés aux zones rurales.

7.2. Ciblage des sources potentielles de financement existantes

Il s'agit, sur la base de la classification ci-dessus, de procéder au ciblage des sources de financement et des bailleurs et partenaires financiers selon les types de projets PTFM.

Catégories de Sources de financement	Typologie des projets du Programme
--------------------------------------	------------------------------------

	PR	PNR (1)	PIE	PISE
1. Sources de financement nationales				
1.1. Etat (budget d'investissement)				
1.2. Etat (PPTE ⁵ et assimilé)				
1.2. Etat (crédits concessionnels)				
1.4. Collectivités décentralisées				
1.5. Société civile/ONG				
1.6. Secteur privé national				
1.7. Secteur privé/PPP ⁶				
2. Sources de financement internationales				
2.1. Aide publique au développement (coopération multilatérale) FE/UE ⁷ , FEA/UE ⁸				
2.2. Aide publique au développement (coopération bilatérale) AFD, GTZ, SNV, etc.				
2.3. Coopération décentralisée				
2.4. Secteur privé étranger			MC/FEM /GEF/PN UD	
2.5. Secteur privé étranger /Partenariat public privé - PPP (en joint-venture)				
3. Sources de financement régional (CEDEAO)				

(1) les projets PTFM non rentables (PNR) et sans impact environnemental ou socio-économique tangible doivent être abandonnés car ils n'ont aucun intérêt

7.3. Formulation, soumission et suivi des requêtes de financement des projets PTFM sectoriels du Programme par les différents acteurs/porteurs de projets PTFM

Un PNR qui n'a pas d'impact environnemental tangible ou d'impact socio-économique tangible doit être abandonné, car il n'a aucune viabilité.

Il faut inscrire prioritairement (*jusqu'à la limite des possibilités budgétaires de l'Etat malien*) les PIE, PISE et les PNR/IE ou ISE au « Programme d'Investissement Public (PIP) de l'Etat et aux Cadres de Dépenses à Moyen terme (CDMT) qui accompagnent la mise en

⁵ Pays pauvres et très endettés

⁶ Partenariat public privé

⁷ Facilité Energie de l'Union Européenne

⁸ Facilité Eau de l'Union Européenne

œuvre des CSLCRP/Mali qui sont les premiers cadres d'opérationnalisation des stratégies nationales pour les ODD.

Le financement des PNR, PIE et PISE à travers les fonds BSI et assimilés passe nécessairement par l'inscription de ces projets dans le CREDD et les CDMT y afférent.

La recherche de financements pour les projets PTFM rentabilisables (PR) devra prioritairement cibler le secteur privé national et international (dans le cadre de partenariats public privé), les Banques, les Institutions de micro finances et les crédits concessionnels à travers l'Etat ou les institutions de financement sous régionales de la CEDEAO, etc.

L'aide publique internationale au développement pourrait être sollicitée à travers la coopération bilatérale ou multilatérale, pour les PIE et PISE que le budget d'investissement public de l'Etat n'arrive pas à contenir en totalité.

Pour les projets PTFM d'impact environnemental tangible, des financements pourraient d'être mobilisés à travers les Mécanismes de Développement Propre (MDP) ou le Marché Carbone, avec l'appui des Structures régionales du Fonds Mondial pour l'Environnement (FEM) et des Institutions spécialisées de la CEDEAO et de l'UEMOA.

D'autres sources potentielles de financement existent ça et là, au niveau de la coopération internationale (bilatérale et multilatérale) dont notamment les subventions de l'Union Européenne aux pays ACP⁹ à travers les «Européen Commission /Europe Aïd Coopération Office - ACP-EU Energy Facility or Water Facility)».

VIII. CONDITIONS CRITIQUES

Une action d'une telle importance demande beaucoup de « portance » et de « poussée » au quadruple plan, humain, institutionnel, organisationnel et financier ; toutes choses nécessitant un réel engagement politique.

D'autre part, le coût global du Programme est évalué à environ 55 500 000 000 des FCFA sur cinq (5) ans, soit un effort de mobilisation de financement de l'ordre de 11 100 000 millions de FCFA par an, sur cinq ans.

Ainsi, la mise en œuvre du Programme nécessite par-dessus de tout, un réel soutien politique de premier rang et une réelle organisation de l'action en termes de répartition des rôles et des responsabilités entre plusieurs acteurs institutionnels.

Aucun département ministériel d'Etat, ne pourrait assurer seul l'atteinte des objectifs et résultats du Programme. Et la répartition des rôles et responsabilités devrait être claire et acceptée par toutes les parties prenantes dès la validation technique et politique du Programme.

L'axe stratégique central de la mise en œuvre du Programme repose sur sa composante 2, à savoir : Capitalisation et vulgarisation des acquis méthodologiques, pédagogiques et technologiques des phases antérieures en vue d'assurer un réel transfert de compétences permettant la maîtrise d'ouvrage totale des processus d'initiation et de gestion de projets sectoriels PTFM par divers acteurs/ porteurs potentiels de projets PTFM au Mali.

⁹ Afrique, Caraïbe et Pacifique

Ce Programme nécessite aussi un réel soutien politique qui se traduirait par la mise en place et le fonctionnement effectif des cadres de concertation et de prise de décision du Comité d'Orientation Stratégique (COS) et du Comité de National Pilotage du Programme (CNPP) et de la prise en compte du Programme dans les différents guichets de financement public existant.

Enfin, le MFEF et sa structure d'exécution (SNCGP/PTFM) sont appelés à jouer des rôles essentiels pour la réussite de l'action (maîtrise d'ouvrage des activités et produits attendus des composantes 1 et 2 du Programme).

L'apport du MFEF en tant que tuteur institutionnel et porteur du programme, sera notamment évalué à travers les résultats relatifs à la mise à niveau et au renforcement des capacités des autres acteurs/porteurs potentiels de projets PTFM.

La pertinence de l'ancrage institutionnel de ce Programme multisectoriel et inter ministériel au MPFEF devrait être évaluée au bout de la troisième année de mise en œuvre lors de l'évaluation à mi-parcours de l'action en vue d'éventuels réajustements ou redéploiements institutionnels pour la poursuite de la mise en œuvre de l'action.

Contribution du Budget National et du PNUD pour 2017-2021 en (FCFA)

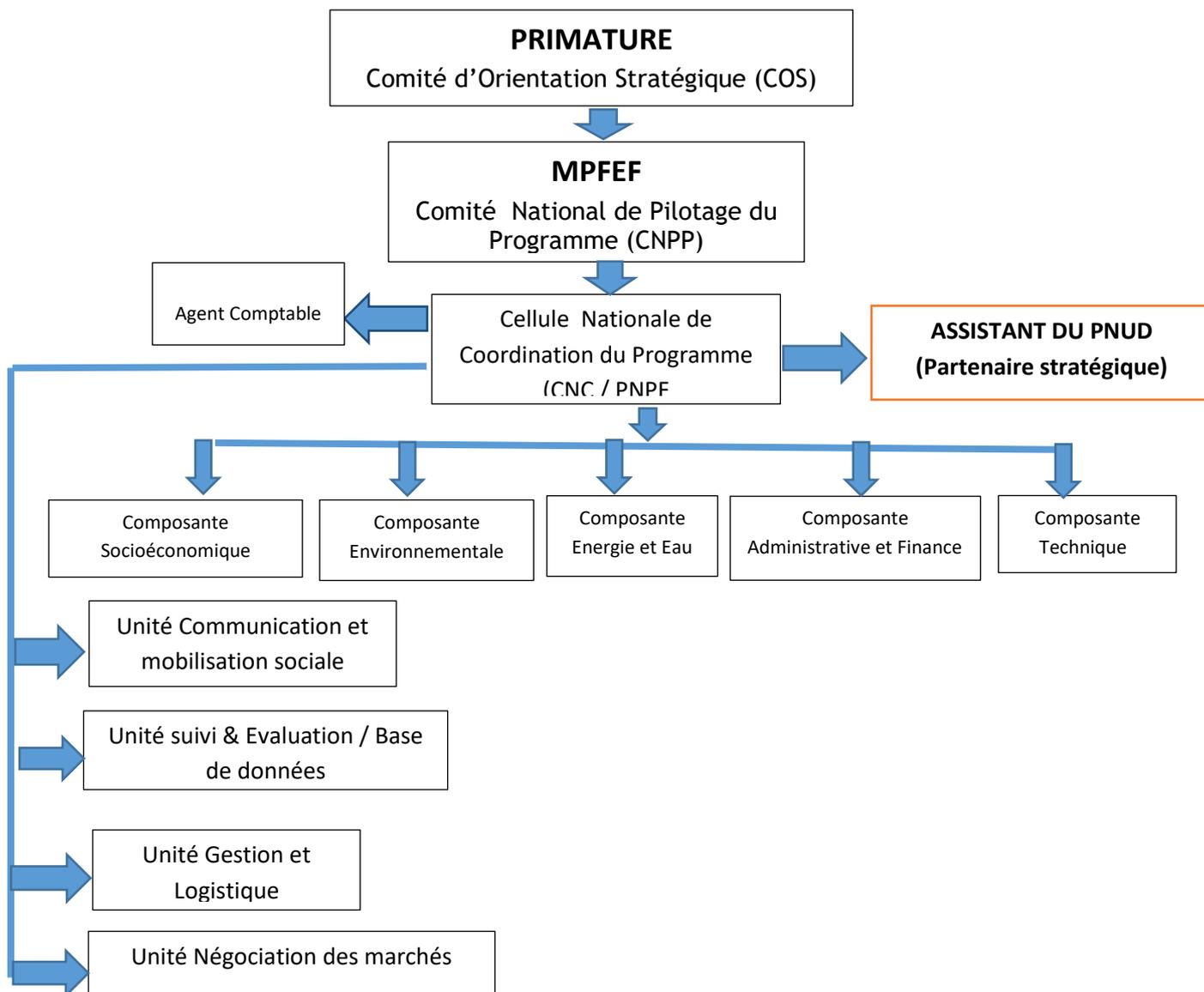
Total Contribution Budget National (FCFA)	8 558 525 000				
Période	an 1	an 2	an 3	an 4	an 5
Taux réalisation par an	15%	20%	30%	30%	5%
Contribution Budget National par an	1 283 778 750	1 711 705 000	2 567 557 500	2 567 557 500	427 926 250
Total Contribution PNUD (FCFA)	44 439 400 000				
Période	an 1	an 2	an 3	an 4	an 5
Taux réalisation par an	15%	20%	30%	30%	5%
Contribution PNUD par an	6 665 910 000	8 887 880 000	13 331 820 000	13 331 820 000	2 221 970 000

ANNEXES

Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille

Programme National de développement des Plateformes Multifonctionnelles
pour la lutte contre la pauvreté

ORGANIGRAMME (Draft 00 du 29 nov 2015)



Annexe 1 : Contributions du Gouvernement et apports des bénéficiaires directs

Contributions	US \$	FCFA	1US\$=500 FCFA
	22 117 050	11 058 525 000	
ETAT	(17 117 050)	(8 558 525 000)	
Bénéficiaires	(5 000 000)	(2 500 000 000)	

Nature		Montant	PU	Quantité	Observations
Bâtiment siège		250 000 000			
Equipements					
	Unités de fabrication de glace	500 000 000	1 000 000	500	
	Unités de pressage	1 600 000 000	4 000 000	400	
	unité de production de biocarburant	300 000 000	6 000 000	50	
	TOYOTA 4X4 Station Wagon	1 000 000 000	50 000 000	20	
	4X4 Station Wagon4X4 simple cabine	175 000 000	35 000 000	5	
	4X4 Station Wagon4X4 double cabine	350 000 000	35 000 000	10	
	Camion grue 10t	300 000 000	150 000 000	2	
	véhicules légers petites cylindrées	100 000 000	20 000 000	5	
	Motos	1 900 000 000	2 000 000	950	8 réseaux et 50 par réseau d'art, 550 animateurs
	Equipements de sécurité	100 000 000	100 000 000	1	Forfait
	Equipement de bureaux	150 000 000	150 000 000	1	Forfait
	matériel informatique	100 000 000	100 000 000	1	Forfait
	Mise en place des ateliers de production équipements plates-formes	100 000 000	20 000 000	5	

	Mise en place de réseaux d'artisans d'installation et de maintenance	80 000 000	10 000 000	8	
Personnel d'Appui		200 000 000	200 000 000	1	
Fournitures		3 250 000 000	650 000	5000	
Eau, Electricité, Téléphone, Carburant		603 525 000	603 525 000	1	
	Total (FCFA)	11 058 525 000			

Annexe 2 : Structuration Financement à rechercher (domaines couverts) :

Annexe 2.1: Structuration et Evolution des coûts directs (Financement à rechercher)

Composante 1 : Consolidation des acquis des phases antérieures							
Objectif stratégique 1 : Les PTFM installées au cours des phases précédentes sont consolidées et viabilisées en vue de leur pérennisation							
Résultats attendus	Principales Activités prévues	Total Budget (en FCFA)	Année I	Année II	Année III	Année IV	Année V
1.1. Réhabilitation des anciennes PTFM en arrêt et/ou en difficultés techniques	<ul style="list-style-type: none"> Recensement PTFM en difficulté Réparation/Rééquipement/ Réhabilitation des PTFM 	505 000 000 5 000 000 500 000 000	255 000 000 5 000 000 250 000 000	250 000 000 + 250 000 000	-- -- --	-- -- --	-- -- --
1.2. Elargissement et optimisation des modules de base des anciennes PTFM	<ul style="list-style-type: none"> Recensement PTFM à élargir Achat et installation équipements supplémentaires 	755 000 000 5 000 000 750 000 000	380 000 000 5 000 000 - 375 000 000	375 000 000 375 000 000	-- -- --	-- -- --	-- -- --
1.3. Amélioration des capacités organisationnelles et techniques des bénéficiaires des anciennes PTFM	<ul style="list-style-type: none"> Recensement localités en difficultés organisationnelles et de gestion PTFM ; Animation et appui structurant ; Formation ou recyclage des bénéficiaires 	255 000 000 5 000 000 250 000 000	130 000 000 5 000 000 125 000 000	125 000 000 125 000 000 -	-- -- --	-- -- --	-- -- --
1.4. Maturation et pérennisation des anciennes PTFM	<ul style="list-style-type: none"> Actions de viabilisation et rentabilisation des 	750 000 000 250 000 000	375 000 000 125 000 000	375 000 000 125 000 000	-- --	-- --	-- --

	<ul style="list-style-type: none"> PTFM installées ; • Actions de renforcement des capacités organisationnelles et de gestion des bénéficiaires des PTFM ; • Actions de soutien au développement des réseaux de prestataires de services liés aux PTFM (bureaux d'études, ouvriers et artisans d'installation et de maintenance de PTFM, etc.) 	250 000 000	- 125 000 000	- 125 000 000	--	--	--
		250 000 000	125 000 000	125 000 000	--	--	--

Composante 2 : Capitalisation et vulgarisation des acquis des phases antérieures

Objectif stratégique 2 : Les acquis méthodologiques, techniques et pédagogiques des phases antérieures sont répertoriés, capitalisés et vulgarisés en vue d'élargir leurs applications

Résultats attendus	Principales Activités prévues	Total Budget (FCFA)	Année I	Année II	Année III	Année IV	Année V
2.1. Méthodologie d'intervention décrite, analysée, améliorée et éditées en « paquet méthodologique prêt à l'emploi»	<ul style="list-style-type: none"> • Elaboration et validation de la « Méthodologie d'intervention pour l'installation, la gestion et le suivi de PTFM » à des fins pédagogiques, • Edition et diffusion d'un « Paquet méthodologique prêt à l'emploi » 	40 000 000	25 000 000	15 000 000	--	--	--
		15 000 000	15 000 000		--	--	--
		25 000 000	10 000 000	15 000 000	--	--	--

2.2. Outils de formations répertoriés, décrits, améliorés, validés pédagogiquement et édités en « paquets pédagogiques prêts à l'emploi »	<ul style="list-style-type: none"> Elaboration et validation des « Supports et outils pédagogiques pour l'initiation et la formation pratique des usagers et bénéficiaires de PTFM » Edition et diffusion des « Paquets pédagogiques prêts à l'emploi » 	40 000 000 15 000 000 25 000 000	25 000 000 15 000 000 10 000 000	15 000 000 -- 15 000 000	-- -- --	-- -- --	-- -- --
2.3. Référentiels techniques (en matière de choix d'équipements, d'installation et de maintenance des PTFM) répertoriés, validés et édités en « paquets techniques ou guide d'installation et de maintenance prêts à l'emploi »	<ul style="list-style-type: none"> Elaboration et validation et des « Référentiels techniques (en matière de choix d'équipements, d'installation et de maintenance des PTFM) » Edition et diffusion des « paquets techniques ou guide d'installation et de maintenance prêts à l'emploi » » 	40 000 000 15 000 000 25 000 000	25 000 000 15 000 000 10 000 000	15 000 000 -- 15 000 000	-- -- --	-- -- --	-- -- --
2.4. Partenariats avec les structures spécialisées de	<ul style="list-style-type: none"> Implication du FAFPA et de diverses autres 	1 270 000 000 10 000 000	132 500 000 10 000 000	382 500 000 2 500 000	255 000	250 000 000	250 000 000

formations professionnelles identifiés et développés en vue de la maîtrise d'ouvrage délégué de la vulgarisation des acquis méthodologiques et pédagogiques des phases antérieures	<ul style="list-style-type: none"> structures spécialisées de formation professionnelles ; • Constitution de pools de formateurs liés aux PTFM ; • Appui à la professionnalisation et institutionnalisation des activités de formations liées aux PTFM ; • Délégation de la maîtrise d'ouvrage du volet formation aux structures spécialisées pérennes ; et activités de formation 	5 000 000	2 500 000	2 500 000	000		
					2 500 000	--	--
		5 000 000	--	2 500 000	---	--	--
					2 500 000		
		1 250 000 000	125 000 000	375 000 000		250 000 000	250 000 000
					250 000 000		
2.5. Réseaux des acteurs et bénéficiaires des phases précédentes actualisés, redynamisés, structurés et institués « en corps constitués »	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place de réseaux nationaux et régionaux de bureaux d'études ; • Mise en place de réseaux nationaux et régionaux d'ouvriers et d'artisans liés aux PTFM ; • Mise en place de réseaux nationaux et régionaux d'ONG et de prestataires privés de services 	75 000 000	50 000 000	25 000 000	--	--	--
		25 000 000	20 000 000	5 000 000	--	--	--
		25 000 000	15 000 000	10 000 000	--	--	--
		25 000 000	15 000 000	10 000 000	--	--	--
					-	--	--

Résultats attendus	Principales Activités prévues	Total Budget (en FCFA)	Année I	Année II	Année III	Année IV	Année V
2.6. Structures et Institutions nationales et internationales intéressées par les PTFM identifiées, répertoriées et préparées en vue d'élargir la base des porteurs de projets PTFM	<ul style="list-style-type: none"> • Activités d'identification et d'implication de divers acteurs porteurs potentiels de projets PTFM ; • Activités de promotion de PTFM et de coaching des acteurs porteurs potentiels de projets PTFM ; • Mise en place d'un réseau d'acteurs (publics et privés, nationaux et internationaux) porteurs potentiels de projets PTFM 	190 000 000 25 000 000 150 000 000 15 000 000	85 000 000 25 000 000 50 000 000 10 000 000	80 000 000 75 000 000 5 000 000	25 000 000 25 000 000 --	-- -- --	-- -- --
Composante 3 : Changement d'échelle, extension et élargissement des zones d'implantation de PTFM au Mali							
Objectif stratégique 3 : Installation et exploitation optimale de 5 000 nouvelles PTFM dans les zones rurales et périurbaines pour l'allègement des femmes, la mécanisation post récoltes agricoles, l'accès à l'électricité et à l'eau potable et le développement de micro entreprises génératrices d'emplois et de revenus							
3.1. « Cadres de concertation et de partenariats » entre les acteurs nationaux porteurs	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place des cadres de concertation ; • Définition et mise en œuvre opérationnelle des mécanismes de 	100 000 000 40 000 000 40 000 000	42 500 000 20 000 000 15 000 000	25 000 000 10 000 000 10 000 000	15 000 000 5 000 000 5 000 000	9 000 000 2 500 000 5 000 000	8 500 000 2 500 000 5 000 000

<p>potentiels de projets PTFM (Ministères et Structures en charge de Finances publiques, Femmes, Emploi, Energie, Agriculture, Environnement, etc.) définis et fonctionnels</p>	<p>coordinations des initiatives et actions ;</p> <ul style="list-style-type: none"> Définition et mise en œuvre des cadres de partenariats et d'échanges de bons procédés 	<p>20 000 000</p>	<p>15 000 000</p>	<p>5 000 000</p>	<p>5 000 000</p>	<p>1 500 000</p>	<p>1 000 000</p>
<p>3.2. Appropriation des outils méthodologiques et pédagogiques relatifs à l'installation et exploitation de PTFM par les acteurs /porteurs potentiels de projets PTFM (Ministère en charge des Femmes, ANPE, AMADER, Office du Niger, ONG, etc.)</p>	<ul style="list-style-type: none"> Installation et exploitation de PTFM initiées par divers acteurs porteurs de projets, selon les standards validés et homologués au niveau national 	<p>(compris dans 3.3)</p>					
<p>3.3. Acquis méthodologiques et</p>	<ul style="list-style-type: none"> <u>Installation et exploitation durable</u> 	<p>38 925 000 000</p>		<p>10 167 500 000 2 000 000 000</p>	<p>10 817 500 000 1 500 000 000</p>	<p>10 775 000 000 3 525 000 000</p>	<p>7 165 000 000</p>

<p>pédagogiques capitalisés et cinq milles (5 000) nouvelles PTFM installées et fonctionnelles avec le concours de divers acteurs/porteurs de projets PTFM, en rapport avec leurs préoccupations respectives (allègement des femmes, création de micro entreprises génératrices d'emplois et de revenus, préservation de l'environnement, développement local, etc.)</p>	<p>de 1 500 nouvelles PTFM (Module de base) en vue de l'allègement des travaux féminins à travers l'accès à la force motrice, sous la maîtrise d'ouvrage du Ministère/Genre ;</p>	9 525 000 000	--				2 500 000 000
	<ul style="list-style-type: none"> • Installation et exploitation durable de 1 550 PTFM comme micro entreprises communautaires et/ou privées génératrices d'emplois et de revenus, sous la maîtrise d'ouvrage déléguée de l'ANPE et structures affiliées; 	12 167 500 000	--	3 167 500 000	3 000 000 000	3 000 000 000	3 000 000 000
	<ul style="list-style-type: none"> • Installation et exploitation durable de 550 PTFM, en rapport avec le l'environnement et le développement durable (biocarburant, Energies renouvelables, etc.), sous la maîtrise d'ouvrage déléguée de l'AMADER, CENESOLER, ANADEB, et des Ministères en charge de l'agriculture et de l'Environnement ; 	4 317 500 000	--	1 000 000 000	2 317 500 000	750 000 000	250 000 000
	<ul style="list-style-type: none"> • Installation et exploitation durable de 850 PTFM, 	6 672 500 000	--	2 000 000 000	2 000 000 000	2 000 000 000	672

	<p>en rapport avec la mécanisation des filières agricoles (post récolte), sous la maîtrise d'ouvrage déléguée de l'Office du Niger et de diverses autres structures agricoles ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Installation et exploitation durable de 550 PTFM, en rapport avec l'accès à l'électricité et à l'eau potable, sous la maîtrise d'ouvrage déléguée de l'AMADER, des services déconcentrés de l'Hydraulique et des Collectivités territoriales. 	6 242 500 000	--	2 000 000 000	2 000 000 000	1 500 000 000	500 000
							742 500 000

Composante 4 : Viabilisation et pérennisation du concept et de l'action PTFM

Objectif stratégique 4 : Le processus d'installation et d'exploitation de PTFM est viabilisé et pérennisé au Mali, avec des impacts tangibles sur les groupes cibles bénéficiaires de l'action

Résultats attendus	Principales Activités prévues	Total Budget (en FCFA)	Année I	Année II	Année III	Année IV	Année V
4.1. Structure nationale transitoire de coordination et de suivi de la mise en œuvre du programme (SNTCGP/PTFM) mise en place et		1 409 400 000	386 800 000	306 800 000	186 800 000	264 500 000	264 500 000
	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place et équipements de la structure, 	270 000 000	150 000 000	120 000 000	---	----	264 500 000
	<ul style="list-style-type: none"> • Fonctionnement courant de la structure SNTCG → Agence PTFM* 	1 139 400 000	239 274 000	182 304 000	182 304 000	264 500 000	000

fonctionnelle							
4.2. Modules PTFM optimisés et viabilisés grâce à l'hybridation (poursuite des actions de recherches/développement - technologie-énergie-environnement)	<ul style="list-style-type: none"> • Installation et exploitation pilote de PTFM utilisatrices de biocarburant ; • Promotion de la production de biocarburant ; • Installation et exploitation de module PTFM rentable et élargi aux équipements de traitement post récoltes agricoles ; • Installation exploitation de module PTFM élargi aux réseaux d'électricité et d'adduction d'eau potable ; • Installation et exploitation pilote de module hybride PTFM carburant/solaire PV 	(compris dans coûts composantes 1 et 2)					
4.3. Connaissances et de compétences transférées aux acteurs porteurs potentiels de projets PTFM pour la maîtrise d'ouvrage	<ul style="list-style-type: none"> • Séminaires et ateliers de mise à niveau des acteurs porteurs potentiels de projets PTFM 	10 000 000 + (partie comprise dans coût 2.6) 10 000 000 + cf. 2.6	10 000 000 10 000 000	-- --	-- --	-- --	-- --
4.4. Implication et		50 000 000	27 500 000	15 000 000	2 500 000	2 500 000	2 500 000

responsabilisation des structures étatiques pérennes et meilleur arrimages institutionnels et politiques du Programme PTFM/Mali	<ul style="list-style-type: none"> • Activités d'information et de sensibilisation des décideurs institutionnels ; 	37 500 000	25 000 000	12 500 000	--	--	--
	<ul style="list-style-type: none"> • Définition et mise en œuvre des cadres de concertation et de prises de décisions 	12 500 000	2 500 000	2 500 000	2 500 000	2 500 000	2 500 000
4.5. Une sortie bien aménagée avec la création d'une Agence nationale PTFM multisectorielle à autonomie de gestion	<ul style="list-style-type: none"> • Transfert des moyens et compétences de l'UNGP (phases antérieures) à la SNTCGP, au démarrage de la mise en œuvre du programme; 	10 000 000 + (partie comprise dans coût 4.1)	--	--	10 000 000	--	--
	<ul style="list-style-type: none"> • Création d'une l'Agence nationale de promotion et coordination de projets /PTFM au Mali (Etablissement public, de droit privé, doté d'une personnalité morale et bénéficiant d'une autonomie de gestion) à la troisième année de mise en œuvre du programme; 	--	--	--	--	--	--
	<ul style="list-style-type: none"> • Transfert des moyens et compétences de la SNTCGP à l'Agence, et 	10 000 000	--	--	10 000 000	--	--

	<p>dépérissement de la SNTCGP, à partir de la troisième année de mise en œuvre du programme</p> <ul style="list-style-type: none"> • Poursuite de la mise en œuvre de l'action par l'Agence, à partir de la quatrième année d'exécution du programme. 	(Partie comprise dans 4.1)					
Composante 5 : Financement du programme à travers la Promotion du concept PTFM et la Mobilisation de partenariats techniques et financiers aux niveaux national et international							
Objectif stratégique 5 : La mobilisation des partenariats techniques et financier nécessaire à la consolidation des acquis, à l'extension et à la pérennisation du processus d'installation et d'exploitation de PTFM au Mali							
Résultats attendus	Principales Activités prévues	Total Budget (en FCFA)	Année I	Année II	Année III	Année IV	Année V
5.1. Stratégie de communication sur le PTFM (actions de promotion et de visibilité) définie et mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> • Elaboration et validation de la stratégie de communication ; • Mise en œuvre stratégie et actions de promotion et de visibilité 	15 000 000	15 000	5 000	5 000	3 000	2 000
		5 000 000	10 000				
		10 000 000	2 500 000	2 500 000	2 500 000	1 500 000	1000 000
5.2. Sources de financement diversifiées du Programme (Genre/Femme, Emplois/Micro entreprise, Energie/Environnement , Développement local/Réduction de la pauvreté, etc.) ;	<ul style="list-style-type: none"> • Mobilisation des financements destinés à la promotion des femmes ; • Mobilisation des financements destinés à la promotion de l'emploi ; • Mobilisation des financements destinés 	(cf. Coûts 3.1 ; 4.1 ; 4.3 ; 5.1)					

Partenariats techniques et financiers (requis pour la mise en œuvre et le suivi du programme), mobilisés	<p>à la préservation de l'environnement et au développement durable ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mobilisation des financements destinés au développement local et réduction de la pauvreté ; • Mobilisation des financements destinés à la recherche / développement ; • Mobilisation des PTF de la coopération internationale ; • Développement de l'entrepreneuriat privé et du partenariat public privé pour les PTFM 						
Total Général		44 439 400 000	1 922 500000	12 140 000 000	11 280 000 000	11 275 000 000	7 664 000 000

Annexe 2.2 : Financement du Programme des Nations Unis pour le Développement : Coûts indirects : Mise en œuvre, Coordination, Suivi d'exécution (en F CFA)

Coûts de structure (Mise en œuvre, Coordination, Suivi d'exécution) (en USD)	Unité	Nombre d'unités	Coût unitaire (en FCFA)	Coûts (en FCFA)	Années			
					SNCGP / PTFM		Agence Nationale PTFM	
					Année I	Année II	Année III	Années IV et V
1. Ressources humaines								
1.1 Personnel national permanent				587 200 000	115 400 000	115 400 000	115 400 000	241 000 000
1.1.1. Coordinateur SNTCGP/PTFM	HM	36	1 500 000	54 000 000	18 000 000	18 000 000	18 000 000	-
1.1.2. Directeur Agence nationale PTFM	HM	24	1 750 000	42 000 000	-	-	-	42 000 000
1.1.3 Expert (Ingénieur/Technicien PTFM /SNTCP /PTFM)	<u>HM</u>	36	1 300 000	46 800 000	15 600 000	15 600 000	15 600 000	-
1.1.4. Expert (Ingénieur/Technicien PTFM /Agence nationale PTFM)	HM	24	1 500 000	36 000 000	-	-	-	36 000 000
1.1.5 Expert (Suivi évaluation/Gestion base de données /SNTCP /PTFM)	<u>HM</u>	36	1 300 000	46 800 000	15 600 000	15 600 000	15 600 000	-

1.1.6. Expert (Suivi évaluation/Gestion base de données /Agence nationale PTFM)	HM	24	1 500 000	36 000 000	-	-	-	36 000 000
1.1.7 Expert (Socio économiste /SNTCP /PTFM)	<u>HM</u>	36	1 300 000	46 800 000	15 600 000	15 600 000	15 600 000	-
1.1.8. Expert (Socio économiste / Agence nationale PTFM)	HM	24	1 500 000	36 000 000	-	-	-	36 000 000
1.1.9 Expert (Communication/Animation de groupe /SNTCP /PTFM)	<u>HM</u>	36	1 300 000	46 800 000	15 600 000	15 600 000	15 600 000	-
1.1.10. Expert (Communication/Animation de groupe /Agence nationale PTFM)	HM	24	1 500 000	36 000 000	-	-	-	36 000 000
			-	-	-	-	-	-
1.1.11. Personnel de soutien administratif, financier, logistique, etc. / SNTCGP (07 personnes)	HM	210	500 000	105 000 000	35 000 000	35 000 000	35 000 000	-
1.1.12. Personnel de soutien administratif, financier, logistique, etc. / Agence (05 personnes)	HM	100	550 000	55 000 000	-	-	-	55 000 000
1.2. Consultants internationaux	HM	10	7 000 000	70 000 000	17 500 000	17 500 000	17 500 000	17 500 000

1.3 Per diems pour missions/voyages	--	--	-	45 000 000	9 000 000	9 000 000	9 000 000	18 000 000
1.3.1 A l'étranger (personnel affecté à l'Action)	HJ	150	100 000	15 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	6 000 000
1.3.2 Sur place (personnel affecté à l'Action)	HJ	750	40 000	30 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	12 000 000
1.4. Participants aux séminaires/conférences	HJ	375	40 000	15 000 000	2 500 000	2 500 000	2 500 000	7 500 000
Sous total Ressources humaines			-	717 200 000	110 100 000	110 100 000	110 100 000	229 000 000
2. Voyages			-	-	-	-	-	-
2.1. Voyages internationaux	Par vol	10	1 500 000	15 000 000	2 500 000	5 000 000	-	7 500 000
2.2. Trajets locaux	Par mois	-	-	20 000 000	5 000 000	6 500 000	-	8 500 000
Sous total Voyages			-	35 000 000	7 500 000	11 500 000	-	16 000 000
3. Matériel, véhicules et fournitures			-	-	-	-	-	-
3.1 Achat de véhicules	Par véhicule	4	20 000 000	80 000 000	40 000 000	40 000 000	-	-
3.2 Mobilier, matériel d'ordinateur	-	-	-	50 000 000	6 700 000	23 400 000	2 400 000	17 500 000
3.3 Pièces détachées/matériel pour machines, outils	-	-	-	25 000 000	-	15 000 000	10 000 000	-
Sous total Matériel, véhicules et fournitures			-	155 000 000	46 700 000	78 400 000	12 400 000	17 500 000

4. Bureau local/coûts de l'Action			-	-	-	-	-	-
4.1 Coût du/des véhicules	Par mois	60	-	30 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	-
4.2 Consommables - Fournitures de bureau	Par mois	60	-	21 300 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	6 300 000
4.3 Autres services (tél/fax, électricité/, etc.	Par mois	60	-	63 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000	18 000 000
Sous total Bureau local/coûts de l'Action			-	114 300 000	30 000 000	30 000 000	30 000 000	24 300 000
			-	-	-	-	-	-
5. Autres coûts, services			-	-	-	-	-	-
5.1 Publications (Documents méthodologiques et pédagogiques)			-	140 700 000	107 200 000	20 000 000	-	-
5.2 Action de visibilité et de promotion du Programme	HM		-	30 000 000	22 500 000	7 500 000	-	-
5.3 Coûts d'évaluation	HM	4	7 500 000	30 000 000	15 000 000	15 000 000	-	-
Sous total autres coûts, services			-	200 700 000	158 200 000	42 500 000	-	-
6. Total (1 à 5)			-	1 222 200 000	-	-	-	-
7. Provision (installation équipements divers pour l'Agence Nationale PTFM)			-	187 200 000	-	-	-	187 200 000
8. Total Général (6 et 7)				1 409 400 000	386 800 000	306 800 000	186 800 000	529 000 000

Liste générale des plates-formes multifonctionnelles

N°	Village	Commune	Cercle	Région	Date install.	Bailleur
1	Djegualia	Alafia	Tombouctou	Tombouctou	05/12/2004	AMADER
2	Houndoubomou koina	Alafia	Tombouctou	Tombouctou	28/10/2006	AMADER
3	Iloa	Alafia	Tombouctou	Tombouctou	02/12/2004	AMADER
4	Koriome	Alafia	Tombouctou	Tombouctou	28/07/2005	AMADER
5	Tassakane	Alafia	Tombouctou	Tombouctou	02/12/2004	AMADER
6	Toya	Alafia	Tombouctou	Tombouctou	02/12/2004	AMADER
7	Bentia1	Ouattagouna	Ansongo	Gao	25/10/2006	AMADER
8	Bentia2	Ouattagouna	Ansongo	Gao	26/10/2006	AMADER
9	Labbézanga1	Ouattagouna	Ansongo	Gao	25/10/2006	AMADER
10	Labbézanga2	Ouattagouna	Ansongo	Gao	25/10/2006	AMADER
11	Ouattagouna1	Ouattagouna	Ansongo	Gao	25/10/2006	AMADER
12	Ouattagouna2	Ouattagouna	Ansongo	Gao	25/10/2006	AMADER
13	Almoustrat	Tarkint	Bourem	Gao	févr-11	AMADER
14	Kersignané Diallan1	Diallan	Bafoulabé	Kayes	25/06/2006	AMADER
15	Kersignané Diallan2	Diallan	Bafoulabé	Kayes	25/06/2006	AMADER
16	Diboly1	Diboly	Falemé	Kayes	18/06/2006	AMADER
17	Diboly2	Diboly	Falemé	Kayes	18/06/2006	AMADER
18	Bongourou	Liberté Dembaya	Kayes	Kayes	28/11/2005	AMADER
19	Troungoumbé1	Troungoumbé	Kayes	Kayes	07/06/2006	AMADER
20	Troungoumbé2	Troungoumbé	Kayes	Kayes	07/06/2006	AMADER
21	Diandioubera	Sero Diamanou	Kayes	Kayes	01/12/2005	AMADER
22	Dialaya	Bendougouba	kita	Kayes	janv.2011	AMADER
23	Kokofata1	Kokofata	Kita	Kayes	25/06/2007	AMADER
24	Kokofata2	Kokofata	Kita	Kayes	25/06/2007	AMADER
25	Sébekoro1	Sébekoro	Kita	Kayes	25/06/2007	AMADER
26	Sébekoro2	Sébekoro	Kita	Kayes	25/06/2007	AMADER
27	Somankidi I	Yélimané	Yélimané	Kayes	11/10/2002	AMADER
28	Somankidi II	Yélimané	Yélimané	Kayes	22/04/2009	AMADER
29	Diangounté Camara1	Diangounté Camara	Diéma	Koulikoro	janv-06	AMADER
30	Diangounté Camara2	Diangounté Camara	Diéma	Koulikoro	janv-06	AMADER
31	NTobougou	Kilidougou	Dioïla	Koulikoro	avr-10	AMADER
32	Sirakoro 1	Degnekorro	Dioïla	Koulikoro	15/08/2007	AMADER
33	Sirakoro 2	Degnekorro	Dioïla	Koulikoro	15/08/2007	AMADER
34	Tiendou	Kaladougou	Dioïla	Koulikoro	01/07/2005	AMADER
35	Markacoungo	Zan Coulibaly	Dioïla	Koulikoro	02/11/2005	AMADER
36	Kéla (AMADER)	Kangaba	Kangaba	Koulikoro	janv-11	AMADER
37	Djoliba1	Mandé	Kangaba	Koulikoro	déc-06	AMADER
38	Djoliba2	Mandé	Kangaba	Koulikoro	déc-06	AMADER
39	Narena	Narena	Kangaba	Koulikoro	avr-10	AMADER

40	Simidji	Ouélessébougou	Kati	Koulikoro	déc-06	AMADER
41	Sanankoroba	Sanankoroba	Kati	Koulikoro	juin-05	AMADER
42	Bankass	Bankass	Bankass	Mopti	nov-05	AMADER
43	Baye	Baye	Bankass	Mopti	mars-10	AMADER
44	Sofara	Fakala	Djenné	Mopti	05/09/2006	AMADER
45	Boni 1	Boni	Douentza	Mopti	25/06/2007	AMADER
46	Boni 2	Boni	Douentza	Mopti	25/06/2007	AMADER
47	Irébane	Bamba	Koro	Mopti	févr-11	AMADER
48	Konna 2	Konna	Mopti	Mopti	déc-05	AMADER
49	Korientzé2	Korombana	Mopti	Mopti	25/06/2007	AMADER
50	Hamdallaye	Sio	Mopti	Mopti	01/05/2007	AMADER
51	Diafarabé1	Diafarabé	Tenenkou	Mopti	05/12/2007	AMADER
52	Diafarabé2	Diafarabé	Tenenkou	Mopti	25/12/2007	AMADER
53	Nouh Peuhl	Diafarabé	Tenenkou	Mopti	févr-11	AMADER
54	Dia	Diaka	Tenenkou	Mopti	22/12/2005	AMADER
55	Cinzana Gare	Cinzana	Segou	Segou	02/11/2005	AMADER
56	Kondogola	Cinzana	Segou	Segou	01/12/2005	AMADER
57	Baraoueli 1	Baraoueli	Baraoueli	Ségou	02/09/2006	AMADER
58	Konobougou	Konobougou	Baraoueli	Ségou	02/09/2005	AMADER
59	Baraouéli 2	Baraouéli	Baraouéli	Ségou	02/09/2006	AMADER
60	Tigui	Baraouéli	Baraouéli	Ségou	janv.2011	AMADER
61	Tigui 1	Baraouéli	Baraouéli	Ségou	01/07/2006	AMADER
62	Korokoro	Konobougou	Baraouéli	Ségou	01/07/2006	AMADER
63	Cinzana	Cinzana	Bla	Ségou	02/11/2005	AMADER
64	Touna1	Touna	Bla	Ségou	15/05/2007	AMADER
65	Touna2	Touna	Bla	Ségou	02/10/2009	AMADER
66	Yangasso	Yangasso	Bla	Ségou	02/12/2005	AMADER
67	Keleya I	Keleya	Bougouni	Sikasso	25/06/2007	AMADER
68	Keleya II	Keleya	Bougouni	Sikasso	25/06/2007	AMADER
69	Oure 1	Keleya	Bougouni	Sikasso	26/10/2006	AMADER
70	Oure 2	Keleya	Bougouni	Sikasso	26/10/2007	AMADER
71	Koumantou	Koumantou	Bougouni	Sikasso	16/11/2005	AMADER
72	Ouré de Zantiébougou1	Zantiébougou	Bougouni	Sikasso	janv-08	AMADER
73	Ouré de Zantiébougou2	Zantiébougou	Bougouni	Sikasso	janv-08	AMADER
74	N'Goko II	Misseni	Kadiolo	Sikasso	15/10/2005	AMADER
75	Fanidiama	Zegoua	Kadiolo	Sikasso	20/11/2005	AMADER
76	Samogossoini 2	Djomaténé	Sikasso	Sikasso	déc-06	AMADER
77	Farakala 1	Farakala	Sikasso	Sikasso	26/07/2007	AMADER
78	Farakala 2	Farakala	Sikasso	Sikasso	26/07/2007	AMADER
79	Lobougoula	Lobougoula	Sikasso	Sikasso	15/06/2005	AMADER
80	Niena	Niena	Sikasso	Sikasso	30/10/2005	AMADER
81	Sanankoroba	Sere Moussa Ani	Yanfolila	Sikasso	26/05/2007	AMADER

		Samou				
82	Koury	Koury	Yorosso	Sikasso	10/10/2005	AMADER
83	Douekire I	Douekire	Goundam	Tombouctou	25/06/2006	AMADER
84	Douekire II	Douekire	Goundam	Tombouctou	25/06/2006	AMADER
85	Atta	Tonka	Goundam	Tombouctou	15/06/2006	AMADER
86	Meykore I	Tonka	Goundam	Tombouctou	25/10/2006	AMADER
87	Meykore II	Tonka	Goundam	Tombouctou	25/10/2006	AMADER
88	Tin Tellout	Alafia	Tombouctou	Tombouctou	28/09/2006	AMADER
89	Aliou	Kidal	Kidal	Kidal	28/12/2007	ASSADEK
90	Etambar	Kidal	Kidal	Kidal	28/12/2007	ASSADEK
91	Fafa Gourma	Ouattagouna	Ansongo	Gao	août-09	BG
92	Kombonté	Diallan	Bafoulabé	Kayes	non faite	BG
93	Oualikrou	Diallan	Bafoulabé	Kayes	oct-09	BG
94	Diakaba	Diokelé	Bafoulabé	Kayes	juil-11	BG
95	Djimekourou	Gounfan	Bafoulabé	Kayes	août-11	BG
96	Gounfan	Gounfan	Bafoulabé	Kayes	août-11	BG
97	Sadioya	Gounfan	Bafoulabé	Kayes	juil-11	BG
98	Koundian	Mahina	Bafoulabé	Kayes	avr-09	BG
99	Sibinding	Soroma	Bafoulabé	Kayes	sept-14	BG
100	KolondinKoye	Tomora	Bafoulabé	Kayes	sept-14	BG
101	Bankassi	Bankassi	Kayes	Kayes	déc-08	BG
102	Kegnou	Hawa Dembaya	Kayes	Kayes	juin-14	BG
103	Alahina	Liberté Dembaya	Kayes	Kayes	déc-08	BG
104	Dyalla	Liberté Dembaya	Kayes	Kayes	sept-14	BG
105	Kamankolé	Liberté Dembaya	Kayes	Kayes	déc-08	BG
106	Dinguira Logo	Logo	Kayes	Kayes	août-11	BG
107	Dinguira-logo	Logo	Kayes	kayes	sept-13	BG
108	Darsalam Oulouma	Sadiola	Kayes	Kayes	août-12	BG
109	Sadiola I	Sadiola	Kayes	Kayes	févr-11	BG
110	Sadiola II	Sadiola	Kayes	Kayes	sept-11	BG
111	Sirimana Madine	Sadiola	Kayes	Kayes	sept-14	BG
112	Kanantaré	Segala	Kayes	Kayes	févr-10	BG
113	Sekora	Segala	Kayes	Kayes	sept-14	BG
114	Bagoré	Ségala	Kayes	Kayes	févr-10	BG
115	Kiridiomba	Serodiamanou	Kayes	Kayes	juin-14	BG
116	Kiridionding	Serodiamanou	Kayes	Kayes	juin-14	BG
117	Mahina	Serodiamanou	Kayes	Kayes	juin-14	BG
118	Soukouta	Serodiamanou	Kayes	Kayes	juin-14	BG
119	Goundiourou	Liberté Dembeya	Kayes	Kayes	aout 2009	BG
120	Baboto	Sitakili	Kenieba	Kayes	aout 2009	BG
121	Boribanta	Sitakili	Kenieba	Kayes	aout 2009	BG

122	Djidjan Kenieba	Sitakili	Kenieba	Kayes	déc-09	BG
123	Yatera	Kassama	kéniéba	Kayes	juil-12	BG
124	Moussala	Moussala	Kéniéba	Kayes	déc-09	BG
125	Batama	Sitakili	Kéniéba	Kayes	mai-11	BG
126	Loulo	Sitakili	Kéniéba	Kayes	avr-10	BG
127	Guindissou	Kassama	Kiéniéba	Kayes	déc-09	BG
128	Sorongolé	Dindako	Kita	Kayes	déc-09	BG
129	Dindanko	Dindanko	Kita	Kayes	aout 2009	BG
130	Séroumé	Dindanko	Kita	Kayes	févr-10	BG
131	Gallé	Gadouga	Kita	Kayes	juil-11	BG
132	Limakolé	Gadouga	Kita	Kayes	juil-11	BG
133	Firya	Niantasso	Kita	Kayes	juin-14	BG
134	Bankassi	Seffeto	Kita	Kayes	août-09	BG
135	Bankassibougou	Seffeto	Kita	Kayes	août-09	BG
136	Farena	Seffeto	Kita	Kayes	août-09	BG
137	Bili-Fara	Sinko	Kita	Kayes	déc-09	BG
138	Sogonko	Sinko	Kita	Kayes	aout 2009	BG
139	Nanifara	Mahina	Mahina	Kayes	avr-09	BG
140	fosse Kaarta	Gadiabakadjel	Nioro	Kayes	juin-14	BG
141	Gadiaba Boundou	Gadiabakadjel	Nioro	Kayes	juin-14	BG
142	Guimba Ninga	Nioro Tougoumé	Nioro	Kayes	déc-09	BG
143	Niakatela	Diafounou Gory	Yelimané	Kayes	déc-08	BG
144	Ouologuela	Diafounou Gory	Yelimané	Kayes	déc-08	BG
145	Tambacara	Diafounou Gory	Yelimané	Kayes	déc-08	BG
146	Diongaga	Diongoga	Yelimané	Kayes	déc-08	BG
147	Kodié	Guidimé	Yelimané	Kayes	déc-08	BG
148	Makana	Guidimé	Yelimané	Kayes	déc-08	BG
149	Kersignané	Kirané	Yelimané	Kayes	déc-08	BG
150	Kirané(Tagama)	Kirané	Yelimané	Kayes	déc-08	BG
151	Lakaguemou	Kirané	Yelimané	Kayes	déc-08	BG
152	Kremis	Kremis	Yelimané	Kayes	déc-08	BG
153	Diakadromou	Morekafo	Yelimané	Kayes	déc-08	BG
154	Bena	Toya	Yelimané	Kayes	déc-08	BG
155	Kanguéssanou	Yaguiné	Yelimané	Kayes	déc-08	BG
156	Komodindé	Yélimané	Yélimané	Kayes	juin-14	BG
157	Biladjimini	Gory	Yélimané	Kayes	févr-11	BG
158	Gory Banda	Gory	Yélimané	Kayes	févr-11	BG
159	Niogoméra	Guidimé	Yélimané	Kayes	férier 2011	BG
160	Kolondialan	Banamba	Banamba	Koulikoro	oct-12	BG
161	Guégnéka I (Fana)	Fana	Dioila	Koulikoro	oct-09	BG
162	Dialakoro	Massigui	Dioila	Koulikoro	août-11	BG
163	Diokelebougou	Massigui	Dioila	Koulikoro	oct-09	BG
164	Tegueré	Massigui	Dioila	Koulikoro	oct-09	BG

165	Karan	Kangaba	Kangaba	Koulikoro	juin-14	BG
166	Figuiria -Tomo	Maramadougou	Kangaba	Koulikoro	AOUT 2011	BG
167	Mouzoun	Baguinéda Camp	Kati	Koulikoro	mars-11	BG
168	Djigato	Kalabankoro	Kati	Koulikoro	nov-12	BG
169	Farabana	Mandé	Kati	Koulikoro	oct-12	BG
170	Koursalé	Mandé	Kati	Koulikoro	oct-09	BG
171	Sebelakoro	Mountougoula	Kati	Koulikoro	oct-09	BG
172	Dongorona	Ouelessebougou	Kati	Koulikoro	déc-08	BG
173	Ferekoroba	Ouelessebougou	Kati	Koulikoro	déc-08	BG
174	Sounsounkoro	Ouelessebougou	Kati	Koulikoro	déc-08	BG
175	Tinkelé	Ouelessebougou	Kati	Koulikoro	déc-08	BG
176	Korobougou	Ouélessebougou	Kati	Koulikoro	oct. 2010	BG
177	Tintoukoro	Ouélessebougou	Kati	Koulikoro	sept.2010	BG
178	N'Pana	Ouelessébougou	Kati	Koulikoro	avr-09	BG
179	Sikoro-Jitumu	Ouelessébougou	Kati	Koulikoro	avr-09	BG
180	Warala	Safo	Kati	Koulikoro	sept-12	BG
181	Diago	Sanakoro-Jitumu	Kati	Koulikoro	avr-09	BG
182	Massala	Sanakoro-Jitumu	Kati	Koulikoro	avr-09	BG
183	Sanakoro-Jitumu	Sanakoro-Jitumu	Kati	Koulikoro	avr-09	BG
184	Seliban	Sanakoro-Jitumu	Kati	Koulikoro	avr-09	BG
185	Koniobla	Sanankoroba	Kati	Koulikoro	oct-09	BG
186	Faladié	N'Djiba	Kati	Koulikoro	oct-09	BG
187	Ouolodo	Ouolodo	Kolokani	Koulikoro	oct-09	BG
188	Tioribougou	Tiorobougou	Kolokani	Koulikoro	oct. 2010	BG
189	N'Goloblemougou	Massantolo	Kolokani	Koulikoro	aout 2009	BG
190	Sabougou	Massantolo	Kolokani	Koulikoro	aout 2009	BG
191	Sirakoroba	Massantolo	Kolokani	Koulikoro	aout 2009	BG
192	Somambougou	Massantolo	Kolokani	Koulikoro	aout 2009	BG
193	Droukatt	Alahina	Nara	Koulikoro	févr-10	BG
194	Ballé	Ballé	Nara	Koulikoro	févr-10	BG
195	Barsahé	Ballé	Nara	Koulikoro	févr-10	BG
196	Bediat	Dogofry	Nara	Koulikoro	avr-09	BG
197	Bouaré Koré	Dogofry	Nara	Koulikoro	juillet.2010	BG
198	Bouaré-Tougoumé	Dogofry	Nara	Koulikoro	avr-09	BG
199	Diguignan	Dogofry	Nara	Koulikoro	févr-10	BG
200	Missira Camara	Dogofry	Nara	Koulikoro	en cours	BG
201	Mounta	Dogofry	Nara	Koulikoro	avr-09	BG
202	Samé	Dogofry	Nara	Koulikoro	avr-09	BG
203	Samouraty	Dogofry	Nara	Koulikoro	juillet.2010	BG
204	Tadianabougou	Dogofry	Nara	Koulikoro	juin-11	BG
205	Wayinka	Dogofry	Nara	Koulikoro	avr-09	BG
206	N'Tomodo	Falou	Nara	Koulikoro	oct-09	BG

207	Toumboudrané	Nara	Nara	Koulikoro	févr-10	BG
208	Naouléna	Niamaman	Nara	Koulikoro	avr-09	BG
209	Dompelé	Dougouténé II	Koro	Mopti	juin-11	BG
210	Doucombo 2	Doucombo	Bandiagara	Mopti	juin-11	BG
211	Bolimba	Pignari	Bandiagara	Mopti	juin-11	BG
212	Sogara 2	Bankassi	Bankass	Mopti	juin-11	BG
213	Dian	Baye	Bankass	Mopti	juin-14	BG
214	Niaminia	Baye	Bankass	Mopti	juin-14	BG
215	Songoré	Baye	Bankass	Mopti	juin-14	BG
216	Sonley	Dimbal	Bankass	Mopti	sept.2010	BG
217	Ogotha	Ségué	Bankass	Mopti	déc-08	BG
218	Toun	Sokoura	Bankass	Mopti	oct-09	BG
219	Yira	Sokoura	Bankass	Mopti	oct-09	BG
220	Soguinadou	Tori	Bankass	Mopti	déc-08	BG
221	Sirimou	Djenné	Djenné	Mopti	nov.2010	BG
222	Nouh Bozo	Kewa	Djenné	Mopti	aout 2009	BG
223	Pora-Bozo	Kewa	Djenné	Mopti	avr-09	BG
224	Yongha-Bozo	Kewa	Djenné	Mopti	juin . 2009	BG
225	Kouléné	Kéwa	Djenné	Mopti	juin-12	BG
226	Koumaga Peulh	Tago	Djenné	Mopti	en cours	BG
227	Falembougou	Boré	Douentza	Mopti	juin-11	BG
228	Ommo	Bondo	Koro	Mopti	mai-11	BG
229	Anakila	Diankabou	Koro	Mopti	mai-11	BG
230	Dongolé 2	Dougouténé I	Koro	Mopti	déc-08	BG
231	Djidia	Dougouténé II	Koro	Mopti	avr-11	BG
232	Guilassagou	Dougouténé I	Koro	Mopti	déc-08	BG
233	Samani	Koporo -Pin	Koro	Mopti	juin-14	BG
234	Goumou	Koporopin	koro	Mopti	avr-11	BG
235	Korolou	Koporopin	koro	Mopti	avr-11	BG
236	Pepa 2	Koro	Koro	Mopti	mai-11	BG
237	Gama 2	Madougou	Koro	Mopti	mai-11	BG
238	Wampiri	Diallobé	Mopti	Mopti	oct. 2010	BG
239	Abdrmane	Diallobé	Mopti	Mopti	juil-12	BG
240	Singama	Dima	Youwarou	Mopti	aout 2011	BG
241	Diou	Dongo	Youwarou	Mopti	juil-11	BG
242	Youmaïré	N'Dodjiga	Youwarou	Mopti	juil-11	BG
243	Diena	Diena	Bla	Segou	oct-09	BG
244	Fana	Touna	Bla	Segou	oct-09	BG
245	Soke	Dioro	Segou	Segou	15/04/2008	BG
246	Tiby	Dioro	Segou	Segou	15/10/2008	BG
247	Fanzana	Pelengana	Segou	Segou	02/12/2009	BG
248	Nerekoro	Pelengana	Segou	Segou	22/07/2008	BG
249	Soungoubougou	Pelengana	Segou	Segou	03/04/2008	BG
250	Tombougou	Pelengana	Segou	Segou	28/04/2009	BG
251	Niola	Kalaké	Baraouéli	Ségou	juil-11	BG

252	Tougouma	Monimpébougou	Macina	Ségou	juin-11	BG
253	Tigabougou N5	Yérédon Sayona	Niono	Ségou	oct-12	BG
254	Siraouna	Yérédon Sayona	Niono	Ségou	juil-12	BG
255	Madina Zagoukan	Kassorola	San	Ségou	juin-14	BG
256	Bougoudara	San	San	Ségou	juin-14	BG
257	Boudeniso	Somo	San	Ségou	juin-14	BG
258	Soké	Dioro	Ségou	Ségou	déc-08	BG
259	Farako	Farako	Ségou	Ségou	oct-08	BG
260	Djigo	Pelengana	Ségou	Ségou	avr-09	BG
261	Dougabougou	Pelengana	Ségou	Ségou	avr-09	BG
262	Kolotomo	pelengana	Ségou	Ségou	mai-10	BG
263	N'Doumbougou	Pelengana	Ségou	Ségou	avr-09	BG
264	Nérékoro	Pelengana	Ségou	Ségou	avr-09	BG
265	Sembougou Diawambe	Pélengana	Ségou	Ségou	mai-10	BG
266	Sansanding 2	Sansanding	Ségou	Ségou	juil-12	BG
267	Tossouma	Sansanding	Ségou	Ségou	12/01/2005	BG
268	Kouma	Yasso	Tominian	Ségou	juin-12	BG
269	Passanso	Yasso	Tominian	Ségou	nov-12	BG
270	Djambala	Bougouni	Bougouni	Sikasso	déc-12	BG
271	Flaboula	Bougouni	Bougouni	Sikasso	févr-10	BG
272	Toula	Bougouni	Bougouni	Sikasso	aout 2009	BG
273	Kondo	Dogo	Bougouni	Sikasso	juin-11	BG
274	Niako	Dogo	Bougouni	Sikasso	mars-11	BG
275	Siokoro	Dogo	Bougouni	Sikasso	févr-10	BG
276	Foulalaba	Garalo	Bougouni	Sikasso	AOUT 2011	BG
277	Sagala	Keleya	Bougouni	Sikasso	13/08/2009	BG
278	Dani	Kéléya	Bougouni	Sikasso	AOUT 2011	BG
279	Tabakoro	Koumantou	Bougouni	Sikasso	01/10/2009	BG
280	Manankoro	Sibirila	Bougouni	Sikasso	févr-10	BG
281	Simpia	Yiridougou	Bougouni	Sikasso	oct-09	BG
282	Souroukoula	Yiridougou	Bougouni	Sikasso	oct-09	BG
283	Toumou	Zantiébougou	Bougouni	Sikasso	août-12	BG
284	Makono	Kokélé	Bougouni	Sikasso	03/09/2007	BG
285	Zégoua	Zégoua	Kadio	Sikasso	aout 2009	BG
286	Cissingué	Diou	Kadiolo	Sikasso	mars-12	BG
287	Diou	Diou	Kadiolo	Sikasso	févr-12	BG
288	Korokoundougou	Diou	Kadiolo	Sikasso	mars-12	BG
289	Touban	Kadiolo	Kadiolo	Sikasso	juin-11	BG
290	Dougoucourani	Loulouni	Kadiolo	Sikasso	oct. 2010	BG
291	Kebeni	Loulouni	Kadiolo	Sikasso	20/10/2008	BG
292	Zegoua	Zegoua	Kadiolo	Sikasso	04/08/2009	BG
293	Zeguere	Fakola	Kolondieba	Sikasso	02/08/2009	BG
294	Zéguéré	Fakola	Kolondieba	Sikasso	aout 2009	BG
295	Blendjo	Kadiana	Kolondieba	Sikasso	aout 2009	BG

296	Benogobougou	Kolosso	Kolondieba	Sikasso	juin-14	BG
297	Kolona	Kolosso	Kolondieba	Sikasso	juin-14	BG
298	Zena	N'Golodiana	Kolondieba	Sikasso	aout 2009	BG
299	Touloula I	Nangalasso	Kolondieba	Sikasso	aout 2009	BG
300	Ouoblé	Tiongui	Kolondieba	Sikasso	juin-11	BG
301	Tiampa	Tiongui	Kolondieba	Sikasso	aout 2009	BG
302	Tiongui	Tiongui	Kolondieba	Sikasso	aout 2009	BG
303	Sassila	Tousseguela	Kolondieba	Sikasso	juin-14	BG
304	Massala	Kebila	Kolondiéba	Sikasso	20/12/2008	BG
305	Kébila	kébila	kolondiéba	Sikasso	juillet.2010	BG
306	Bananko	Kolondieba	kolondiéba	Sikasso	juin-12	BG
307	Diarrakoun	Kolondieba	kolondiéba	Sikasso	juil-12	BG
308	Molobala	Koloningé	Koutiala	Sikasso	juin-11	BG
309	Kani	Nafagan	Koutiala	Sikasso	juin-11	BG
310	Zeguesso	Nafagan	Koutiala	Sikasso	en cours	BG
311	Kaniko	Sincina	Koutiala	Sikasso	juin-11	BG
312	Nanpossela	Sinsina	koutiala	sikasso	oct. 2010	BG
313	Basso	Songo Doubakoré	koutiala	sikasso	sept.2010	BG
314	Dougouan	Sougoumba	Koutiala	Sikasso	févr-10	BG
315	Bogola Zangasso	Zanfigué	koutiala	Sikasso	nov-12	BG
316	Kiko	Zangasso	Koutiala	Sikasso	juin-14	BG
317	N'Tosso	Zangasso	Koutiala	Sikasso	avr-11	BG
318	Sangaba	zangasso	koutiala	sikasso	avr-12	BG
319	Korola	Dembela	Sikasso	Sikasso	févr-10	BG
320	Dialakoro	Dialakoro	Sikasso	Sikasso	04/12/2009	BG
321	Faniena	Doumanaba	Sikasso	Sikasso	sept.2010	BG
322	Niaradougou	Doumanaba	Sikasso	Sikasso	avr-10	BG
323	Nangola	Farakala	Sikasso	Sikasso	juil-12	BG
324	Koutiénebougou	Kabarasso	Sikasso	Sikasso	juil-12	BG
325	Tiagala	Kampolodougou	Sikasso	Sikasso	sept.2010	BG
326	Zerelani sokoura	Kléla	Sikasso	Sikasso	juin-11	BG
327	Kafana	Kofan	Sikasso	Sikasso	mai-12	BG
328	Tapéréla	Kofan	Sikasso	Sikasso	sept.2010	BG
329	Kouoro Barrage	Kouoro Barrage	Sikasso	Sikasso	déc-08	BG
330	Diegui	Wateni (N'Tjila)	Sikasso	Sikasso	févr-10	BG
331	Bamadougou	Zangaradougou	Sikasso	Sikasso	déc-08	BG
332	Badani	Badiaga	Yanfolila	Sikasso	oct-09	BG
333	Gueletiguila	Gouana	Yanfolila	Sikasso	aout 2009	BG
334	Kandjimamouroula	Gouana	Yanfolila	Sikasso	aout 2009	BG
335	Kodiaran	Gouana	Yanfolila	Sikasso	aout 2009	BG
336	Gouama-tiéfina	Gouanan	yanfolila	sikasso	févr-11	BG
337	Guelekétiguila	Gouanan	Yanfolila	Sikasso	20/08/2009	BG
338	Kandjimamouroula	Gouanan	Yanfolila	Sikasso	20/08/2009	BG

339	Kanibougoula	Gouanan	yanfolila	sikasso	févr-11	BG
340	Kodiaran	Gouanan	Yanfolila	Sikasso	18/04/2009	BG
341	Morola	Gouanan	Yanfolila	Sikasso	15/10/2007	BG
342	Niamouroula	Gouanan	yanfolila	sikasso	févr-11	BG
343	Sirakoro	Gouanan	Yanfolila	Sikasso	11/08/2007	BG
344	Thyan	Gouanan	yanfolila	sikasso	févr-11	BG
345	Tiéfina	Gouanan	Yanfolila	Sikasso	nov-12	BG
346	Yorobougoula	Gouanan	Yanfolila	Sikasso	mai-12	BG
347	Satiguila	Gouaniaka	Yanfolila	Sikasso	févr-10	BG
348	Nianamalé	Gounfan	Yanfolila	Sikasso	mars-12	BG
349	Flamana	Koussan	Yanfolila	Sikasso	mai-10	BG
350	Siekorole	Sere Moussa Ani Samou	Yanfolila	Sikasso	02/10/2009	BG
351	Wassala	Wassoulou Balle	Yanfolila	Sikasso	avr-10	BG
352	Sikorolé	Yanfolila	Yanfolila	Sikasso	oct-09	BG
353	Kiffosso I	Kiffosso I	Yorosso	Sikasso	juillet.2010	BG
354	Sakoni	Kouri	Yorosso	Sikasso	oct-12	BG
355	Diarramana	Koury	Yorosso	Sikasso	juin-14	BG
356	Ngorola	Yorosso	Yorosso	Sikasso	juin-14	BG
357	Simona	Yorosso	Yorosso	Sikasso	juil-14	BG
358	Djandjina	Bourem Inaly	Bourem inaly	Tombouctou	juin-11	BG
359	Hewa	Bourem Inaly	Bourem inaly	Tombouctou	juin-11	BG
360	Houndoubomo Ababera	Bourem Inaly	Bourem inaly	Tombouctou	juin-11	BG
361	Bourem Sidi Amar	Bourem Sidi Amar	Diré	Tombouctou	juin-11	BG
362	Horougoungou	Bourem Sidi Amar	Diré	Tombouctou	mars-10	BG
363	Boni	Gari-Tinguèrèguif	Diré	Tombouctou	juin-10	BG
364	Itarane	Gari-Tinguèrèguif	Diré	Tombouctou	juin-10	BG
365	Alpha Hou	Bintagoungou	Goundam	Tombouctou	juin-11	BG
366	Toukabangou	Issabéré	Goundam	Tombouctou	févr-11	BG
367	Assobol	Tonka	Goundam	Tombouctou	Aout 2011	BG
368	Guindigata	Tonka	Goundam	Tombouctou	févr-11	BG
369	N'gorkou	N'Gorkou	Niafunke	Tombouctou	15/09/2009	BG
370	Toba	N'Gorkou	Niafunke	Tombouctou	15/01/2000	BG
371	Gomou	Soboundou	Niafunke	Tombouctou	14/03/2010	BG
372	Waki	Soboundou	Niafunke	Tombouctou	13/02/2010	BG
373	Gorkou	Gorkou	Niafunké	Tombouctou	aout 2009	BG
374	Waki	Sobondou	Niafunké	Tombouctou	févr-10	BG
375	Arnasseye	Bourem-inaly	Tombouctou	Tombouctou	28/02/2008	BG
376	Bellasaou-zeina	Bourem-inaly	Tombouctou	Tombouctou	28/02/2008	BG
377	Beragoungou	Bourem-inaly	Tombouctou	Tombouctou	28/02/2008	BG
378	Bourem-inaly	Bourem-inaly	Tombouctou	Tombouctou	15/01/2010	BG
379	Milala	Bourem-inaly	Tombouctou	Tombouctou	28/02/2008	BG
380	Dougadougou	Pelengana	Segou	Segou	02/04/2008	BG

381	Tabacoto	sitakili	kéniéba	kayes	oct. 2010	BG
382	Nganouba	Banamba	Banamba	Koulikoro	oct. 2010	BG
383	Sala	Ngabocoro droit	Kati	Koulikoro	oct. 2010	BG
384	Dladié	Méguétan	Koulikoro	Koulikoro	sept.2010	BG
385	Kekan	Méguétan	Kouliroro	Koulikoro	oct. 2010	BG
386	Mafeya	Méguétan	Kouliroro	Koulikoro	oct. 2010	BG
387	Allahina	Allahina	Nara	Koulikoro	juillet.2010	BG
388	Kerwane	Allahina	Nara	Koulikoro	juillet.2010	BG
389	Kondia	Cinzana	Ségou	Ségou	oct-08	BG
390	Niakobougou	Sido	Bougouni	Sikasso	juil-11	BG
391	Badougou Nafadji	Mandé	Kati	Koulikoro	avr-15	BG biogaz
392	Famussasso	yognogo	Koutiala	Sikasso	en cours	BN
393	Ségala	Bafoulabé	Bafoulabé	Kayes	en cours	BSI
394	Goundikho	Djokely	Bafoulabé	Kayes	en cours	BSI
395	Guintama	Koundian	Bafoulabé	Kayes	en cours	BSI
396	Faroto	Mahina	Bafoulabé	Kayes	en cours	BSI
397	Gourelly Nayella	Serodiamanou	Kayes	Kayes	en cours	BSI
398	Kouniadji	Serodiamanou	Kayes	Kayes	en cours	BSI
399	Sergent dougou	Ouenkoro	Bankass	Mopti	en cours	BSI
400	Lanfiara	Sokoura	Bankass	Mopti	en cours	BSI
401	Zogara	Sokoura	Bankass	Mopti	en cours	BSI
402	Mourrah	Toguémoraré	Djenné	Mopti	en cours	BSI
403	Pel	Pel Maoudé	Koro	Mopti	en cours	BSI
404	Baramandougou	Baramandougou	San	Ségou	En cours	BSI
405	Djèlizangosso	Dah	San	Ségou	En cours	BSI
406	Sinzara Peul	Dah	San	Ségou	En cours	BSI
407	Zablala Sokan	Dah	San	Ségou	En cours	BSI
408	Konasso	Moribila	San	Ségou	En cours	BSI
409	Togosso	Moribila	San	Ségou	En cours	BSI
410	Dialabougou Wèrè	Pelingana	Ségou	Ségou	En cours	BSI
411	Fanzana	Pelingana	Ségou	Ségou	En cours	BSI
412	Mandiakuy	Mandiakuy	Tonimian	Ségou	En cours	BSI
413	Chicolomba	Kapala	Koutiala	Sikasso	en cours	BSI
414	Léréso	Lougouana	Koutiala	Sikasso	en cours	BSI
415	Koriasso	Lougouana	Koutiala	Sikasso	en cours	BSI
416	Gamera	Kolombiné	Kayes	Kayes	mai-15	BSI biogaz
417	Kolé	Bancoumana	Kati	Koulikoro	mai-14	BSI biogaz
418	Dian	Baye	Bankass	Mopti	en cours	BSI biogaz
419	Niaminia	Baye	Bankass	Mopti	en cours	BSI biogaz
420	Songoré	Baye	Bankass	Mopti	en cours	BSI biogaz
421	Goumoropin (Toroli)	Dougouténé I	Koro	Mopti	en cours	BSI biogaz
422	Anakaga 2	Dougoutènè I	Koro	Mopti	en cours	BSI biogaz
423	Tinsagou 2	Dougouténé II	Koro	Mopti	en cours	BSI biogaz

424	Tendeli	Koporo-Na	Koro	Mopti	en cours	BSI biogaz
425	Madina	Sero Diamanou	Kayes	Kayes	janv-14	FAFAPA
426	Mamagnara	Serro Diamano	Kayes	Kayes	oct-08	FAFAPA
427	Bia	Taboye	Bourem	Gao	oct-08	FAFPA
428	Faria	Taboye	Bourem	Gao	août-09	FAFPA
429	Ha	Taboye	Bourem	Gao	oct-08	FAFPA
430	Konga	Taboye	Bourem	Gao	août-09	FAFPA
431	Moudakane	Taboye	Bourem	Gao	oct-08	FAFPA
432	Tondibi	Taboye	Bourem	Gao	août-09	FAFPA
433	Batal	Soni Ali Ber	Gao	Gao	août-09	FAFPA
434	Hamakouladji	Soni Ali Ber	Gao	Gao	août-09	FAFPA
435	Magnadoué	Sony Aly ber	Gao	Gao	oct-08	FAFPA
436	Diguila	Mahina	Bafoulabé	Kayes	mai-10	FAFPA
437	Galoukone	Mahina	Bafoulabé	Kayes	mai-10	FAFPA
438	Kalé	Mahina	Bafoulabé	Kayes	mai-10	FAFPA
439	Mahinanding	Mahina	Bafoulabé	Kayes	mai-09	FAFPA
440	Sekodounga	Mahina	Bafoulabé	Kayes	mai-09	FAFPA
441	Tangafoya-Nema	Mahina	Bafoulabé	Kayes	mai-10	FAFPA
442	Tantoudji	Mahina	Bafoulabé	Kayes	mai-09	FAFPA
443	Touba	Mahina	Bafoulabé	Kayes	mai-09	FAFPA
444	Soutoucoulé	Khouloun	Kayes	Kayes	avr-09	FAFPA
445	Gamera	Kolimbiné	Kayes	Kayes	mai-10	FAFPA
446	Banzana	Liberté Dembaya	Kayes	Kayes	oct-08	FAFPA
447	Coumba Madiya	Liberté Dembaya	Kayes	Kayes	avr-09	FAFPA
448	Gaïma	Liberté Dembaya	Kayes	Kayes	févr-10	FAFPA
449	Paparah	Liberté Dembaya	Kayes	Kayes	avr-09	FAFPA
450	Darsalam	Samé Ouolof	Kayes	Kayes	oct-08	FAFPA
451	Samé Ouolof	Samé Ouolof	kayes	kayes	oct-08	FAFPA
452	Sakola	Sitaly	Keniéba	Kayes	oct-08	FAFPA
453	Sitakily	Sitaly	Keniéba	Kayes	oct-08	FAFPA
454	Dabara	Sitakili	Kéniéba	Kayes	févr-10	FAFPA
455	Daffela	Badia	Kita	Kayes	mai-09	FAFPA
456	Kakolo Mounta	Dindanko	Kita	Kayes	mai-10	FAFPA
457	Guésséminé	Guésséminé	Kita	Kayes	mai-10	FAFPA
458	Sibikili	Kita Nord	Kita	Kayes	mai-09	FAFPA
459	Krikania	Koulou	Kita	Kayes	mai-09	FAFPA
460	Séfeto	Séfeto	Kita	Kayes	mai-09	FAFPA
461	Guétéla	Seffeto	Kita	Kayes	févr-10	FAFPA
462	Kourounikoto	Seffeto	Kita	Kayes	févr-10	FAFPA
463	Niamakoro	Banamba	Banamba	Koulikoro	oct-08	FAFPA
464	Ouleny	Banamba	Banamba	Koulikoro	oct-08	FAFPA
465	Kondo	Watténi	Dioïla	Koulikoro	mai-10	FAFPA
466	Bembougou	Niantjila	Dioïla	Koulikoro	mai-10	FAFPA
467	Kéla	Kangaba	Kangaba	Koulikoro	avr-09	FAFPA

468	Sirakoro	Siguira	Kangaba	Koulikoro	mai-10	FAFPA
469	Dara	Mountougoula	Kati	Koulikoro	oct-08	FAFPA
470	Falani	Mountougoula	Kati	Koulikoro	oct-08	FAFPA
471	Manakoroni	Mountougoula	Kati	Koulikoro	oct-08	FAFPA
472	Dangassa	Niagadina	Kati	Koulikoro	oct-08	FAFPA
473	Nanguila	Niagadina	Kati	Koulikoro	oct-08	FAFPA
474	Niagadina	Niagadina	Kati	Koulikoro	oct-08	FAFPA
475	Bréguénaré	Nara	Nara	Koulikoro	avr-09	FAFPA
476	Kéïbané Soninké	Nara	Nara	Koulikoro	avr-09	FAFPA
477	Nimabelebougou	Ouagadou	Nara	Koulikoro	avr-09	FAFPA
478	Sabougou	Ouagadou	Nara	Koulikoro	avr-09	FAFPA
479	Bara	Lowo-Geou	Bandiagara	Mopti	mai-10	FAFPA
480	Goumbo	Lowo-Geou	Bandiagara	Mopti	mai-10	FAFPA
481	Gondoly Dogon	Wadouba	Bandiagara	Mopti	oct-08	FAFPA
482	Minta	Baye	Bankass	Mopti	mai-10	FAFPA
483	Koulouba (Ouenkoro)	Ouenkoro	Bankass	Mopti	oct-08	FAFPA
484	Yeleen	Segue	Bankass	Mopti	juin-10	FAFPA
485	Koulou	Ségué	Bankass	Mopti	déc-09	FAFPA
486	Ganidah	Sokoura	Bankass	Mopti	mai-09	FAFPA
487	Massakana	Sokoura	Bankass	Mopti	oct-08	FAFPA
488	Ouoro Marka	Sokoura	Bankass	Mopti	mai-09	FAFPA
489	Sokoura	Sokoura	Bankass	Mopti	oct-08	FAFPA
490	Niala	Djenné	Djenné	Mopti	oct-08	FAFPA
491	Konio	Kewa	Djenné	Mopti	oct-08	FAFPA
492	Kiro	Koumbewel	Douentza	Mopti	mai-10	FAFPA
493	Dounapen	Djougani	Koro	Mopti	juin-10	FAFPA
494	Babouro	Dougouténé I	Koro	Mopti	juin-10	FAFPA
495	Tinsagou	Dougouténé II	Koro	Mopti	oct-08	FAFPA
496	Koromatintin	Dougoutènè II	Koro	Mopti	déc-09	FAFPA
497	Dérou	Koporopen	Koro	Mopti	mai-09	FAFPA
498	Guewourou	Koporopen	Koro	Mopti	mai-09	FAFPA
499	Goro	Koporopin	koro	Mopti	mai-10	FAFPA
500	Ty	Fatoma	Mopti	Mopti	oct-08	FAFPA
501	Soufouroulaye	Sio	Mopti	Mopti	oct-08	FAFPA
502	Dialango	Sokoura	Mopti	Mopti	oct-08	FAFPA
503	N'gontia	Tiemena	Bla	Segou	16/10/2008	FAFPA
504	N'dongosso	Siadougou	San	Segou	16/10/2008	FAFPA
505	Farako	Farako	Segou	Segou	18/10/2008	FAFPA
506	Benzana	Pelengana	Segou	Segou	01/05/2010	FAFPA
507	Dialabougou-were	Pelengana	Segou	Segou	01/05/2010	FAFPA
508	Djigo	Pelengana	Segou	Segou	02/04/2009	FAFPA
509	Kolotomo	Pelengana	Segou	Segou	01/05/2010	FAFPA

510	Moussokorobougou	Pelengana	Segou	Segou	01/05/2010	FAFPA
511	Semembougou-diawando	Pelengana	Segou	Segou	01/05/2010	FAFPA
512	Lenekuy	Mandiakuy	Tominian	Segou	10/10/2008	FAFPA
513	TETOU	Mandiakuy	Tominian	Segou	18/12/2008	FAFPA
514	Tioutiou	Mandiakuy	Tominian	Segou	17/10/2008	FAFPA
515	Sola	Falo	Bla	Ségou	oct-08	FAFPA
516	Dri	Souleye	Macina	Ségou	mai-09	FAFPA
517	Souleye	Souleye	Macina	Ségou	mai-09	FAFPA
518	Diabaly	Diabaly	Niono	Ségou	avr-09	FAFPA
519	Nièssoumana	Diabaly	Niono	Ségou	déc-09	FAFPA
520	Bagadadji Km36	Niono	Niono	Ségou	oct-08	FAFPA
521	Foabougou	Niono	Niono	Ségou	avr-09	FAFPA
522	Galamadjan	Niono	Niono	Ségou	oct-08	FAFPA
523	Kala Nampala	Niono	Niono	Ségou	oct-08	FAFPA
524	Kolodougou koro	Niono	Niono	Ségou	oct-08	FAFPA
525	Koulamba Wére	Niono	Niono	Ségou	oct-08	FAFPA
526	Mouroudiah Km17	Niono	Niono	Ségou	oct-08	FAFPA
527	Moussa Wèrè	Niono	Niono	Ségou	déc-09	FAFPA
528	Siguiné	Niono	Niono	Ségou	oct-08	FAFPA
529	Niobougou B1	Sirifila-Boundy	Niono	Ségou	mai-10	FAFPA
530	ND2	Sirifila-Boundy	Niono	Ségou	mai-10	FAFPA
531	Welentiguila N7	Yeredon sagnona	Niono	Ségou	oct-08	FAFPA
532	N'dongosso	Siéla	san	Ségou	oct-08	FAFPA
533	Yolo	Diadougou	Ségou	Ségou	juillet.2010	FAFPA
534	Tiby	Dioro	Ségou	Ségou	janv-09	FAFPA
535	Farabougou	Konobougou	Ségou	Ségou	janv.2011	FAFPA
536	Benzana	Pelengana	Ségou	Ségou	mai-10	FAFPA
537	Dilabougou wèrè	pelengana	Ségou	Ségou	mai-10	FAFPA
538	Fanzana	Pelengana	Ségou	Ségou	avr-09	FAFPA
539	Soungoubougou	Pelengana	Ségou	Ségou	avr-09	FAFPA
540	Moussokorobougou	Pélangana	Ségou	Ségou	mai-10	FAFPA
541	Tetou 2	Mandiakuy	Tominian	Ségou	déc-08	FAFPA
542	Tiotio 2	Mandiakuy	Tominian	Ségou	oct-08	FAFPA
543	Lenekuy	Sanekuy	Tominian	Ségou	oct-08	FAFPA
544	Séma	Keleya	Bougouni	Sikasso	aout 2009	FAFPA
545	Gouanalé	Kéléya	Bougouni	Sikasso	juil-11	FAFPA
546	Dissan	Kokélé	Bougouni	Sikasso	déc-09	FAFPA
547	Kola	Koumantou	Bougouni	Sikasso	mai-10	FAFPA
548	Tabakoro	Koumantou	Bougouni	Sikasso	oct-09	FAFPA
549	Sanankourouni	Sibirila	Bougouni	Sikasso	févr-10	FAFPA
550	Zanso	Sibirila	Bougouni	Sikasso	mai-10	FAFPA
551	Kabadiè	Sibirila	Bougouni	Sikasso	juin-11	FAFPA

552	Banantoumou	Sido	Bougouni	Sikasso	mai-10	FAFPA
553	Bougoulafara	Sido	Bougouni	Sikasso	mai-10	FAFPA
554	Dassabougou	Sidoba	Bougouni	Sikasso	oct. 2010	FAFPA
555	Diarrala	Yiridougou	Bougouni	Sikasso	mai-10	FAFPA
556	Katiorniba	Loulouni	Kadialo	Sikasso	oct-09	FAFPA
557	Kebeni	Loulouni	Kadilolo	Sikasso	oct-08	FAFPA
558	Kouen	Kolondieba	Kolondieba	Sikasso	aout 2009	FAFPA
559	Dougouniona	Karangasso (Nafanga)	Koutiala	Sikasso	mai-10	FAFPA
560	Ngorodougoudeni	Danderso	Sikasso	Sikasso	avr-09	FAFPA
561	Dialakoro	Dogoni	Sikasso	Sikasso	avr-09	FAFPA
562	Herèmakono	Finkolo	Sikasso	Sikasso	déc-08	FAFPA
563	Banso	Fourou	Sikasso	Sikasso	déc-09	FAFPA
564	Ouatiali	Fourou	Sikasso	Sikasso	déc-09	FAFPA
565	Torokoro	Fourou	Sikasso	Sikasso	avr-09	FAFPA
566	Coulibalybougou	Kaboila	Sikasso	Sikasso	déc-08	FAFPA
567	Mossibougou	Kaboila	Sikasso	Sikasso	oct-08	FAFPA
568	Lébentiola	Kofan	Sikasso	Sikasso	avr-09	FAFPA
569	Mourasso	Kofan	Sikasso	Sikasso	avr-09	FAFPA
570	Lebentiola	Tiankadi	Sikasso	Sikasso	04/04/2009	FAFPA
571	Ferela	Gouanan	Yanfolila	Sikasso	30/10/2008	FAFPA
572	Kokoun	Gouanan	Yanfolila	Sikasso	30/10/2008	FAFPA
573	Yorobougoula	Guanan	Yanfolila	Sikasso	mars-12	FAFPA
574	Féréla	Guaniankan	Yanfolila	Sikasso	oct-08	FAFPA
575	Kokoun	Guaniankan	Yanfolila	Sikasso	oct-08	FAFPA
576	Niéssoumala	Gueleninkoro	Yanfolila	Sikasso	10/05/2007	FAFPA
577	Sandougoula	Koussan	Yanfolila	Sikasso	févr-10	FAFPA
578	Solona	Wassoulou Balé	yanfolila	Sikasso	mai-10	FAFPA
579	Bounouko	Wassoulou Ballé	Yanfolila	Sikasso	oct-08	FAFPA
580	Boni	Tinguereguif	Dire	Tombouctou	12/07/2010	FAFPA
581	Itarane	Tinguereguif	Dire	Tombouctou	12/07/2010	FAFPA
582	Tonka	Tonka	Goundam	Tombouctou	Aout 2011	FAFPA
583	Yourmi	Tonka	Goundam	Tombouctou	nov.2010	FAFPA
584	M'Bouna	Tonka	Goundam	Tombouctou	nov.2010	FAFPA
585	Echell	Tonka	Goundam	Tombouctou	nov.2010	FAFPA
586	Gomou	Soboundou	Nianfunké	Tombouctou	mars-10	FAFPA
587	Gaberi	Rarhous	Rarhous	Tombouctou	oct-08	FAFPA
588	Nana	Rarhous	Rarhous	Tombouctou	oct-08	FAFPA
589	Rarhous	Rarhous	Rarhous	Tombouctou	oct-08	FAFPA
590	Issafaye Douekire	Alafia	Tombouctou	Tombouctou	15/01/2010	FAFPA
591	Bourem Inali	Bourem Inali	Tombouctou	Tombouctou	janv-10	FAFPA
592	Bissamiyo	Taboye	Bourem	Gao	déc-07	GRAIP
593	Dengha	Taboye	Bourem	Gao	janv-07	GRAIP
594	Ouani	Taboye	Bourem	Gao	févr-07	GRAIP
595	Forgo Almata	Soni Ali ber	Gao	Gao	nov-10	GRAIP

596	Hamane koïra	Soni Ali ber	Gao	Gao	nov-10	GRAIP
597	Karéibandia	Soni Ali ber	Gao	Gao	déc-10	GRAIP
598	Seina	Soni Ali ber	Gao	Gao	déc-07	GRAIP
599	Bagoundjé 1	Gouzoureye	Gao	Gao	déc-11	GREFFA
600	Bagoundjé 2	Gouzoureye	Gao	Gao	déc-11	GREFFA
601	Koïma	Gouzoureye	Gao	Gao	déc-11	GREFFA
602	Thirifforo	Gouzoureye	Gao	Gao	janv-12	GREFFA
603	Bambara-maoude	Bambara-maoude	Rharous	Tombouctou	28/12/2007	Handicap Intern
604	Gossi	Gossi	Rharous	Tombouctou	28/12/2007	Handicap Intern
605	Madiakoye	Madiakoye	Rharous	Tombouctou	28/12/2007	Handicap Intern
606	Diédala	Bla	Bla	Ségou	mars-07	Luxdev
607	Wakoro	Bla	Bla	Ségou	avr-07	Luxdev
608	Kazankasso	Kazankasso	Bla	Ségou	mars-07	Luxdev
609	Nampasso	Korodougou	Bla	Ségou	mars-07	Luxdev
610	Niala	Niala	Bla	Ségou	mars-07	Luxdev
611	Somasso	Somasso	Bla	Ségou	mars-07	Luxdev
612	Koutienso	Yangasso	Bla	Ségou	mars-07	Luxdev
613	Ouan	Ouan	Tominian	Ségou	avr-07	Luxdev
614	Touroula	Sanekuy	Tominian	Ségou	avr-07	Luxdev
615	Seoulasso	Somo	Tominian	Ségou	mars-07	Luxdev
616	Sadien	Tominian	Tominian	Ségou	avr-07	Luxdev
617	Yasso	Yasso	Tominian	Ségou	juin-07	Luxdev
618	Samabogo	Samabogo	Bla	Ségou	mars-07	Luxdev
619	Tounah	Tounah	Bla	Ségou	mars-07	Luxdev
620	Benena	Benena	Tominian	Ségou	avr-07	Luxdev
621	Mafounè	Mafouné	Tominian	Ségou	mai-07	Luxdev
622	Mankoïna	Mafouné	Tominian	Ségou	juin-07	Luxdev
623	Seoulasso	Somo	Tominian	Ségou	juil-07	Luxdev
624	Fangasso	Fangasso	Tominian	Ségou	mai-07	Luxdev
625	Bamba	Bamba	Bourem	Gao	juin-14	Nippon
626	Karabassane	Bourem	Bourem	Gao	juin-14	Nippon
627	Konkoro	Bourem	Bourem	Gao	juin-14	Nippon
628	Temera	Temera	Bourem	Gao	juin-14	Nippon
629	Pel	Pel Maoudé	Koro	Mopti	juin-14	Nippon
630	Sama	Konna	Mopti	Mopti	juin-14	Nippon
631	Samberé	Kounari	Mopti	Mopti	mars-14	Nippon
632	Nango	Gara	Ségou	Ségou	mars-14	Nippon
633	Kessoukoreye	Douékirei	Goundam	Tombouctou	juin-11	BG
634	Nimakoré	Goumbou	Nara	Koulikoro	juin-14	Nippon
635	Aryés	Goundam	Goundam	Tombouctou	en cours	Nippon
636	Goundam 1	Goundam	Goundam	Tombouctou	en cours	Nippon
637	Goundam 2	Goundam	Goundam	Tombouctou	en cours	Nippon
638	Sarayamou	Niafunke	Niafunke	Tombouctou	en cours	Nippon
639	Bofendou	Alafia	Tombouctou	Tombouctou	déc-14	Nippon

640	Aglal	Lafia	Tombouctou	Tombouctou	déc-14	Nippon
641	Bori	Lafia	Tombouctou	Tombouctou	déc-14	Nippon
642	Kaga	Lafia	Tombouctou	Tombouctou	mars-15	Nippon
643	KoméKoukou	Lafia	Tombouctou	Tombouctou	juin-11	Nippon
644	Kabara	Tombouctou	Tombouctou	Tombouctou	mars-15	Nippon
645	Sareye Kaïna	Tombouctou	Tombouctou	Tombouctou	en cours	Nippon
646	Sirabougou Bambara	Dandougou Fakala	Djenné	Mopti	mars-12	ODI Sahel
647	Touara	Dandougou Fakala	Djenné	Mopti	mars-12	ODI Sahel
648	Goufien	Tiongou	Kolondieba	Sikasso	10/03/1997	ONUDI/FIDA
649	Kondogola	Cinzana	Segou	Segou	01/07/1996	ONUDI/FIDA
650	Dobwo	Benena	Tominian	Segou	14/11/1994	ONUDI/FIDA
651	Djonkala	Faragouaran	Bougouni	Sikasso	06/09/1994	ONUDI/FIDA
652	Niarako	Faragouaran	Bougouni	Sikasso	10/09/1994	ONUDI/FIDA
653	Gualafara	Tiemala Banimonotie	Bougouni	Sikasso	06/11/1996	ONUDI/FIDA
654	Sieou	Loulouni	Kadiolo	Sikasso	01/09/1995	ONUDI/FIDA
655	Nangalasso	Nangalasso	Kolondieba	Sikasso	02/12/1995	ONUDI/FIDA
656	Kamacho	Nangalasso	Kolondiéba	Sikasso	01/12/1995	ONUDI/FIDA
657	Farako	Finkolo	Sikasso	Sikasso	01/12/1993	ONUDI/FIDA
658	Mandiela	Niena	Sikasso	Sikasso	01/12/1995	ONUDI/FIDA
659	Balanfina	Wassoulou Balle	Yanfolila	Sikasso	21/08/1994	ONUDI/FIDA
660	Djéguénina	Wassoulou Balle	Yanfolila	Sikasso	06/11/1996	ONUDI/FIDA
661	Goualafara	Wassoulou Balle	Yanfolila	Sikasso	15/11/1996	ONUDI/FIDA
662	Lontola	Wassoulou Balle	Yanfolila	Sikasso	10/11/1996	ONUDI/FIDA
663	N' Tentou	Kouroulamini	Bougouni	Sikasso	15/12/1997	ONUDI/PNUD
664	Tongo	Cinzana	Ségou	Ségou	janv-15	PACC solaire
665	Fonflebourgou	Massantola	Kolokani	Koulikoro	janv-15	PACC solaire
666	Dentiola 1 Sobala	M'Pessoba	Koutiala	Sikasso	janv-15	PACC Solaire
667	Samantara	Sandaré	Nioro	Kayes	janv-15	PACC solaire
668	Fadjiguila	Bamako Comm I	Bamako	Bamako	06/08/2002	PNUD
669	Lassa	Bamako Comm IV	Bamako	Bamako	07/02/2002	PNUD
670	Ambidedy Poste	Kemeni-Tomba	Kayes	Kayes	22/03/2003	PNUD
671	Koniakary	Koniakary	Kayes	Kayes	07/07/2003	PNUD
672	Diataya	Narena Djombougou	Kayes	Kayes	16/08/2007	PNUD
673	Mogoyafara	Narena Djombougou	Kayes	Kayes	10/07/2003	PNUD
674	Niamiga	Narena Djombougou	Kayes	Kayes	10/07/2003	PNUD
675	Batama Soninké	Ségala	Kayes	Kayes	22/07/2003	PNUD
676	Diabadji	Ségala	Kayes	Kayes	16/10/2007	PNUD
677	Kalaou	Ségala	Kayes	Kayes	28/11/2005	PNUD
678	Mouliné	Ségala	Kayes	Kayes	16/03/2003	PNUD
679	Segala N'Di	Ségala	Kayes	Kayes	11/07/2003	PNUD
680	Mélo	Sero Diamano	Kayes	Kayes	26/10/2006	PNUD
681	Nougoussiré	Sero Diamano	Kayes	Kayes	26/10/2006	PNUD
682	Séro	Sero Diamano	Kayes	Kayes	26/10/2006	PNUD
683	Kontela	Sero Diamanou	Kayes	Kayes	30/11/2007	PNUD
684	Troun	Sero Diamanou	Kayes	Kayes	30/07/2003	PNUD

685	Sitacounandi	Sitacounandi	Kayes	Kayes	11/07/2003	PNUD
686	Kéniéba	Kéniéba	Kéniéba	Kayes	28/09/2006	PNUD
687	Arguetta	Kersignané	Yelimané	Kayes	28/10/2006	PNUD
688	Bougoutourou	Yélimané	Yélimané	Kayes	08/03/2003	PNUD
689	Bababougou	Benkadi	Banamba	Koulikoro	28/12/2003	PNUD
690	Bouala	Benkadi	Banamba	Koulikoro	04/12/2003	PNUD
691	Diouladiassa	Benkadi	Banamba	Koulikoro	06/05/2002	PNUD
692	Fanalé	Benkadi	Banamba	Koulikoro	06/05/2002	PNUD
693	Samkéle	Benkadi	Banamba	Koulikoro	11/05/2002	PNUD
694	Kanika	Boron	Banamba	Koulikoro	07/08/2001	PNUD
695	Tiémbougou	Boron	Banamba	Koulikoro	28/12/2002	PNUD
696	Kogoni	Madina Sacko	Banamba	Koulikoro	07/12/2003	PNUD
697	Neguessébougou	Madina sacko	Banamba	Koulikoro	23/12/2003	PNUD
698	Madina -Sacko	Madina -Sacko	Banamba	Koulikoro	10/12/2002	PNUD
699	Dangado	Madina-Sacko	Banamba	Koulikoro	03/12/2003	PNUD
700	Diawarila	Dandougou	Dioïla	Koulikoro	avr-03	PNUD
701	Niantjila	Niantjila	Dioïla	Koulikoro	16/07/2003	PNUD
702	Farako-Mountougoula	Mountougoula	Kati	Koulikoro	06/09/2001	PNUD
703	Mountougoula	Mountougoula	Kati	Koulikoro	10/09/2001	PNUD
704	Dafara	Ouelessebougou	Kati	Koulikoro	21/12/2005	PNUD
705	Korona	Ouelessebougou	Kati	Koulikoro	22/12/2005	PNUD
706	Fadiobougou	Sanankoro	Kati	Koulikoro	21/12/2005	PNUD
707	Diendo	Sibirila	Kati	Koulikoro	03/12/2005	PNUD
708	Doumba	Doumba	Koulikoro	Koulikoro	28/12/2002	PNUD
709	Fani	Doumba	Koulikoro	Koulikoro	06/12/2002	PNUD
710	Kossaba	Doumba	Koulikoro	Koulikoro	07/12/2002	PNUD
711	Tiénè	Doumba	Koulikoro	Koulikoro	11/06/2002	PNUD
712	Tienfala	Tienfala	Koulikoro	Koulikoro	01/04/2003	PNUD
713	Bandiagara	Bandiagara	Bandiagara	Mopti	nov-04	PNUD
714	Garouley	Barassara	Bandiagara	Mopti	déc-04	PNUD
715	Doucomb01	Doucombo	Bandiagara	Mopti	juin-04	PNUD
716	Kori-Kori	Doucombo	Bandiagara	Mopti	01/04/2002	PNUD
717	Goundaka	Goundaka	Bandiagara	Mopti	02/09/2001	PNUD
718	Bolimba	Pignaré	Bandiagara	Mopti	01/06/2005	PNUD
719	Sono Moudialou	Sanga	Bandiagara	Mopti	01/02/2001	PNUD
720	Kendé	Bankass	Bankass	Mopti	01/06/2002	PNUD
721	Koyentomo	Bankass	Bankass	Mopti	25/03/2002	PNUD
722	Noumoudama	Bankass	Bankass	Mopti	16/03/2002	PNUD
723	Sogara	Bankassi	Bankass	Mopti	01/05/2002	PNUD
724	Pissa	Baye	Bankass	Mopti	02/06/2000	PNUD
725	Dialassagou	Dialassagou	Bankass	Mopti	01/04/2002	PNUD
726	Néné	Dialassagou	Bankass	Mopti	02/04/2002	PNUD
727	Sokoro	Dialassagou	Bankass	Mopti	01/06/2002	PNUD
728	Maga	Diallassagou	Bankass	Mopti	02/05/1998	PNUD

729	Gouari	Diallassogou	Bankass	Mopti	24/04/2003	PNUD
730	Soulakanda	Dimbal	Bankass	Mopti	24/11/2001	PNUD
731	Endé Toro	Kani Bonzon	Bankass	Mopti	15/02/2001	PNUD
732	Koulogo	Koulogo	Bankass	Mopti	02/06/2002	PNUD
733	Sodon	Koulogo	Bankass	Mopti	02/09/2001	PNUD
734	Sogossin	Koulogo	Bankass	Mopti	01/01/2003	PNUD
735	Koroni	Ouenkoro	Bankass	Mopti	01/04/2002	PNUD
736	Nion	Ouenkoro	Bankass	Mopti	01/09/2002	PNUD
737	Bawema	Ségué	Bankass	Mopti	20/12/2002	PNUD
738	Doundé	Ségué	Bankass	Mopti	01/05/1998	PNUD
739	Soguina	Soubala	Bankass	Mopti	02/02/2001	PNUD
740	Soubala	Soubala	Bankass	Mopti	02/02/2001	PNUD
741	Tori	Tori	Bankass	Mopti	02/09/2001	PNUD
742	Gagna	Derari	Djenné	Mopti	01/01/2003	PNUD
743	Koïna	Derari	Djenné	Mopti	24/06/2002	PNUD
744	Bounguel	Fakala	Djenné	Mopti	01/01/2003	PNUD
745	Bangassi	Madiama	Djenné	Mopti	24/12/2001	PNUD
746	Madiama	Madiama	Djenné	Mopti	02/06/2001	PNUD
747	Wono	Oouroali	Djenné	Mopti	24/03/2002	PNUD
748	Taga	Taga	Djenné	Mopti	24/05/2001	PNUD
749	Tombonka	Sofara	Djenné	Mopti	01/01/1998	PNUD
750	Youré	Sofara	Djenné	Mopti	01/01/1998	PNUD
751	Niagassadiou	Mondoro	Douentza	Mopti	02/06/2002	PNUD
752	Kamikorou	Bondo	Koro	Mopti	01/03/2002	PNUD
753	Ombo	Bondo	Koro	Mopti	02/01/2003	PNUD
754	Anakaga 1	Dougouténé I	Koro	Mopti	01/05/1998	PNUD
755	Déméoro	Dougouténé I	Koro	Mopti	02/09/2002	PNUD
756	Dongolé1	Dougouténé I	Koro	Mopti	janv-03	PNUD
757	Gandourou	Dougouténé I	Koro	Mopti	févr-01	PNUD
758	Goumoropin (Toroli)	Dougouténé I	Koro	Mopti	juin-01	PNUD
759	Guéressogou	Dougouténé I	Koro	Mopti	janv-03	PNUD
760	Tagari Dogon	Dougouténé I	Koro	Mopti	avr-03	PNUD
761	Gansogou	Dougoutene II	Koro	Mopti	01/01/2003	PNUD
762	Tena	Dougoutene II	Koro	Mopti	02/12/2000	PNUD
763	Andiagana	Dougouténé II	Koro	Mopti	01/05/2001	PNUD
764	Ganaguinikoro	Dougouténé II	Koro	Mopti	02/11/2002	PNUD
765	Goursendé	Dougouténé II	Koro	Mopti	02/03/2001	PNUD
766	Sallé	Dougouténé II	Koro	Mopti	02/01/2003	PNUD
767	Bereli	Koporo Pen	Koro	Mopti	01/12/2001	PNUD
768	Sagourou	Koporo Pen	Koro	Mopti	02/05/2002	PNUD
769	Tinassassogou	Koporo Pen	Koro	Mopti	03/05/2002	PNUD
770	Tendeli	Koporona	Koro	Mopti	02/06/2000	PNUD
771	Alpèngou (Koro I)	Koro	Koro	Mopti	01/06/2002	PNUD
772	Gnini	Koro	Koro	Mopti	01/06/2001	PNUD

773	Kini Ourodourou	Koro	Koro	Mopti	01/12/2001	PNUD
774	Kiri	Koro	Koro	Mopti	31/03/2001	PNUD
775	Koro III	Koro	Koro	Mopti	02/06/2001	PNUD
776	Pepa1	Koro	Koro	Mopti	02/04/2003	PNUD
777	Pomorododiou	Koro	Koro	Mopti	31/03/2001	PNUD
778	Sandiourou	Koro	Koro	Mopti	02/06/2001	PNUD
779	Doma	Madougou	Koro	Mopti	02/04/2003	PNUD
780	Gama 1	Madougou	Koro	Mopti	02/01/2003	PNUD
781	Sogou Yaguem	Madougou	Koro	Mopti	01/04/1998	PNUD
782	Tantouma	Madougou	Koro	Mopti	02/03/2002	PNUD
783	Tedjou Neni	Madougou	Koro	Mopti	01/12/2001	PNUD
784	Néma	Youdiou	Koro	Mopti	mars-01	PNUD
785	Ogodourouna	Youdiou	Koro	Mopti	02/04/2002	PNUD
786	Patin	Youdiou	Koro	Mopti	01/12/2001	PNUD
787	Sampara	Bassiro	Mopti	Mopti	02/03/2001	PNUD
788	Komio	Diambadougou	Mopti	Mopti	20/11/2002	PNUD
789	Dagawomina	Fatoma	Mopti	Mopti	02/03/1998	PNUD
790	Fatoma	Fatoma	Mopti	Mopti	23/06/2002	PNUD
791	Gninagou	Fatoma	Mopti	Mopti	24/12/2001	PNUD
792	Niancongo	Fatoma	Mopti	Mopti	23/09/2001	PNUD
793	Sassolo	Fatoma	Mopti	Mopti	01/12/2001	PNUD
794	Tiaboly Aldiouma	Fatoma	Mopti	Mopti	01/12/2001	PNUD
795	Koko	Konna	Mopti	Mopti	01/04/2002	PNUD
796	Konna 1	Konna	Mopti	Mopti	23/12/2001	PNUD
797	Konza	Konna	Mopti	Mopti	23/06/2001	PNUD
798	Kotaka	Konna	Mopti	Mopti	18/05/1998	PNUD
799	Timé	Konna	Mopti	Mopti	02/06/2001	PNUD
800	Diambadougou	Korombana	Mopti	Mopti	23/02/2003	PNUD
801	Korientzé1	Korombana	Mopti	Mopti	23/06/2002	PNUD
802	Manako	Kounary	Mopti	Mopti	02/04/2001	PNUD
803	Banguetaba	Mopti	Mopti	Mopti	23/12/2001	PNUD
804	Barbé Irrigation	Mopti	Mopti	Mopti	28/02/1998	PNUD
805	Tongorongou	Mopti	Mopti	Mopti	03/09/2001	PNUD
806	Digani	Ouromody	Mopti	Mopti	15/09/2010	PNUD
807	Makadié	Ouromody	Mopti	Mopti	02/09/2002	PNUD
808	Ouromody	Ouromody	Mopti	Mopti	02/09/2002	PNUD
809	Kouna	Ouroubédoudé	Mopti	Mopti		PNUD
810	Sendégué	Ouroubédoudé	Mopti	Mopti	02/06/2002	PNUD
811	Mandio	Sio	Mopti	Mopti	23/01/2003	PNUD
812	Orgno	Sio	Mopti	Mopti	01/12/2001	PNUD
813	Segué	Sio	Mopti	Mopti	23/12/2001	PNUD
814	Saremah	Socoura	Mopti	Mopti	02/06/2002	PNUD
815	Baima	Sokoura	Mopti	Mopti	23/12/2001	PNUD
816	Doundou	Sokoura	Mopti	Mopti	01/06/2005	PNUD
817	Poutchi	Soukoura	Mopti	Mopti	23/06/2005	PNUD

818	Saredina	Soye	Mopti	Mopti	14/04/2001	PNUD
819	Ambiri	Dirma	Youwarou	Mopti	01/05/2002	PNUD
820	Djamkoko	Dirma	Youwarou	Mopti	01/01/2003	PNUD
821	Kong	Dirma	Youwarou	Mopti	01/01/2003	PNUD
822	Modioko	Dirma	Youwarou	Mopti	01/05/2002	PNUD
823	Doukou	Dongo	Youwarou	Mopti	02/05/2002	PNUD
824	Maelbourgou	Dongo	Youwarou	Mopti	01/05/2002	PNUD
825	Aouré	Youwarou	Youwarou	Mopti	01/10/2002	PNUD
826	Youwarou	Youwarou	Youwarou	Mopti	02/04/2003	PNUD
827	Sagala	Keleya	Bougouni	Segou	aout 2009	PNUD
828	Farabougou	Dogofry	Niono	Segou	28/10/2007	PNUD
829	Bowere	Commune de San	San	Segou	15/06/2001	PNUD
830	Dah	Dah	San	Segou	18/06/2002	PNUD
831	Fienkasso Nampabougou	Dah	San	Segou	17/06/2002	PNUD
832	Dieli N'gosso	Dieli	San	Segou	29/01/2001	PNUD
833	Dieli Sikorosso	Dieli	San	Segou	20/11/2001	PNUD
834	Samakele Wotombougou	Dieli	San	Segou	17/06/2002	PNUD
835	Djeguena	Djeguena	San	Segou	22/12/2001	PNUD
836	Karaba Fintegue	Karaba	San	Segou	09/06/2001	PNUD
837	Karaba Kagoua	Karaba	San	Segou	10/12/2002	PNUD
838	Somazangasso Zankan	Karaba	San	Segou	02/04/2002	PNUD
839	Ziesso	Karaba	San	Segou	30/05/2001	PNUD
840	Zalogosso	Kassorola	San	Segou	30/04/2000	PNUD
841	Kampogosso Kagoua	Kava	San	Segou	27/06/2002	PNUD
842	Moribila-kagoua	Moribila	San	Segou	09/05/2001	PNUD
843	Moribila-kolosso	Moribila	San	Segou	15/09/2002	PNUD
844	Moribila-konosso	Moribila	San	Segou	25/03/2002	PNUD
845	Moribila-mankan	Moribila	San	Segou	15/05/2001	PNUD
846	Moribila-n'gorosso	Moribila	San	Segou	12/06/2001	PNUD
847	Moribila-niaziekan	Moribila	San	Segou	13/02/2001	PNUD
848	Moribila-n'togosso	Moribila	San	Segou	30/06/2002	PNUD
849	Moribila-sounoukan	Moribila	San	Segou	16/05/2003	PNUD
850	Nagagnana	Moribila	San	Segou	17/04/2003	PNUD
851	N'goa	N'Goa	San	Segou	05/01/2002	PNUD
852	Sia	N'Goa	San	Segou	12/05/2001	PNUD
853	Niasso	Niasso	San	Segou	12/06/2003	PNUD
854	Tiekelenso	Niasso	San	Segou	09/06/2003	PNUD
855	N'golobougou	N'Torosso	San	Segou	30/12/2002	PNUD
856	N'torosso Diabougou	N'Torosso	San	Segou	20/01/2003	PNUD
857	N'torosso N'golobougou	N'Torosso	San	Segou	15/12/2002	PNUD

858	N'torosso-sokourani	N'Torosso	San	Segou	27/10/2000	PNUD
859	Samakele Bogoro	N'Torosso	San	Segou	27/03/2000	PNUD
860	Samakele Nouasso	N'Torosso	San	Segou	12/02/2001	PNUD
861	Samakele Sobala	N'Torosso	San	Segou	26/06/2002	PNUD
862	N'djebala	Siadougou	San	Segou	09/01/2003	PNUD
863	Siella	Siadougou	San	Segou	11/05/2001	PNUD
864	Sokourani	Somo	San	Segou	09/06/2003	PNUD
865	Feguesso	Sourountouna	San	Segou	17/01/2003	PNUD
866	Sy	Sy	San	Segou	27/05/2001	PNUD
867	Titama	Sy	San	Segou	13/10/2001	PNUD
868	Diagani Marka	Tene	San	Segou	01/05/2000	PNUD
869	Kona	Tene	San	Segou	15/01/2002	PNUD
870	N'gougnamou	Tene	San	Segou	27/01/2003	PNUD
871	Tene	Tene	San	Segou	15/06/2001	PNUD
872	Toura-nabitokan	Tourakolomba	San	Segou	15/09/2002	PNUD
873	Waki Sokourani	Waky	San	Segou	24/03/2000	PNUD
874	Ndezana	Cinzana	Segou	Segou	20/10/2003	PNUD
875	N'donkourana	Sansanding	Segou	Segou	20/05/2002	PNUD
876	Sansanding	Sansanding	Segou	Segou	01/06/2002	PNUD
877	Soungo	Sansanding	Segou	Segou	01/10/2001	PNUD
878	Tossouma	Sansanding	Segou	Segou	01/08/2001	PNUD
879	Kankorokuy	Benena	Tominian	Segou	29/10/2001	PNUD
880	Kio	Benena	Tominian	Segou	31/12/2001	PNUD
881	Bekuy	Diora	Tominian	Segou	10/06/2002	PNUD
882	Diora Sokourani	Diora	Tominian	Segou	09/05/2001	PNUD
883	Bouani	Fangasso	Tominian	Segou	26/03/2003	PNUD
884	Bouta	Fangasso	Tominian	Segou	15/06/2001	PNUD
885	Dimana	Fangasso	Tominian	Segou	09/06/2002	PNUD
886	Kopa	Fangasso	Tominian	Segou	15/05/2010	PNUD
887	Kossankuy	Fangasso	Tominian	Segou	17/02/2002	PNUD
888	Sienkoun	Fangasso	Tominian	Segou	23/03/2003	PNUD
889	Tesso	Fangasso	Tominian	Segou	08/04/2001	PNUD
890	Yabara	Koula	Tominian	Segou	30/03/2004	PNUD
891	Lanfiala	Lanfiala	Tominian	Segou	15/05/2002	PNUD
892	Siradie	Lanfiala	Tominian	Segou	15/06/2003	PNUD
893	Bombouro	Mandiakuy	Tominian	Segou	08/02/2001	PNUD
894	Dogodogo	Mandiakuy	Tominian	Segou	15/12/2002	PNUD
895	Kera	Mandiakuy	Tominian	Segou	14/08/1994	PNUD
896	Mandiakuy	Mandiakuy	Tominian	Segou	15/05/2003	PNUD
897	Mougnini	Mandiakuy	Tominian	Segou	09/04/2004	PNUD
898	Perakuy	Mandiakuy	Tominian	Segou	14/08/1994	PNUD
899	Sialo	Mandiakuy	Tominian	Segou	08/03/2001	PNUD
900	Soualo	Mandiakuy	Tominian	Segou	30/03/2001	PNUD
901	Daguedougou	Ouan	Tominian	Segou	16/02/2003	PNUD

902	Bathirlo	Sanekuy	Tominian	Segou	20/12/2002	PNUD
903	Haponekuy	Sanekuy	Tominian	Segou	03/04/2003	PNUD
904	Labéré	Sanekuy	Tominian	Segou	01/02/2003	PNUD
905	Lebere-magnan	Sanekuy	Tominian	Segou	16/02/2003	PNUD
906	Maourolo	Sanekuy	Tominian	Segou	14/12/1998	PNUD
907	Teredougou	Timissa	Tominian	Segou	01/06/2003	PNUD
908	Kana	Falo	Bla	Ségou	01/06/2002	PNUD
909	King	Falo	Bla	Ségou	01/03/2002	PNUD
910	Missala	Falo	Bla	Ségou	01/06/2002	PNUD
911	Mougnana	Falo	Bla	Ségou	01/03/2002	PNUD
912	N'Tola	Falo	Bla	Ségou	01/05/2002	PNUD
913	Tienabougou	Falo	Bla	Ségou	19/05/2001	PNUD
914	Zana	Falo	Bla	Ségou	01/08/2002	PNUD
915	Fani	Fani	Bla	Ségou	30/06/2003	PNUD
916	Soké	Kemeni	Bla	Ségou	janv-03	PNUD
917	Néguena	Touna	Bla	Ségou	15/05/2006	PNUD
918	Kabalasso	Yangasso	Bla	Ségou	20/06/2001	PNUD
919	Pègnèssou	Yangasso	Bla	Ségou	30/04/2004	PNUD
920	Dagaba	Folomana	Macina	Ségou	17/06/2003	PNUD
921	Folomana	Folomana	Macina	Ségou	28/09/2002	PNUD
922	Kologo	Folomana	Macina	Ségou	17/03/2003	PNUD
923	Nèna	Folomana	Macina	Ségou	03/06/2002	PNUD
924	Ninga Bambara	Folomana	Macina	Ségou	01/05/2001	PNUD
925	Touara	Macina	Macina	Ségou	31/03/2004	PNUD
926	Bertha	Saloba	Macina	Ségou	11/07/2001	PNUD
927	Damidié	Saloba	Macina	Ségou	08/03/2002	PNUD
928	Djébala	Saloba	Macina	Ségou	09/01/2003	PNUD
929	Djoubougouba	Saloba	Macina	Ségou	15/02/2004	PNUD
930	Founou	Saloba	Macina	Ségou	30/08/2002	PNUD
931	Koungodjan	Saloba	Macina	Ségou	15/07/2001	PNUD
932	N'Gouma	Saloba	Macina	Ségou	15/11/2001	PNUD
933	Sarro	Saloba	Macina	Ségou	28/11/2001	PNUD
934	Sellen	Saloba	Macina	Ségou	09/03/2002	PNUD
935	Zambala	Saloba	Macina	Ségou	14/07/2001	PNUD
936	Garaganta	Siadougou	Macina	Ségou	09/09/2002	PNUD
937	Siella	Siadougou	Macina	Ségou	11/05/2001	PNUD
938	Wani	Souleye	Macina	Ségou	11/06/2002	PNUD
939	Sokolo	Sokolo	Niono	Ségou	01/04/2002	PNUD
940	Paporoné	Baramandougou	San	Ségou	29/03/2002	PNUD
941	Dah	Dah	San	Ségou	18/06/2002	PNUD
942	Fienkasso	Dah	San	Ségou	17/06/2002	PNUD
943	Fan	Diéna	Ségou	Ségou	20/12/2005	PNUD
944	Kontola	Diéna	Ségou	Ségou	05/12/2005	PNUD
945	Sialo	Tominian	Tominian	Ségou	mai-07	PNUD
946	Faraba	Commune de	Bougouni	Sikasso	23/11/2001	PNUD

		Bougouni				
947	Fougani	Commune de Bougouni	Bougouni	Sikasso	06/07/2002	PNUD
948	Kologo	Commune de Bougouni	Bougouni	Sikasso	29/12/2000	PNUD
949	Babougou	Danou	Bougouni	Sikasso	21/06/2000	PNUD
950	Dieba	Danou	Bougouni	Sikasso	30/04/2002	PNUD
951	Kodougouni	Dogo	Bougouni	Sikasso	20/06/2001	PNUD
952	N'Tjibabougou	Dogo	Bougouni	Sikasso	16/01/2000	PNUD
953	Toba	Dogo	Bougouni	Sikasso	janv-00	PNUD
954	Faradieie	Faradieie	Bougouni	Sikasso	01/06/2002	PNUD
955	Faradieiebougou	Faradieie	Bougouni	Sikasso	20/09/2001	PNUD
956	Flola	Faradieie	Bougouni	Sikasso	06/12/2002	PNUD
957	Bagani	Faragouaran	Bougouni	Sikasso	31/12/2002	PNUD
958	Madina	Faragouaran	Bougouni	Sikasso	09/12/2002	PNUD
959	Mafèlè Fragouaran	Faragouaran	Bougouni	Sikasso	10/06/2000	PNUD
960	Garalo	Garalo	Bougouni	Sikasso	16/07/2001	PNUD
961	Kodiougou	Garalo	Bougouni	Sikasso	07/06/2001	PNUD
962	Oouroumpana	Garalo	Bougouni	Sikasso	29/03/2001	PNUD
963	Tièkoulama	Garalo	Bougouni	Sikasso	11/03/2003	PNUD
964	Sienbougou Linguekoro	Keleya	Bougouni	Sikasso	03/03/2002	PNUD
965	Tinkeleni	Keleya	Bougouni	Sikasso	15/08/2007	PNUD
966	Djoutièbougou	Kola	Bougouni	Sikasso	06/09/2001	PNUD
967	Kle-bougouda	Kola	Bougouni	Sikasso	17/01/2003	PNUD
968	Kodougou	Kola	Bougouni	Sikasso	07/06/2001	PNUD
969	Kola	Koumantou	Bougouni	Sikasso	06/05/2005	PNUD
970	Madina kouroulamini	Kouroulamini	Bougouni	Sikasso	10/09/2003	PNUD
971	Méridièla	Meridiela	Bougouni	Sikasso	10/09/2002	PNUD
972	Bouroukoula	Ouroun	Bougouni	Sikasso	15/04/2002	PNUD
973	Kémogola	Ouroun	Bougouni	Sikasso	07/10/2002	PNUD
974	Massakorobougou	Ouroun	Bougouni	Sikasso	22/08/2007	PNUD
975	Nansala	Ouroun	Bougouni	Sikasso	10/07/2002	PNUD
976	Diendio	Sibirila	Bougouni	Sikasso	16/05/2002	PNUD
977	Diossan	Sibirila	Bougouni	Sikasso	30/05/2001	PNUD
978	Minzanga	Sibirila	Bougouni	Sikasso	10/07/2000	PNUD
979	Soromba	Sibirila	Bougouni	Sikasso	11/04/2003	PNUD
980	Chambougouliguèkoro	Syen Toula	Bougouni	Sikasso	02/05/2001	PNUD
981	Kemogola	Syen Toula	Bougouni	Sikasso	15/10/2002	PNUD
982	Lena	Syen Toula	Bougouni	Sikasso	10/09/2001	PNUD
983	Yirifounela	Syen Toula	Bougouni	Sikasso	10/10/2001	PNUD
984	Nenéko	Tiakadougou Dialakoro	Bougouni	Sikasso	16/05/2003	PNUD
985	Dogobala	Tiemala Banimonotie	Bougouni	Sikasso	03/04/2003	PNUD
986	Gnimissala	Tiemala Banimonotie	Bougouni	Sikasso	15/03/2003	PNUD
987	Moribougou	Tiemala Banimonotie	Bougouni	Sikasso	10/03/2003	PNUD

988	Simi Boa	Yinindougou	Bougouni	Sikasso	11/06/2001	PNUD
989	Mafélé manakoro	Yiridougou	Bougouni	Sikasso	10/07/2002	PNUD
990	Bougoula	Zantiebougou	Bougouni	Sikasso	21/07/2002	PNUD
991	Die	Zantiebougou	Bougouni	Sikasso	06/03/2003	PNUD
992	Falaba	Zantiebougou	Bougouni	Sikasso	24/06/2001	PNUD
993	Mamissa	Zantiebougou	Bougouni	Sikasso	30/08/2007	PNUD
994	Monzondougou koloni	Zantiebougou	Bougouni	Sikasso	10/02/2001	PNUD
995	Sola	Zantiebougou	Bougouni	Sikasso	15/10/2007	PNUD
996	Zantiebougou	Zantiebougou	Bougouni	Sikasso	20/06/2000	PNUD
997	Nafegue	Dioumatene	Kadiolo	Sikasso	11/12/2002	PNUD
998	Nafegue	Kadiolo	Kadiolo	Sikasso	01/12/2002	PNUD
999	Kardiasso	Kai	Kadiolo	Sikasso	16/01/2003	PNUD
1000	Kadondougou	Loulouni	Kadiolo	Sikasso	15/08/2002	PNUD
1001	Nierouani	Loulouni	Kadiolo	Sikasso	01/03/2002	PNUD
1002	Serekeni	Loulouni	Kadiolo	Sikasso	15/11/2002	PNUD
1003	Gouan	Misseni	Kadiolo	Sikasso	01/07/2003	PNUD
1004	N'Goko	Misseni	Kadiolo	Sikasso	15/07/2003	PNUD
1005	Bayèrèbougou	Nimbougou	Kadiolo	Sikasso	15/02/2002	PNUD
1006	Katogola	Nimbougou	Kadiolo	Sikasso	15/02/2002	PNUD
1007	Koura	Nimbougou	Kadiolo	Sikasso	15/01/2002	PNUD
1008	Linguekoro	Nimbougou	Kadiolo	Sikasso	11/12/2002	PNUD
1009	Sirikasso	Nimbougou	Kadiolo	Sikasso	15/02/2002	PNUD
1010	Fanidiama	Zegoua	Kadiolo	Sikasso	01/09/2004	PNUD
1011	Fininko	Fakola	Kolondieba	Sikasso	16/06/2002	PNUD
1012	M'piessana	Fakola	Kolondieba	Sikasso	15/02/2003	PNUD
1013	Socourani	Fakola	Kolondieba	Sikasso	25/07/2002	PNUD
1014	Soromana	Fakola	Kolondieba	Sikasso	15/07/2002	PNUD
1015	Digan	Farako	Kolondieba	Sikasso	10/12/2001	PNUD
1016	Foutiere	Farako	Kolondieba	Sikasso	10/08/2001	PNUD
1017	Gonkoroni	Farako	Kolondieba	Sikasso	10/12/2001	PNUD
1018	Neguepie	Farako	Kolondieba	Sikasso	10/06/2001	PNUD
1019	Djombougou	Kadiana	Kolondieba	Sikasso	20/06/2003	PNUD
1020	Donfanaba	Kadiana	Kolondieba	Sikasso	12/06/2003	PNUD
1021	Falaba	Kadiana	Kolondieba	Sikasso	11/06/2002	PNUD
1022	Gonkoro	Kadiana	Kolondieba	Sikasso	15/12/2001	PNUD
1023	N'golokouna	Kadiana	Kolondieba	Sikasso	01/04/2002	PNUD
1024	Touloula II	Kadiana	Kolondieba	Sikasso	15/06/2002	PNUD
1025	Bessina	Kolondieba	Kolondieba	Sikasso	12/06/2003	PNUD
1026	Dialakoroni	Kolondieba	Kolondieba	Sikasso	03/10/2002	PNUD
1027	Donfanani	Kolondieba	Kolondieba	Sikasso	15/08/2002	PNUD
1028	Tenko	Kolondieba	Kolondieba	Sikasso	11/07/2003	PNUD
1029	Dialakoro	Nangalasso	Kolondieba	Sikasso	10/06/2001	PNUD
1030	Falla II	Nangalasso	Kolondieba	Sikasso	12/06/2003	PNUD
1031	Soumba	Nangalasso	Kolondieba	Sikasso	01/12/2002	PNUD

1032	Niamou	N'Golodiana	Kolondieba	Sikasso	10/01/2003	PNUD
1033	Toutiala	N'Golodiana	Kolondieba	Sikasso	10/07/2002	PNUD
1034	Sogolodie	Tousseguela	Kolondieba	Sikasso	15/04/2002	PNUD
1035	N'tiobala	Kebila	Kolondiéba	Sikasso	oct-04	PNUD
1036	Diomana	Kolondiéba	Kolondiéba	Sikasso	03/07/2002	PNUD
1037	Sanguela	Goudie Sougouna	Koutiala	Sikasso	15/07/2002	PNUD
1038	Kignan	Karangana	Koutiala	Sikasso	26/06/2007	PNUD
1039	Dougan	Konigue	Koutiala	Sikasso	09/02/2010	PNUD
1040	Kagné	Koromo	Koutiala	Sikasso	17/02/2004	PNUD
1041	Kagnikoungoro	Koromo	Koutiala	Sikasso	04/01/2003	PNUD
1042	Noumouna Ouagara	Koromo	Koutiala	Sikasso	16/05/2003	PNUD
1043	Debela	Mpessoba	Koutiala	Sikasso	03/03/2003	PNUD
1044	Sorobasso	Sorobasso	Koutiala	Sikasso	20/08/2003	PNUD
1045	Soukosso	Zanfigue	Koutiala	Sikasso	12/03/2003	PNUD
1046	Dekorobougou	Zaniena	Koutiala	Sikasso	20/10/2000	PNUD
1047	Warana	Zaniena	Koutiala	Sikasso	15/10/2000	PNUD
1048	Zanfina	Zaniena	Koutiala	Sikasso	01/06/2001	PNUD
1049	Bababougou	Benkadi	Sikasso	Sikasso	28/12/2003	PNUD
1050	Ouetto	Benkadi	Sikasso	Sikasso	14/08/2003	PNUD
1051	Balabougou	Blendio	Sikasso	Sikasso	15/08/2003	PNUD
1052	Djourakala	Blendio	Sikasso	Sikasso	16/08/2002	PNUD
1053	Koungoba	Blendio	Sikasso	Sikasso	01/06/2002	PNUD
1054	Niamakouna	Blendio	Sikasso	Sikasso	15/03/2001	PNUD
1055	N'penetjila	Blendio	Sikasso	Sikasso	01/03/2001	PNUD
1056	N'tiobougou	Blendio	Sikasso	Sikasso	10/03/1996	PNUD
1057	Sirakoroba	Blendio	Sikasso	Sikasso	01/06/2001	PNUD
1058	Zamiasso	Blendio	Sikasso	Sikasso	02/06/2001	PNUD
1059	N'pegnesso	Commune de Sikasso	Sikasso	Sikasso	02/02/2001	PNUD
1060	Diarakuy	Danderesso	Sikasso	Sikasso	14/02/2001	PNUD
1061	Fourouma	Danderesso	Sikasso	Sikasso	10/05/2001	PNUD
1062	Benogodiassa	Diomatene	Sikasso	Sikasso	01/03/2002	PNUD
1063	Samogosso	Diomatene	Sikasso	Sikasso	01/02/2001	PNUD
1064	Fama II	Fama	Sikasso	Sikasso	01/12/2001	PNUD
1065	Famal	Fama	Sikasso	Sikasso	15/12/2001	PNUD
1066	Kemasso	Fama	Sikasso	Sikasso	10/09/2001	PNUD
1067	Kouroumasso	Fama	Sikasso	Sikasso	15/09/2001	PNUD
1068	Niaminasso	Fama	Sikasso	Sikasso	01/09/2001	PNUD
1069	Sabenebougou	Fama	Sikasso	Sikasso	09/09/2001	PNUD
1070	Dadoumabougou	Kaboila	Sikasso	Sikasso	15/02/2003	PNUD
1071	Farakoba	Kaboila	Sikasso	Sikasso	15/05/2003	PNUD
1072	Karibougou	Kaboila	Sikasso	Sikasso	11/02/2003	PNUD
1073	Kokodoni	Kaboila	Sikasso	Sikasso	17/07/2003	PNUD
1074	Pemasso	Kaboila	Sikasso	Sikasso	15/06/2002	PNUD
1075	Sanankoro	Kaboila	Sikasso	Sikasso	15/03/2002	PNUD
1076	Tabakoro	Kaboila	Sikasso	Sikasso	15/06/2002	PNUD

1077	Yatiale	Kaboila	Sikasso	Sikasso	20/05/2003	PNUD
1078	Zangabougou	Kaboila	Sikasso	Sikasso	16/06/2003	PNUD
1079	Keremena	Kapala	Sikasso	Sikasso	30/07/2003	PNUD
1080	Tarakasso	Kapala	Sikasso	Sikasso	15/03/2002	PNUD
1081	N'tjikounani	Kapolondougou	Sikasso	Sikasso	15/01/2003	PNUD
1082	Kignan	Kignan	Sikasso	Sikasso	26/06/2007	PNUD
1083	Nantoumana	Klela	Sikasso	Sikasso	05/07/2003	PNUD
1084	Zerelani	Klela	Sikasso	Sikasso	14/08/2003	PNUD
1085	Zoumana-diassa	Klela	Sikasso	Sikasso	15/11/2002	PNUD
1086	Keremela	Kofan	Sikasso	Sikasso	30/07/2003	PNUD
1087	Kourouma	Kourouma	Sikasso	Sikasso	15/08/2003	PNUD
1088	Karbasso	Lobougoula	Sikasso	Sikasso	01/06/2001	PNUD
1089	Koroma	Lobougoula	Sikasso	Sikasso	15/06/2001	PNUD
1090	Lobougoula	Lobougoula	Sikasso	Sikasso	01/06/2002	PNUD
1091	N'dosso	Lobougoula	Sikasso	Sikasso	01/11/2002	PNUD
1092	Ngoloniena	Lobougoula	Sikasso	Sikasso	10/06/2001	PNUD
1093	N'gorona	Lobougoula	Sikasso	Sikasso	01/06/2002	PNUD
1094	Niessoni	Lobougoula	Sikasso	Sikasso	20/06/2001	PNUD
1095	Niguedougou	Lobougoula	Sikasso	Sikasso	01/06/2002	PNUD
1096	N'tessoni	Lobougoula	Sikasso	Sikasso	10/06/2001	PNUD
1097	Pissasso	Lobougoula	Sikasso	Sikasso	16/06/2002	PNUD
1098	Sopi	Lobougoula	Sikasso	Sikasso	11/04/2001	PNUD
1099	Sotian	Lobougoula	Sikasso	Sikasso	10/06/2002	PNUD
1100	Timina	Lobougoula	Sikasso	Sikasso	15/05/2001	PNUD
1101	Zacko	Lobougoula	Sikasso	Sikasso	11/03/2001	PNUD
1102	Ziasso	Lobougoula	Sikasso	Sikasso	16/06/2000	PNUD
1103	Zoniéna	Lobougoula	Sikasso	Sikasso	oct-02	PNUD
1104	Banzana	Niena	Sikasso	Sikasso	01/12/2001	PNUD
1105	Fatomabougou	Niena	Sikasso	Sikasso	15/03/2001	PNUD
1106	Fienabougou	Niena	Sikasso	Sikasso	10/06/2001	PNUD
1107	Goissa	Niena	Sikasso	Sikasso	15/08/2003	PNUD
1108	Kongolikoro	Niena	Sikasso	Sikasso	01/06/2001	PNUD
1109	Kountjila	Niena	Sikasso	Sikasso	01/03/2001	PNUD
1110	Mèkolila	Niena	Sikasso	Sikasso	15/05/2001	PNUD
1111	Nougoume	Niena	Sikasso	Sikasso	01/01/2002	PNUD
1112	Sirakoroni	Niena	Sikasso	Sikasso	15/08/2003	PNUD
1113	Sirakoroni Zelela	Niena	Sikasso	Sikasso	02/08/2000	PNUD
1114	Tiekourala	Niena	Sikasso	Sikasso	20/09/2001	PNUD
1115	Tofola	Niena	Sikasso	Sikasso	01/09/2001	PNUD
1116	Tonakalakoura	Niena	Sikasso	Sikasso	01/05/2001	PNUD
1117	Wotobala	Niena	Sikasso	Sikasso	01/05/2001	PNUD
1118	Mamarasso	Nongo-Souala	Sikasso	Sikasso	15/08/2003	PNUD
1119	Nongon-suala	Nongo-Souala	Sikasso	Sikasso	16/06/2002	PNUD
1120	Fourouma	Nongossouala	Sikasso	Sikasso	10/05/2001	PNUD
1121	Koyerediassa	Pimperna	Sikasso	Sikasso	14/02/2001	PNUD

1122	Tabakoro	Sikasso	Sikasso	Sikasso	juin-02	PNUD
1123	Bougoulaba	Wateni	Sikasso	Sikasso	01/03/2001	PNUD
1124	Bogotiere	Zangaradougou	Sikasso	Sikasso	15/03/2002	PNUD
1125	Noumoula	Zaniena	Sikasso	Sikasso	10/05/2000	PNUD
1126	Watenebougou	Zaniena	Sikasso	Sikasso	16/10/2000	PNUD
1127	Zaniena	Zaniena	Sikasso	Sikasso	01/03/2002	PNUD
1128	Batouoru	Baya	Yanfolila	Sikasso	02/04/2001	PNUD
1129	Carrière	Baya	Yanfolila	Sikasso	14/11/2001	PNUD
1130	Kibaru	Baya	Yanfolila	Sikasso	07/05/2001	PNUD
1131	Lafiabougou	Baya	Yanfolila	Sikasso	07/12/2001	PNUD
1132	Sanankoroni	Baya	Yanfolila	Sikasso	11/05/2001	PNUD
1133	Sélinkegny	Baya	Yanfolila	Sikasso	11/03/2002	PNUD
1134	Bourakala	Doussodiana	Yanfolila	Sikasso	25/06/2002	PNUD
1135	Ourodji	Filamana	Yanfolila	Sikasso	09/02/2003	PNUD
1136	Bereko	Gouanan	Yanfolila	Sikasso	28/11/2001	PNUD
1137	Dougoufing	Gouanan	Yanfolila	Sikasso	22/04/2003	PNUD
1138	Flabougoula	Gouanan	Yanfolila	Sikasso	06/04/2002	PNUD
1139	Guanamérila	Gouanan	Yanfolila	Sikasso	06/09/2002	PNUD
1140	Kandjirila	Gouanan	Yanfolila	Sikasso	07/08/2001	PNUD
1141	Nièmè	Gouanan	Yanfolila	Sikasso	10/11/2001	PNUD
1142	Nioguèbougoula	Gouanan	Yanfolila	Sikasso	10/11/2001	PNUD
1143	Bada	Gouandiaka	Yanfolila	Sikasso	09/12/2000	PNUD
1144	Bandiala	Gouandiaka	Yanfolila	Sikasso	02/06/2001	PNUD
1145	Berebogola	Gouandiaka	Yanfolila	Sikasso	24/04/2002	PNUD
1146	Dabaran	Gouandiaka	Yanfolila	Sikasso	25/02/2002	PNUD
1147	Dadiougoubala	Gouandiaka	Yanfolila	Sikasso	02/10/2001	PNUD
1148	Hadjila	Gouandiaka	Yanfolila	Sikasso	01/05/2007	PNUD
1149	Hadjilaminina	Gouandiaka	Yanfolila	Sikasso	02/03/2002	PNUD
1150	Kalana	Gouandiaka	Yanfolila	Sikasso	10/05/2007	PNUD
1151	Kossiala	Gouandiaka	Yanfolila	Sikasso	07/10/2002	PNUD
1152	Koumbala	Gouandiaka	Yanfolila	Sikasso	07/02/2002	PNUD
1153	Mandebala	Gouandiaka	Yanfolila	Sikasso	10/03/2002	PNUD
1154	Niessoumala	Gouandiaka	Yanfolila	Sikasso	12/12/2000	PNUD
1155	Sadjouroula	Gouandiaka	Yanfolila	Sikasso	11/03/2002	PNUD
1156	Salala	Gouandiaka	Yanfolila	Sikasso	15/10/2007	PNUD
1157	Samérila	Gouandiaka	Yanfolila	Sikasso	11/09/2002	PNUD
1158	Satiguila	Gouandiaka	Yanfolila	Sikasso	10/02/2010	PNUD
1159	Tenintoumanina	Gouandiaka	Yanfolila	Sikasso	20/03/2002	PNUD
1160	Teguelindougou	Gueleninkoro	Yanfolila	Sikasso	02/03/2003	PNUD
1161	Sanankoroni	Kangaré	Yanfolila	Sikasso	11/05/2001	PNUD
1162	Nounfra	Koussan	Yanfolila	Sikasso	28/04/2002	PNUD
1163	Magadiana	Sere Moussa Ani Samou	Yanfolila	Sikasso	10/11/2001	PNUD
1164	Moribala	Sere Moussa Ani Samou	Yanfolila	Sikasso	10/03/2002	PNUD

1165	Sindo	Sere Moussa Ani Samou	Yanfolila	Sikasso	11/10/2002	PNUD
1166	Balama	Tagandougou	Yanfolila	Sikasso	02/09/2002	PNUD
1167	Binko	Tagandougou	Yanfolila	Sikasso	25/03/2002	PNUD
1168	Faraba-coura	Tagandougou	Yanfolila	Sikasso	06/04/2002	PNUD
1169	Kondjiguila	Tagandougou	Yanfolila	Sikasso	30/04/2001	PNUD
1170	Badogo	Wassoulou Balle	Yanfolila	Sikasso	31/12/2002	PNUD
1171	Balena	Wassoulou Balle	Yanfolila	Sikasso	17/11/2001	PNUD
1172	Balena Koro	Wassoulou Balle	Yanfolila	Sikasso	26/05/2007	PNUD
1173	Diaférela coura	Wassoulou Balle	Yanfolila	Sikasso	06/02/2002	PNUD
1174	Dialafara	Wassoulou Balle	Yanfolila	Sikasso	17/02/2003	PNUD
1175	Goualala 1	Wassoulou Balle	Yanfolila	Sikasso	15/11/2001	PNUD
1176	Gouenso	Wassoulou Balle	Yanfolila	Sikasso	15/11/2001	PNUD
1177	Gwanso	Wassoulou Balle	Yanfolila	Sikasso	15/06/2001	PNUD
1178	Kofoulatie	Wassoulou Balle	Yanfolila	Sikasso	28/07/2002	PNUD
1179	Magadala	Wassoulou Balle	Yanfolila	Sikasso	10/03/2001	PNUD
1180	Morifina	Wassoulou Balle	Yanfolila	Sikasso	10/03/2001	PNUD
1181	Niagarako	Wassoulou Balle	Yanfolila	Sikasso	10/07/2002	PNUD
1182	Ouassada	Wassoulou Balle	Yanfolila	Sikasso	18/10/2001	PNUD
1183	Sirina Blanfina	Wassoulou Balle	Yanfolila	Sikasso	11/10/2002	PNUD
1184	Tieoulena	Wassoulou Balle	Yanfolila	Sikasso	12/12/2002	PNUD
1185	Yanfolila	Wassoulou Balle	Yanfolila	Sikasso	10/05/2007	PNUD
1186	Faliko	Yanfolila-centr	Yanfolila	Sikasso	31/08/2007	PNUD
1187	Bagado	Yorobougoula	Yanfolila	Sikasso	04/12/2002	PNUD
1188	Nalla	Yorobougoula	Yanfolila	Sikasso	10/06/2001	PNUD
1189	Yorontiena	Yorobougoula	Yanfolila	Sikasso	09/09/2002	PNUD
1190	Zamana	Yorobougoula	Yanfolila	Sikasso	02/05/2002	PNUD
1191	Tonka	Tonka	Goundam	Tombouctou	03/04/2003	PNUD
1192	Attara	Soumpi	Niafunke	Tombouctou	01/07/2002	PNUD
1193	Dofana	Soumpi	Niafunke	Tombouctou	02/07/2002	PNUD
1194	Doua	Soumpi	Niafunke	Tombouctou	01/07/2002	PNUD
1195	Farana	Soumpi	Niafunke	Tombouctou	01/07/2002	PNUD
1196	Gamba	Soumpi	Niafunke	Tombouctou	01/07/2002	PNUD
1197	Inasrakine	Soumpi	Niafunke	Tombouctou	02/07/2002	PNUD
1198	Kourba	Soumpi	Niafunke	Tombouctou	02/07/2002	PNUD
1199	Soumpi	Soumpi	Niafunke	Tombouctou	02/07/2002	PNUD
1200	Bafaga	Kebila	Kolondieba	Sikasso	16/05/2003	PNUD
1201	Bohi	Kebila	Kolondieba	Sikasso	01/03/2003	PNUD
1202	Dialakoroba	Kebila	Kolondieba	Sikasso	01/10/2004	PNUD
1203	Diomana	Kebila	Kolondieba	Sikasso	03/07/2002	PNUD
1204	Diandioubera	Sero Diamanou	Kayes	Kayes	06/03/2002	PNUD
1205	Kamalé Soba	Mandé	Kati	Koulikoro	déc-14	PREP biogaz
1206	Coulibalibougou	Kaboila	Sikasso	Sikasso	01/12/2014	PREP Solaire
1207	Bancoumana	Bancoumana	Kati	Koulikoro	juil-12	Zidane
1208	Kolé	Bancoumana	Kati	Koulikoro	juil-12	Zidane

1209	Badougou Nafadji	Mandé	Kati	Koulikoro	mai-12	Zidane
1210	Kamalé Soba	Mandé	Kati	Koulikoro	juin-12	Zidane
1211	Kirina	Mandé	Kati	Koulikoro	juin-12	Zidane

Legende:

BG: Fondation Bill & Melinda GATES

BN: Budget National

Luxdev: Agence LUX Development (Agence de Coopération luxembourgeoise)

PACC: Projet d'Appui changement climatique